

AU DÉPÔT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS
LIBRAIRIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

50e ANNÉE. 50 CENTIMES.

ALMANACH ASTROLOGIQUE

SCIENTIFIQUE, ASTRONOMIQUE,

PHYSIQUE, SATIRIQUE, ANECDOTIQUE, ETC.

Magnétisme, Électricité, Locomotion aérienne, Découvertes nouvelles, Progrès, etc.



60 GRAVURES.

PARIS

Au Dépôt central des Almanachs

PUBLIÉS A PARIS

LIBRAIRIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 10

JANVIER. ≈≈≈ *Les jours croissent de 1 h. 6 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	CIRCONCISION.	7	56	4	12	6	34 Matin.	1	57 Soir.
2	sam.	s. Macaire, abbé	7	56	4	13	7	38	3	4
3	*Dim.*	ste Geneviève.	7	56	4	14	8	26	4	22
4	lun.	s. Rigobert.	7	56	4	15	9	0	5	43
5	mar.	ste Amélie.	7	56	4	16	9	26	7	2
6	mer.	EPIPHANIE.	7	55	4	17	9	45	8	17
7	jeud.	s. Lucien.	7	55	4	18	10	1	9	29
8	ven.	ste Gudule.	7	55	4	20	10	15	10	37
9	sam.	s. Julien.	7	54	4	21	10	29	11	45
10	*Dim.*	s. Guillaume.	7	54	4	22	10	43	—	—
11	lun.	ste Hortense.	7	53	4	23	10	59	0	53 Matin.
12	mar.	ste Césarine.	7	53	4	25	11	19	2	1
13	mer.	*Baptême de N. S.*	7	52	4	26	11	43	3	10
14	jeud.	s. Hilaire, évêq.	7	52	4	27	0	15 Soir.	4	18
15	ven.	s. Paul, ermite.	7	51	4	29	0	58	5	22
16	sam.	s. Marcel.	7	50	4	30	1	52	6	19
17	*Dim.*	s. Antoine.	7	49	4	32	2	59	7	6
18	lun.	Ch. s. Pierre à R.	7	49	4	33	4	13	7	43
19	mar.	s. Sulpice.	7	48	4	35	5	32	8	11
20	mer.	s. Sébastien.	7	47	4	36	6	52	8	34
21	jeud.	ste Agnès, v. et m.	7	46	4	38	8	12	8	53
22	ven.	s. Vincent.	7	45	4	39	9	31	9	10
23	sam.	s. Raymond de P.	7	44	4	41	10	51	9	26
24	*Dim.*	s. Timothée.	7	43	4	42	—	—	9	44
25	lun.	Conv. de S. Paul.	7	42	4	44	0	14 Matin.	10	4
26	mar.	s. Polycarpe, év.	7	41	4	46	1	37	10	29
27	mer.	s. Jean Chrysost.	7	39	4	47	3	1	11	3
28	jeud.	s. Cyrille.	7	38	4	49	4	20	11	48
29	ven.	s. François de S.	7	37	4	50	5	27	0	48 Soir.
30	sam.	ste Martine.	7	36	4	52	6	20	2	0
31	*Dim.*	s. Pierre Nolasq.	7	34	4	54	6	58	3	18

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 3, à 6h 13m mat.	Le 3, à 0h 21m du soir.
P. Q. le 10, à 9h 55m soir.	Le 10, à 5h 41m du soir.
Pl. L. le 18, à 8h 26m soir.	Le 18, à 0h 0m du soir.
D. Q. le 25, à 8h 18m soir.	Le 25, à 5h 15m du mat.

FÉVRIER ♓ *Les jours croissent de 1 h. 33 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	s. Ignace.	7	33	4	55	7	27 Matin.	4	38 Soir.
2	mar.	*Purification.*	7	32	4	57	7	48	5	55
3	mer.	s. Blaise.	7	30	4	59	8	5	7	9
4	jeud.	ste Jeanne de V.	7	29	5	0	8	21	8	19
5	ven.	ste Agathe.	7	27	5	2	8	35	9	28
6	sam.	ste Dorothée.	7	26	5	4	8	49	10	36
7	*Dim.*	s. Romuald.	7	24	5	5	9	4	11	45
8	lun.	s. Jean de Matha	7	23	5	7	9	22	—	—
9	mar.	ste Apolline.	7	21	5	9	9	44	0	53 Matin.
10	mer.	ste Scholastique.	7	19	5	10	10	12	2	1
11	jeud.	s. Séverin.	7	18	5	12	10	49	3	7
12	ven.	ste Eulalie.	7	16	5	14	11	38	4	7
13	sam.	s. Polyeucte.	7	14	5	15	0	38 Soir.	4	58
14	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	13	5	17	1	50	5	39
15	lun.	s. Faustin.	7	11	5	19	3	7	6	11
16	mar.	ste Julienne.	7	9	5	20	4	28	6	36
17	mer.	s. Sylvain.	7	8	5	22	5	50	6	57
18	jeud.	s. Siméon.	7	6	5	24	7	11	7	15
19	ven.	s. Barbat.	7	4	5	25	8	34	7	32
20	sam.	s. Eucher.	7	2	5	27	9	58	7	50
21	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	0	5	28	11	23	8	9
22	lun.	Ch. s. P. à Ant.	6	58	5	30	—	—	8	33
23	mar.	s. P. Damien.	6	56	5	32	0	49 Matin.	9	4
24	mer.	s. Mathias.	6	55	5	33	2	10	9	46
25	jeud.	s. Césaire.	6	53	5	35	3	20	10	40
26	ven.	s. Porphyre.	6	51	5	36	4	17	11	48
27	sam.	ste Honorine.	6	49	5	38	4	59	1	3 Soir.
28	*Dim.*	*Quinquagésime.*	6	47	5	40	5	30	2	21

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 1, à 8h 23m soir.	Le 1, à 11h 57m du mat.
P. Q. le 9, à 7h 35m soir.	Le 9, à 5h 46m du soir.
Pl. L. le 17, à 10h 20m mat.	Le 17, à 0h 0m du soir.
D. Q. le 24, à 3h 53m mat.	Le 24, à 6h 0m du mat.

MARS. ♈ *Les jours croissent de 1 h. 50 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	s. Aubin.	6	45	5	41	5	53 [Matin.]	3	38 [Soir.]
2	mar.	*Mardi gras.*	6	43	5	43	6	11	4	52
3	mer.	CENDRES.	6	41	5	44	6	27	6	3
4	jeud.	s. Casimir.	6	39	5	46	6	41	7	12
5	ven.	s. Théophile.	6	37	5	48	6	55	8	21
6	sam.	ste Colette.	6	35	5	49	7	11	9	29
7	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	33	5	51	7	27	10	38
8	lun.	s. Jean de Dieu.	6	31	5	52	7	48	11	46
9	mar.	ste Françoise.	6	29	5	54	8	13	—	—
10	mer.	40 Martyrs. *Q. T.*	6	27	5	55	8	46	0	52 [Matin.]
11	jeud.	s. Constantin.	6	25	5	57	9	29	1	54
12	ven.	s. Grégoire.	6	23	5	58	10	23	2	48
13	sam.	ste Euphrasie.	6	20	6	0	11	28	3	32
14	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	18	6	2	0	41 [Soir.]	4	8
15	lun.	s. Zacharie.	6	16	6	3	2	0	4	36
16	mar.	s. Abraham.	6	14	6	5	3	20	4	58
17	mer.	s. Patrice.	6	12	6	6	4	42	5	18
18	jeud.	s. Gabriel.	6	10	6	8	6	6	5	36
19	ven.	s. Joseph.	6	8	6	9	7	31	5	53
20	sam.	s. Guibert.	6	6	6	11	8	59	6	13
21	*Dim.*	*Oculi.*	6	4	6	12	10	28	6	36
22	lun.	ste Léa.	6	2	6	14	11	54	7	5
23	mar.	s. Victorien.	5	59	6	15	—	—	7	44
24	mer.	s. Siméon.	5	57	6	17	1	10 [Matin.]	8	35
25	jeud.	*Annonciation. Mi-C*	5	55	6	18	2	13	9	40
26	ven.	s. Emmanuel.	5	53	6	20	2	59	10	54
27	sam.	s. Robert.	5	51	6	21	3	33	0	11 [Soir.]
28	*Dim.*	*Lætare.*	5	49	6	23	3	58	1	27
29	lun.	ste Eustasie.	5	47	6	24	4	18	2	41
30	mar.	s. Rieul.	5	45	6	26	4	34	3	51
31	mer.	ste Cornélie.	5	43	6	27	4	49	5	0

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌑 N. L. le 3, à 0h 6m soir.	Le 3, à 0h 8m du soir.
☽ P. Q. le 11, à 3h 38m soir.	Le 11, à 6h 8m du soir.
🌕 Pl. L. le 18, à 0h 37m soir.	Le 18, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 25, à 0h 9m soir.	Le 25, à 5h 55m du mat.

AVRIL. ♉ *Les jours croissent de 1 h. 43 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	jeud.	s. Valéry.	5	41	6	29	5	3 (Matin.)	6	8 (Soir.)
2	ven.	s. Fr. de Paule.	5	38	6	30	5	18	7	16
3	sam.	ste Marie Egypt.	5	36	6	31	5	34	8	25
4	*Dim.*	LA PASSION.	5	34	6	33	5	53	9	33
5	lun.	s. Vincent Ferrier	5	32	6	34	6	16	10	40
6	mar.	s. Célestin.	5	30	6	36	6	47	11	43
7	mer.	s. Hégésippe.	5	28	6	37	7	25	—	—
8	jeud.	s. Gauthier.	5	26	6	39	8	15	0	40 (Matin.)
9	ven.	s. Hugues.	5	24	6	40	9	14	1	27
10	sam.	s. Macaire.	5	22	6	42	10	23	2	5
11	*Dim.*	LES RAMEAUX.	5	20	6	43	11	37	2	35
12	lun.	s. Jules.	5	18	6	45	0	54 (Soir.)	2	59
13	mar.	s. Herménégilde	5	16	6	46	2	13	3	19
14	mer.	s. Tiburce.	5	14	6	48	3	34	3	38
15	jeud.	ste Anastasie.	5	12	6	49	4	58	3	55
16	ven.	*Vendredi saint.*	5	10	6	51	6	25	4	14
17	sam.	s. Anicet.	5	8	6	52	7	55	4	35
18	*Dim.*	PAQUES.	5	6	6	54	9	25	5	2
19	lun.	s. Léon, pape.	5	4	6	55	10	50	5	38
20	mar.	s. Théotime.	5	2	6	57	—	—	6	25
21	mer.	s. Anselme.	5	0	6	58	0	1 (Matin.)	7	28
22	jeud.	ss. Soter et Caius	4	58	7	0	0	55	8	41
23	ven.	s. Georges.	4	57	7	1	1	34	9	59
24	sam.	s. Fidèle.	4	55	7	3	2	2	11	17
25	*Dim.*	*Quasimodo.*	4	53	7	4	2	23	0	32 (Soir.)
26	lun.	s. Clet.	4	51	7	6	2	41	1	43
27	mar.	s. Anthime.	4	49	7	7	2	56	2	52
28	mer.	s. Paul de la Cr.	4	48	7	8	3	10	4	0
29	jeud.	s. Pierre Martyr.	4	46	7	10	3	25	5	7
30	ven.	ste Catherine de S.	4	44	7	11	3	41	6	15

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 2, à 4h 33m mat.	Le 2, à 0h 10m du soir.
P. Q. le 10, à 8h 36m mat.	Le 10, à 6h 36m du soir.
Pl. L. le 17, à 6h 34m mat.	Le 17, à 0h 0m du soir.
D. Q. le 23, à 9h 57m soir.	Le 23, à 5h 43m du mat.

MAI. ♃ *Les jours croissent de 1 h. 18 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	sam.	ss. Philippe et J.	4	42	7	13	3	59 Matin.	7	23 Soir.
2	*Dim.*	s. Athanase.	4	41	7	14	4	21	8	30
3	lun.	*Inv. de la s^te Croix*	4	39	7	16	4	49	9	35
4	mar.	s^te Monique.	4	37	7	17	5	26	10	33
5	mer.	s. Pie V.	4	36	7	19	6	11	11	23
6	jeud.	s. Jean Porte Lat.	4	34	7	20	7	7	—	—
7	ven.	s. Stanislas.	4	32	7	21	8	12	0	4 Matin.
8	sam.	s. Désiré.	4	31	7	23	9	23	0	36
9	*Dim.*	s. Grégoire de N.	4	29	7	24	10	37	1	1
10	lun.	s. Antonin.	4	28	7	26	11	52	1	22
11	mar.	ss. Achille et Nér.	4	26	7	27	1	10 Soir.	1	41
12	mer.	s^te Flavie.	4	25	7	28	2	29	1	58
13	jeud.	s. Servais.	4	24	7	30	3	52	2	15
14	ven.	s. Pacôme.	4	22	7	31	5	19	2	35
15	sam.	s. Cassius.	4	21	7	32	6	49	2	59
16	*Dim.*	s. Honoré.	4	20	7	34	8	18	3	29
17	lun.	s. Pascal.	4	18	7	35	9	38	4	11
18	mar.	s. Venant.	4	17	7	36	10	42	5	8
19	mer.	s. Pierre Célest.	4	16	7	38	11	29	6	19
20	jeud.	s. Bernardin.	4	15	7	39	—	—	7	39
21	ven.	s^te Virginie.	4	13	7	40	0	2 Matin.	9	0
22	sam.	s^te Julie.	4	12	7	41	0	27	10	18
23	*Dim.*	s. Didier.	4	11	7	42	0	46	11	32
24	lun.	*Rogations.*	4	10	7	44	1	2	0	43 Soir.
25	mar.	s. Urbain.	4	9	7	45	1	17	1	51
26	mer.	s. Ph. de Néri.	4	8	7	46	1	32	2	58
27	jeud.	ASCENSION.	4	7	7	47	1	47	4	6
28	ven.	s. Germain.	4	7	7	48	2	5	5	14
29	sam.	s. Maximin.	4	6	7	49	2	26	6	21
30	*Dim.*	s. Félix, pape.	4	5	7	50	2	52	7	27
31	lun.	s^te Angèle de M.	4	4	7	51	3	26	8	28

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
N. L. le 1, à $8^h 56^m$ soir.	Le 1, à $11^h 33^m$ du mat.
P. Q. le 9, à $9^h 46^m$ soir.	Le 9, à $6^h 8^m$ du soir.
Pl. L. le 16, à $2^h 4^m$ soir.	Le 16, à $0^h 0^m$ du soir.
D. Q. le 23, à $9^h 44^m$ mat.	Le 23, à $6^h 3^m$ du mat.
N. L. le 31, à $0^h 35^m$ soir.	Le 31, à $11^h 53^m$ du mat.

JUIN. ♋ *Les jours croissent de 20 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s. Pamphile.	4	3	7	52	4	9 Matin.	9	20 Soir.
2	mer.	s. Marcellin.	4	3	7	53	5	2	10	4
3	jeud.	ste Clotilde.	4	2	7	54	6	5	10	38
4	ven.	s. Quirin.	4	1	7	55	7	14	11	5
5	sam.	s. Boniface. *V. j.*	4	0	7	56	8	27	11	27
6	*Dim.*	PENTECOTE.	4	0	7	57	9	41	11	46
7	lun.	s. Claude.	4	0	7	58	10	55	—	—
8	mar.	s. Médard.	4	0	7	58	0	11 Soir.	0	3 Matin.
9	mer.	s. Félicien. *Q. T.*	3	59	7	59	1	30	0	19
10	jeud.	s. Landry.	3	59	8	0	2	52	0	37
11	ven.	s. Barnabé.	3	59	8	0	4	18	0	58
12	sam.	s. Nabor.	3	58	8	1	5	46	1	24
13	*Dim.*	TRINITÉ.	3	58	8	2	7	10	2	0
14	lun.	s. Basile.	3	58	8	2	8	22	2	48
15	mar.	ste Germaine C.	3	58	8	3	9	18	3	53
16	mer.	s. Jean-Fr. Régis	3	58	8	3	9	58	5	11
17	jeud.	FÊTE-DIEU.	3	58	8	4	10	27	6	34
18	ven.	ste Marine.	3	58	8	4	10	49	7	56
19	sam.	s. Gerv., s. Prot.	3	58	8	4	11	7	9	14
20	*Dim.*	s. Silvère.	3	58	8	4	11	23	10	28
21	lun.	s. Louis de Gonz.	3	58	8	5	11	38	11	39
22	mar.	s. Paulin.	3	58	8	5	11	53	0	47 Soir.
23	mer.	ste Ethelrède.	3	59	8	5	—	—	1	55
24	jeu.	*Nat. de s. J.-Bapt.*	3	59	8	5	0	10 Matin.	3	3
25	ven.	*Fête du S. Cœur.*	3	59	8	5	0	29	4	11
26	sam.	ss. Jean et Paul.	4	0	8	5	0	54	5	18
27	*Dim.*	s. Ladislas.	4	0	8	5	1	25	6	20
28	lun.	s. Irénée.	4	0	8	5	2	5	7	16
29	mar.	*s. Pierre, s. Paul.*	4	1	8	5	2	56	8	3
30	mer.	Comm. de s. Paul	4	2	8	5	3	56	8	40

Phases de la lune.

☽ P. Q. le 8, à $7^h\ 12^m$ mat.
🌕 Pl. L. le 14, à $9^h\ 11^m$ soir.
☾ D. Q. le 21, à $11^h\ 33^m$ soir.
🌑 N. L. le 30, à $3^h\ 5^m$ mat.

Passage de la lune au méridien.

Le 8, à $6^h\ 23^m$ du soir.
Le 14, à $0^h\ 0^m$ du soir.
Le 21, à $5^h\ 24^m$ du mat.
Le 30, à $0^h\ 23^m$ du soir.

JUILLET. ♌ *Les jours diminuent de 1 h.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	s. Thierry.	4	2	8	5	5 Matin.	5	9 Soir.	9
2	ven.	*Visitat. de N. D.*	4	3	8	4	6	17	9	33
3	sam.	s. Anatole.	4	3	8	4	7	31	9	52
4	*Dim.*	ste Berthe.	4	4	8	4	8	46	10	9
5	lun.	ste Zoé.	4	5	8	3	10	1	10	26
6	mar.	s. Tranquille.	4	6	8	3	11	17	10	43
7	mer.	s. Procope.	4	6	8	2	0 Soir.	36	11	2
8	jeud.	ste Elisabeth, r.	4	7	8	2	1	58	11	25
9	ven.	s. Ephrem.	4	8	8	1	3	22	11	55
10	sam.	ste Félicité.	4	9	8	1	4	46	—	—
11	*Dim.*	s. Pie Ier.	4	10	8	0	6	3	0 Matin.	36
12	lun.	s. Jean Gualbert.	4	11	7	59	7	5	1	32
13	mar.	s. Eugène.	4	12	7	59	7	52	2	43
14	mer.	s. Bonaventure.	4	13	7	58	8	25	4	4
15	jeud.	s. Henri.	4	14	7	57	8	51	5	28
16	ven.	*N. D. du Carmel.*	4	15	7	56	9	11	6	50
17	sam.	s. Alexis.	4	16	7	55	9	27	8	7
18	*Dim.*	s. Camille.	4	17	7	54	9	43	9	20
19	lun.	s. Vinc. de Paul.	4	18	7	53	9	58	10	31
20	mar.	ste Marguerite.	4	19	7	52	10	15	11	41
21	mer.	s. Victor.	4	20	7	51	10	33	0 Soir.	49
22	jeud.	ste Madeleine.	4	21	7	50	10	56	1	58
23	ven.	s. Apollinaire.	4	23	7	49	11	24	3	5
24	sam.	ste Christine, v.	4	24	7	48	12	0	4	10
25	*Dim.*	s. Jacques le M.	4	25	7	47	—	—	5	08
26	lun.	ste Anne.	4	26	7	45	0 Matin.	47	5	59
27	mar.	s. Pantaléon.	4	28	7	44	1	44	6	39
28	mer.	s. Nazaire.	4	29	7	43	2	51	7	12
29	jeud.	ste Marthe.	4	30	7	41	4	3	7	37
30	ven.	s. Ignace de L.	4	31	7	40	5	18	7	58
31	sam.	s. Germ. l'Aux.	4	33	7	39	6	34	8	16

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 7, à 1h 41m soir.	Le 7, à 5h 55m du soir.
○ Pl. L. le 14, à 5h 2m mat.	Le 14, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 21, à 3h 18m soir.	Le 21, à 5h 24m du mat.
● N. L. le 29, à 4h 7m soir.	Le 29, à 11h [illegible]8m du mat.

AOUT. ♍ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 38 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	s. Pierre ès liens.	4	34	7	37	7	50 (Matin.)	8	33 (Soir.)
2	lun.	s. Alphonse.	4	35	7	36	9	6	8	50
3	mar.	Inv. s. Etienne.	4	37	7	34	10	25	9	8
4	mer.	s. Dominique.	4	38	7	33	11	45	9	30
5	jeud.	*N. D. des Neiges.*	4	39	7	31	1	8 (Soir.)	9	57
6	ven.	Transfig. de J. C.	4	41	7	30	2	31	10	33
7	sam.	s. Gaëtan.	4	42	7	28	3	48	11	22
8	*Dim.*	s. Cyriaque.	4	44	7	26	4	55	—	—
9	lun.	s. Justin.	4	45	7	25	5	46	0	25 (Matin.)
10	mar.	s. Laurent.	4	46	7	23	6	24	1	41
11	mer.	ste Susanne.	4	48	7	22	6	52	3	3
12	jeud.	ste Claire.	4	49	7	20	7	14	4	24
13	ven.	s. Hippolyte.	4	50	7	18	7	32	5	43
14	sam.	s. Eusèbe. *V. j.*	4	52	7	16	7	48	6	59
15	*Dim.*	ASSOMPTION.	4	53	7	14	8	4	8	12
16	lun.	s. Roch.	4	55	7	13	8	20	9	23
17	mar.	s. Mammès.	4	56	7	11	8	37	10	32
18	mer.	ste Hélène.	4	58	7	9	8	58	11	42
19	jeud.	s. Joachim.	4	59	7	7	9	24	0	50 (Soir.)
20	ven.	s. Bernard.	5	0	7	5	9	57	1	56
21	sam.	ste Jeanne Chant.	5	2	7	3	10	39	2	57
22	*Dim.*	s. Symphorien.	5	3	7	2	11	31	3	51
23	lun.	s. Philippe Beniti	5	5	7	0	—	—	4	35
24	mar.	s. Barthélemy.	5	6	6	58	0	34 (Matin.)	5	11
25	mer.	s. Louis, roi.	5	7	6	56	1	44	5	39
26	jeud.	s. Zéphyrin.	5	9	6	54	2	58	6	2
27	ven.	s. Jos. Calasanz.	5	10	6	52	4	15	6	22
28	sam.	s. Augustin.	5	12	6	50	5	32	6	40
29	*Dim.*	Déc. de s. J.-B.	5	13	6	48	6	50	6	57
30	lun.	ste Rose de Lima.	5	14	6	46	8	10	7	15
31	mar.	s. Raymond Non.	5	16	6	44	9	31	7	36

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 5, à 6h 34m soir.	Le 5, à 5h 37m du soir.
○ Pl. L. le 12, à 2h 32m soir.	Le 12, à 0h 6m du soir.
☾ D. Q. le 20, à 8h 39m mat.	Le 20, à 5h 35m du mat.
● N. L. le 28, à 3h 38m mat.	Le 28, à 0h 14m du soir.

SEPTEMBRE. ♎ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 44

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.	m.	Couch. de la Lune. h.	m.
1	mer.	s. Leu et s. Gilles	5	17	6	42	10	55	8	1
2	jeud.	s. Etienne, roi.	5	19	6	40	0	19	8	34
3	ven.	s. Lazare.	5	20	6	38	1	38	9	19
4	sam.	ste Rosalie.	5	22	6	36	2	47	10	17
5	*Dim.*	s. Laurent Justin.	5	23	6	34	3	42	11	28
6	lun.	ste Reine.	5	24	6	31	4	24	—	—
7	mar.	s. Cloud.	5	26	6	29	4	54	0	46
8	mer.	*Nativité de N. D.*	5	27	6	27	5	18	2	6
9	jeud.	s. Omer, év.	5	29	6	25	5	37	3	24
10	ven.	s. Nicolas Tolent.	5	30	6	23	5	54	4	40
11	sam.	s. Hyacinthe.	5	31	6	21	6	9	5	53
12	*Dim.*	ste Pulchérie.	5	33	6	19	6	25	7	4
13	lun.	s. Aimé.	5	34	6	17	6	42	8	15
14	mar.	*Exalt. de la Croix*	5	36	6	15	7	2	9	25
15	mer.	s. Nicomède. *Q. T.*	5	37	6	12	7	26	10	34
16	jeud.	s. Corneille.	5	39	6	10	7	56	11	41
17	ven.	Stig. de s. Franç.	5	40	6	8	8	34	0	45
18	sam.	s. Joseph C.	5	41	6	6	9	22	1	41
19	*Dim.*	s. Janvier.	5	43	6	4	10	19	2	29
20	lun.	s. Eustache.	5	44	6	2	11	25	3	7
21	mar.	s. Matthieu.	5	46	6	0	—	—	3	38
22	mer.	s. Maurice.	5	47	5	58	0	37	4	3
23	jeud.	ste Thècle.	5	49	5	55	1	51	4	24
24	ven.	*N. D. de la Merci*	5	50	5	53	3	8	4	43
25	sam.	s. Firmin.	5	51	5	51	4	26	5	1
26	*Dim.*	ste Justine.	5	53	5	49	5	46	5	19
27	lun.	ss. Côme et Dam.	5	54	5	47	7	8	5	39
28	mar.	s. Wenceslas.	5	56	5	45	8	34	6	4
29	mer.	s. Michel, arch.	5	57	5	43	10	0	6	35
30	jeud.	s. Jérôme.	5	59	5	41	11	24	7	17

(Lever de la Lune : M. Soir, jours 1–4 ; Matin, jours 22–24. Couch. de la Lune : Soir, jours 1–2 ; Matin, jours 7–9 ; Soir, jours 17–18.)

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 3, à 11h 22m soir.	Le 3, à 5h 30m du soir.
◯ Pl. L. le 11, à 2h 21m mat.	Le 11, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 19, à 3h 0m mat.	Le 19, à 5h 57m du mat.
● N. L. le 26, à 1h 56m soir.	Le 26, à 11h 40m du mat.

OCTOBRE. ♏ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 45.

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	s. Remi.	6	0	5	38	0	38 (Soir.)	8	12 (Soir.)
2	sam.	SS. Anges gard.	6	2	5	36	1	38	9	19
3	*Dim.*	s. Denys l'Aréop.	6	3	5	34	2	24	10	36
4	lun.	s. François d'As.	6	5	5	32	2	57	11	54
5	mar.	s. Placide.	6	6	5	30	3	22	—	—
6	mer.	s. Bruno.	6	8	5	28	3	43	1	12 (Matin.)
7	jeud.	s. Serge, s^te^ Bacq.	6	9	5	26	4	0	2	27
8	ven.	s^te^ Brigitte.	6	11	5	24	4	16	3	40
9	sam.	s. Denis, év.	6	12	5	22	4	32	4	51
10	*Dim.*	s. François Borg.	6	14	5	20	4	48	6	0
11	lun.	s. Nicaise.	6	15	5	18	5	7	7	10
12	mar.	s. Vilfrid.	6	17	5	16	5	30	8	19
13	mer.	s. Edouard.	6	18	5	14	5	57	9	27
14	jeud.	s. Calixte.	6	20	5	12	6	32	10	32
15	ven.	s^te^ Thérèse.	6	21	5	10	7	16	11	31
16	sam.	s. Léopold.	6	23	5	8	8	10	0	22 (Soir.)
17	*Dim.*	s^te^ Hedwige.	6	24	5	6	9	11	1	3
18	lun.	s. Luc, évang.	6	26	5	4	10	19	1	37
19	mar.	s. Pierre d'Alcan.	6	27	5	2	11	30	2	4
20	mer.	s. Jean Cantius.	6	29	5	0	—	—	2	26
21	jeud.	s^te^ Ursule.	6	31	4	58	0	44 (Matin.)	2	45
22	ven.	s. Mellon.	6	32	4	56	1	59	3	3
23	sam.	s. Rédempteur.	6	34	4	55	3	17	3	21
24	*Dim.*	s. Raphaël.	6	35	4	53	4	38	3	40
25	lun.	s. Crépin, s. Cr.	6	37	4	51	6	2	4	3
26	mar.	s. Evariste.	6	38	4	49	7	30	4	32
27	mer.	s. Frumence, *v.*	6	40	4	47	8	58	5	10
28	jeud.	s. Simon, s. Jude	6	42	4	46	10	20	6	1
29	ven.	s. Narcisse.	6	43	4	44	11	28	7	7
30	sam.	s. Lucain.	6	45	4	42	0	20 (Soir.)	8	23
31	*Dim.*	s. Quentin. *V. j.*	6	46	4	41	0	58	9	43

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 3, à 5^h^ 41^m^ mat.	Le 3, à 6^h^ 26^m^ du soir.
○ Pl. L. le 10, à 4^h^ 51^m^ soir.	Le 10, à 11^h^ 52^m^ du soir.
☾ D. Q. le 18, à 9^h^ 18^m^ soir.	Le 18, à 5^h^ 30^m^ du mat.
● N. L. le 25, à 11^h^ 37^m^ soir.	Le 25, à 11^h^ 9^m^ du mat.

NOVEMBRE. ↔ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 20

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	lun.	TOUSSAINT.	6	48	4	39	1	26 Soir.	11	2 S.
2	mar.	*Les Trépassés.*	6	50	4	37	1	47	—	—
3	mer.	s. Marcel.	6	51	4	36	2	6	0	18 Matin.
4	jeud.	s. Charles Borr.	6	53	4	34	2	23	1	31
5	ven.	ste Bertilde.	6	54	4	32	2	38	2	41
6	sam.	s. Léonard.	6	56	4	31	2	55	3	50
7	*Dim.*	s. Ernest.	6	58	4	29	3	13	4	59
8	lun.	Les 4 Couronnés	6	59	4	28	3	34	6	8
9	mar.	s. Théodore.	7	1	4	26	4	0	7	16
10	mer.	s. André Avellin	7	2	4	25	4	33	8	22
11	jeud.	s. Martin.	7	4	4	24	5	14	9	23
12	ven.	s. René, év.	7	6	4	22	6	4	10	16
13	sam.	s. Didace.	7	7	4	21	7	3	11	1
14	*Dim.*	s. Stanisl. Kotska	7	9	4	20	8	8	11	36
15	lun.	ste Gertrude.	7	10	4	19	9	17	0	5 Soir.
16	mar.	s. Edmond.	7	12	4	17	10	27	0	28
17	mer.	s. Grégoire Thau.	7	14	4	16	11	39	0	48
18	jeud.	s. Eudes.	7	15	4	15	—	—	1	6
19	ven.	ste Elisabeth.	7	17	4	14	0	53 Matin.	1	23
20	sam.	s. Félix de Valois	7	18	4	13	2	10	1	41
21	*Dim.*	*Présent. de N. D.*	7	20	4	12	3	30	2	2
22	lun.	ste Cécile.	7	21	4	11	4	55	2	27
23	mar.	s. Clément.	7	23	4	10	6	22	3	0
24	mer.	s. Jean de la Cr.	7	24	4	9	7	49	3	45
25	jeud.	ste Catherine.	7	26	4	8	9	7	4	45
26	ven.	ste Gen. des Ard.	7	27	4	8	10	8	6	0
27	sam.	s. Maxime.	7	28	4	7	10	54	7	22
28	*Dim.*	AVENT.	7	30	4	6	11	27	8	45
29	lun.	s. Saturnin.	7	31	4	5	11	52	10	5
30	mar.	s. André.	7	32	4	5	0	11 S.	11	20

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 1, à 2h 46m soir.	Le 1, à 6h 9m du soir.
○ P. L. le 9, à 9h 59m mat.	Le 9, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 17, à 2h 1.m soir.	Le 17, à 5h 45m du mat.
● N. L. le 24, à 9h 29m mat.	Le 24, à 11h 49m du mat.

DÉCEMBRE. ♑ *Les jours diminuent de 27 m.*

JOURS.		♂ FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	s. Éloi.	7	34	4	4	0	29 (Soir.)	—	—
2	jeud.	ste Bibiane.	7	35	4	4	0	45	0	32 (Matin.)
3	ven.	s. François Xav.	7	36	4	3	1	1	1	42
4	sam.	ste Barbe.	7	38	4	3	1	18	2	51
5	*Dim.*	s. Sabas, abbé.	7	39	4	2	1	39	3	59
6	lun.	s. Nicolas.	7	40	4	2	2	3	5	7
7	mar.	s. Ambroise.	7	41	4	2	2	33	6	13
8	mer.	*Imm. Conception.*	7	42	4	2	3	12	7	16
9	jeud.	ste Léocadie.	7	43	4	2	3	59	8	12
10	ven.	*N. D. de Lorette.*	7	44	4	1	4	56	8	59
11	sam.	s. Damase.	7	45	4	1	6	0	9	37
12	*Dim.*	s. Valery.	7	46	4	1	7	7	10	8
13	lun.	ste Lucie.	7	47	4	1	8	17	10	32
14	mar.	s. Nicaise.	7	48	4	1	9	28	10	53
15	mer.	s. Mesmin. *Q. T.*	7	49	4	2	10	39	11	11
16	jeud.	ste Adélaïde.	7	50	4	2	11	52	11	28
17	ven.	ste Olympe.	7	50	4	2	—	—	11	44
18	sam.	s. Gatien.	7	51	4	2	1	7 (Matin.)	0	3 (Soir.)
19	*Dim.*	s. Meurice.	7	52	4	3	2	27	0	25
20	lun.	s. Philogone	7	52	4	3	3	50	0	53
21	mar.	s. Thomas.	7	53	4	4	5	15	1	30
22	mer.	s. Honorat.	7	53	4	4	6	37	2	21
23	jeud.	ste Victoire.	7	54	4	5	7	48	3	29
24	ven.	ste Delphine. *V. j.*	7	54	4	5	8	42	4	50
25	sam.	NOEL.	7	55	4	6	9	22	6	16
26	*Dim.*	s. Etienne.	7	55	4	6	9	51	7	40
27	lun.	s. Jean, ap.	7	55	4	7	10	14	9	0
28	mar.	Les ss. Innocents	7	56	4	8	10	33	10	16
29	mer.	s. Thomas de C.	7	56	4	9	10	50	11	29
30	jeud.	ste Colombe.	7	56	4	10	11	6	—	—
31	ven.	s. Sylvestre.	7	56	4	11	11	24	0	39 (M.)

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 1, à 3h 24m mat.	Le 1, à 6h 24m du soir.
⊙ Pl. L. le 9, à 5h 4m mat.	Le 9, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 17, à 4h 31m mat.	Le 17, à 5h 55m du mat.
● N. L. le 23, à 8h 4m soir.	Le 23, à 11h 38m du mat.
☽ P. Q. le 30, à 7h 36m soir.	Le 30, à 5h 46m du soir.



L'ANNÉE 1897

L'ANNÉE 1897 RÉPOND AUX ANNÉES :

6650 de la période julienne.
2673 des Olympiades. La 4e année de la 668e Olympiade commence en juillet 1895.
2650 de la fondation de Rome, selon Varron (mars).
2645 de l'époque de Nabonassar, depuis février.
1897 de la naissance de Jésus-Christ.
1315 de l'Hégire ou des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or. . . .	17	Cycle solaire.	2
Epacte.	XXVI	Indiction romaine. .	10
Lettre dominicale.			C

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 14 février.
Les Cendres, le 3 mars.
PAQUES, le 18 avril.
Les Rogations, les 24, 25 et 26 mai.
L'ASCENSION, le 27 mai.

LA PENTECOTE, le 6 juin.
La Trinité, le 13 juin.
La FÊTE-DIEU, le 17 juin.
L'Avent, le 28 novembre.

QUATRE-TEMPS.

Les 10, 12 et 13 mars.
Les 9, 11 et 12 juin.
Les 15, 17 et 18 septembre.
Les 15, 17 et 18 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps commencera le 20 mars, à 8 heures 25 minutes du matin. *Equinoxe.*

L'Eté commencera le 21 juin, à 4 heures 32 minutes du matin.

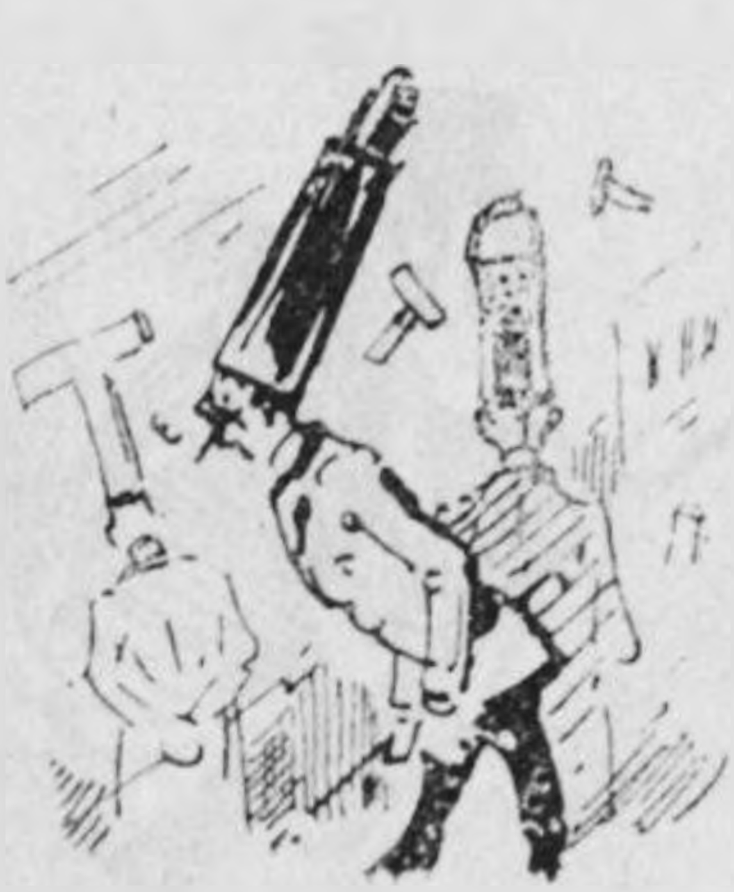
L'Automne commencera le 22 septembre, à 6 heures 58 minutes du soir. *Equinoxe.*

L'Hiver commencera le 21 décembre, à 1 heure 22 min. du soir.

ÉCLIPSES DE 1897.

Il y aura en 1897 deux éclipses de soleil.

1. Éclipse annulaire de soleil, le 1er février 1897, invisible à Paris.
2. Éclipse annulaire de soleil, le 29 juillet 1897, invisible à Paris.





SIGNES DU ZODIAQUE.

		Degrés.			Degrés.
0	♈ *Aries,* le Bélier .	0	7	♏ *Scorpius,* le Scorpion	210
1	♉ *Taurus,* le Taureau	30	8	♐ *Sagittarius,* le Sagittaire. .	240
2	♊ *Gemini,* les Gémeaux	60	9	♑ *Capricornus,* le Capricorne .	270
3	♋ *Cancer,* l'Écrevisse	90	10	♒ *Aquarius,* le Verseau. . .	300
4	♌ *Leo,* le Lion. . .	120	11	♓ *Pisces,* les Poissons	330
5	♍ *Virgo,* la Vierge	150			
6	♎ *Libra,* la Balance	180			

☉ Le Soleil. — ◉ La Lune, satellite de la terre.





PLANÈTES.

☿ Mercure. ♀ Vénus. ♁ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune. ⚶ Vesta. ⚵ Junon. ⚳ Cérès. ⚴ Pallas. Junon. Vesta. Astrée. Hébé. Iris. Flore. Métis. Hygie. Parthénope. Victoria. Égérie. Irène. Eunomia. Psyché. Thétis. Melpomène. Fortuna. Massalia. Lutetia. Calliope. Thalie. Thémis. Phocéa. Proserpine. Euterpe. Bellone. Amphitrite. Uranie. Euphrosyne. Pomone. Polymnie. Circé. Leucothée. Atalante. Fidès. Léda. Lætitia. Harmonia. Daphné. Isis. Ariane. Nysa. Eugenia. Hestia. Aglaïa. Doris. Palès. Virginia. Nemausa. Europa. Calypso. Alexandra. Pandore. Mélété. Mnémosyne. Concordia. Olympia. Écho. Danaé. Erato. Ausonia. Angelina. Maximiliana. Maja. Asia. Leto. Hesperia. Panopea. Niobé. Feronia. Clytia. Galathea. Eurydice. Freia. Frigga. Diana. Eurynome. Sapho. Terpsichore. Alcmène. Béatrix. Clio. Io. Sémélé. Sylvia. Thisbé. Antiope. Udine. Aréthusa. Æglé. Clotho. Ianthe.





TABLEAU

DES PLUS GRANDES MARÉES EN 1897

MOIS	JOURS ET HEURES DE LA SYZYGIE	HAUTEUR de la marée
JANVIER....	N L. le 3, à 6 h. 13 m. du mat.	0,89
	P. L. le 18, à 8 h. 26 m. du soir.	0,93
FÉVRIER....	N. L. le 1, à 8 h. 23 m. du soir.	0,93
	P. L. le 17, à 10 h. 20 m. du mat.	1,08
MARS......	N. L. le 3, à 0 h. 6 m. du soir.	0,94
	P. L. le 18, à 9 h. 37 m. du soir.	1,14
AVRIL......	N. L. le 2, à 4 h. 33 m. du mat.	0,89
	P. L. le 17, à 6 h. 34 m. du mat.	1,11
MAI.......	N. L. le 1, à 8 h. 56 m. du soir.	0,80
	P. L. le 16, à 2 h. 4 m. du soir.	1,01
	N. L. le 31, à 0 h. 35 m. du soir.	0,72
JUIN.......	P. L. le 14, à 9 h. 11 m. du soir.	0,93
	N. L. le 30, à 3 h 5 m. du mat.	0,77
JUILLET	P. L. le 14, à 5 h. 2 m. du mat.	0,93
	N. L. le 29, à 4 h. 7 m. du soir.	0,91
AOUT......	P. L. le 12, à 2 h. 32 m. du soir.	0,97
	N. L. le 28, à 3 h. 38 m. du mat.	1,03
SEPTEMBRE..	P. L. le 11, à 2 h. 21 m. du mat.	0,97
	N. L. le 26, à 1 h. 56 m. du soir.	1,09
OCTOBRE....	P. L. le 10, à 4 h. 51 m. du soir.	0,91
	N. L. le 25, à 11 h. 37 m. du soir.	1,08
NOVEMBRE..	P. L. le 9, à 9 h. 59 m. du mat.	0,81
	N. L. le 24, à 9 h. 29 m. du mat.	1,01
DÉCEMBRE..	P. L. le 9, à 5 h. 4 m. du mat.	0,74
	N. L. le 23, à 8 h. 4 m. du soir.	0,98

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes

marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, on aura l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1897 les plus fortes marées seront celles des 18 février, 20 mars, 18 avril, 18 mai, 29 août, 28 septembre, 27 octobre et 25 novembre. Ces marées, surtout celles des 18 février, 20 mars, 18 avril, 28 septembre et 27 octobre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de	Brest	3 m. 21	Port de	Saint-Malo	5 m. 67
—	Lorient	2 m. 38	—	Audierne	2 m. 00
—	Cherbourg	2 m. 82	—	Croisic	2 m. 50
—	Granville	6 m. 11	—	Dieppe	4 m. 44

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port. *Exemple :* Quelle sera à Saint-Malo la hauteur de la marée qui arrivera le 18 avril 1897, un jour et demi après la syzygie du 17? Multipliez 5 m. 67, unité de hauteur à Saint-Malo, par le facteur 1.11 du tableau, vous aurez 6 m. 29 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.

CALENDRIER DU JARDINIER.

Janvier.

Labour à la bêche des terrains qui doivent être semés aux mois de mars et avril. — Conduire le fumier. — Confection de couches. — Semer sur couche laitues et carottes hâtives. — Repiquer sous cloches laitues et romaines. — Si le temps est beau, donner de l'air aux artichauts. — Forcer les asperges. — Semer pois michaux hâtifs sur costières. — Visiter la serre aux légumes.

Planter arbres fruitiers dans les sols secs, s'il ne gèle pas. — Laver au lait de chaux les arbres fruitiers couverts de lichen et de mousse. — Tailler les poiriers et pommiers.

Utiliser les mauvais jours en fabriquant des paillassons.

Février.

Continuer les labours et les fumures. — Semer en pleine terre poireaux, persil, cerfeuil, cresson alénois, pois hâtifs et oignons blancs, fèves de marais. — Semer sur couche melons, haricots pour récolter en vert, radis. — Repiquer sur couche laitues et romaines hâtives. — Aérer les artichauts. — Récolter les choux de Bruxelles. — Labourer les asperges.

Continuer les plantations et la taille des arbres fruitiers à pépins. — Commencer la taille des arbres à noyaux. — Écheniller les haies et les arbres. — Planter et tailler la vigne.

Mars.

Continuer la préparation des carrés. — Semer sur costières ou couche sourde les choux d'York, de Milan, quintal et les choux-raves. — Semer en pleine terre betteraves, carottes, pois, chicorée, etc. — Planter les

pommes de terre hâtives, griffes d'asperges et bulbes d'ail et d'échalote. — Découvrir les artichauts. — Renouveler les réchauds des couches. — Planter les porte-graines. — Donner de l'air aux plantes sous châssis.

Terminer la taille des arbres fruitiers. — Bouturer les groseilliers. — Abriter contre les froids les pêchers, abricotiers qui vont fleurir.

Avril.

Semer sur couche les céleri, chicorée, citrouilles, courges, cornichons. — Semer en pleine terre toutes les graines, sauf les haricots. — Repiquer les choux-fleurs semés en janvier sur couche. — Arroser si cela est utile. — Labourer et œilletonner les artichauts. — Planter les fraisiers. — Récolter les asperges.

Continuer à abriter les arbres fruitiers en fleur, tels que pêchers, abricotiers. — Pratiquer les greffes.

Mai.

Continuer les semis des mois de mars et d'avril. — Semer les choux-fleurs, salsifis et brocolis. — Transplanter laitue, romaine, chicorée. — Repiquer sur couche sourde et sous cloches les melons. — Pincer les fèves. — Ramer les pois. — Semer haricots pour récolter en sec. — Planter ciboules et poireaux. — Déchausser les échalotes. — Mettre en place et en pleine terre les tomates. — Arroser amplement et fréquemment.

Ebourgeonner les arbres fruitiers. — Palisser la vigne.

Juin.

Continuer à semer les haricots. — Lier les romaines et les chicorées. — Transplanter les choux, choux-fleurs, oignons, poireaux, etc., semés au printemps en pépinière. — Ramer les pois et les haricots. — Enlever les coulants des fraisiers. — Pincer les tomates. — Tailler les melons de seconde saison. — Récolter artichauts, fraises, melons hâtifs cultivés sous châssis. —

Arroser les fraisiers et tous les légumes qui demandent beaucoup d'eau. — Biner et sarcler.

Continuer à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. — Commencer à récolter les cerises.

Juillet.

Semer les pois tardifs. — Renouveler les semis d'oignons. — Lier les chicorées et scaroles. — Lier et butter les cardons. — Récolter pommes de terre hâtives, échalotes, ail. — Tailler une seconde fois les melons. On commence à récolter les cornichons. — Arroser et butter les céleris. — Sarcler et biner les carottes, betteraves, etc. — Récolter les semences et porte-graines à mesure qu'ils mûrissent. — Enlever les coulants des fraisiers.

Ecussonner et desserrer les ligatures des greffes du printemps. — Ebourgeonnement et palissage des pêchers, vignes, etc. — Enlever les feuilles qui couvrent complètement les pêches et les abricots.

Août.

Semer chicorée, navets, épinards, mâche, choux cœur de bœuf et pain de sucre, etc. — Repiquer les plants de fraisiers. — Arroser largement. — Surveiller les porte-graines. — Semer les oignons blancs hâtifs. — Biner et sarcler. — Butter les céleris et cardons. — Récolter les oignons.

Continuer à écussonner et à palisser. — Commencer l'épamprage des treilles et des vignes. — Opérer la taille en vert dite *cassement*. — Détruire les animaux et insectes qui attaquent les fruits mûrs.

Septembre.

Semer choux-fleurs demi-durs, laitue d'hiver, radis noirs, épinards pour mars et avril, mâche. — Planter choux et chicorée pour l'hiver. — Repiquer l'oignon blanc. — Terminer la récolte des graines. — Empoter les fraisiers qui doivent être forcés. — Préparer les silos

et magasins destinés aux racines. — Planter oseille et fraisiers. — Labourer et fumer les carrés non occupés. — Terminer la récolte des oignons.

Continuer l'épamprement des vignes. — Récolter et sécher les prunes à pruneaux. — Biner les pépinières. — Opérer le dernier pincement. — Récolter les poires.

Octobre.

Planter griffes d'asperges dans les sols secs. — Supprimer les vieux pieds d'artichauts. — Repiquer les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. — Planter les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Détruire les vieilles couches. — Récolter les navets. — Mettre en jauge les choux cabus pommés.

Commencer la plantation des arbres fruitiers qui se dépouillent de leurs feuilles. — Continuer la récolte des fruits à pépins.

Novembre.

Semer mâche, pois hâtifs et carottes de Hollande. — Butter les artichauts. — Mettre en place les choux semés en août. — Replanter oseille. — Rentrer dans les caves les cardons, chicorée, céleri, choux-fleurs et les derniers artichauts. — Arracher les carottes, betteraves et navets.

Continuer, s'il y a lieu, les plantations des arbres fruitiers. — Préparer les trous pour les plantations du printemps.

Ramasser les feuilles et confectionner les composts.

Décembre.

Couvrir les artichauts de feuilles et de fumier. — Visiter les légumes conservés dans les silos ou les caves, et donner de l'air pendant le jour. — Commencer les labours d'hiver.

Continuer les plantations et commencer la taille des arbres à pépins.

PROPHÉTIES

JANVIER

Celui qui, le 1er janvier, se lèvera en chantant, sera enchanté toute la journée. — S'il est choriste à



l'Opéra, c'est en chanteur qu'il se couchera. — L'enfant mâle et blond né le 10 janvier, fête de saint Agathon, sera plus tard minérologiste. — Si, le jour de son mariage, le mari, encore futur et demi,

se sent des fourmillements, mauvais présage qui devra lui faire remettre la noce au lendemain. — Le 25, une maîtresse de maison, pour bien connaître une cuisinière, l'examinera par le menu. — Un ténor vivra d'un chat.

FÉVRIER

Le 4 février, toute demoiselle qui croquera une pomme à minuit cinquante, verra, en dormant, le futur de ses rèves. — Les garçons nés le 26 de ce mois seront, au mal, durs comme porphyre. — Si le 27 le mari sent ses pouces engourdis, ce ne sera



pas le moment de songer à avoir un enfant, il faudra remettre à quinzaine. — Une demoiselle qui voudra aller querir un mari à Alençon y trouvera *plus de bossus que de maisons*. — Un jeune blond ayant épousé, en premières noces, une femme brune sera fort surpris d'avoir un enfant roux.

MARS

Les jeunes filles nées le 7 de ce mois devront, pour être légitimes, être brunes ; si elles sont blondes, elles seront à refaire. — Si le 11 il y a éclipse de lune par les nuages, il faudra éviter l'échange des promesses de mariage, celles-ci ne devant pas abou-



tir. — Quiconque, du côté des dames, voudra posséder un mari malin ira le chercher à Auvers, où tous les hommes ont le nez creux. — Un monsieur déclarera aimer le piano comme scie comme ça. — Un banquier établira ses bureaux près d'un tribunal pour avoir moins à se déranger. — Un mari s'enrhumera pour avoir embrassé une dame froide.

AVRIL

Le 1er avant midi, quiconque ouvrira le bec trop

largement, avalera un poisson. — Si au moment de passer son examen on se sent le cœur dé-



faillir, il faudra remettre à l'an prochain. — Un mari, négligent d'un conseil donné le mois précédent, s'enrhumera le 9 de ce mois, rien qu'en embrassant sa femme trop froide. — Tous les mariages contractés alors que le soleil et la lune se montreront ensemble sur l'horizon seront féconds. — Pour avoir un mari pas trop finaud, une demoiselle épousera *un dindon d'Angivilliers* près de Clermont en Picardie. — Le 14 de ce mois, n'éternuez pas avant midi, car c'est mauvais présage d'éternuer le matin. — Les enfants venus au monde le 21 de ce mois auront l'air... benoît du saint du jour.

MAI

Si, à l'heure d'aller fêter belle-maman, votre oreille ne tinte pas clair, restez chez vous. — Un mari embrassera sa femme trop ardente, y brûlera ses... moustaches. — Un paresseux malpropre ne

fera rien... pas même ses ongles. — Le 27, un quidam, désireux de prendre le chemin le plus court



pour aller à l'hôpital, se fera poète. — Un Marseillais louchera tellement que pour apercevoir quelqu'un, il devra lui tourner le dos.

JUIN

Le 1er juin, au moment de sortir, quiconque trébuchera devra, et bien vite, rentrer se coucher. — Cinq minutes après son mariage, un épouseux de Normandie en deviendra camus comme chien d'Artois. —

Le 16, un miséreux centenaire découvrira que le drame de sa vie a commencé par la faim. — Le 21, un quidam ayant pris le verre d'un ivrogne se croira



empoisonné parce qu'il aura pris un verre de gris. — Un Anglais dînant le 28, au restaurant, demandera un bœuf mécanique : on lui apportera un bœuf aux tomates. — La fortune sera promise à tous les enfants nés le 31, de 5 à 7 h. du matin, bossus et bègues.

JUILLET

Tous les mariages contractés le 1er de ce mois pendant que se couchera le soleil et que se lèvera la lune, seront médiocres de résultats. — Une dame qui voudra savoir si son mari lui est fidèle, mangera trois gousses d'ail : si le mari ne s'aperçoit de

rien, c'est qu'il sera fidèle. — Le 7, si Vénus brille d'un vif éclat, les jeunes filles nées à Quimper seront



belles à séduire des sénateurs. — Le 21, un boursier sera conduit au poste pour avoir, en pleine rue, relevé la cote de... la Bourse. — Le 29, lacez avec soin vos bottines : si le lacet casse, mauvaise journée à prévoir. — Un nerveux, craignant les courants d'air, se refusera à aller à Avignon la venteuse.

AOUT

Une dame aimant à boire — il y en a — épousera, le 1er de ce mois, un *buvier* d'Anjou. — Si, à l'heure de midi, votre robe, madame, s'accroche,

mauvais présage, restez coite toute la journée. — Mais excellent présage si, le 15 au matin, vous rencontrez un nid d'abeilles. — Deux témoins prudents et respectueux des lois appelleront le garde champêtre pour rédiger le procès-verbal d'un duel. — Un vieil ivrogne, quasi centenaire, célébrera le 30, à



Saint-Germain les Belles-Filles, chez le mastroquet, ses noces de zinc. — Un député ira inaugurer toutes les lignes, sauf la droite.

SEPTEMBRE

Le 1[er] septembre, un criminel s'embarquera pour l'Afrique afin d'y trouver la Libye. — Toute dame rencontrant, à onze heures sonnant, un homme con-

trefait, devra rebrousser chemin. — Une demoiselle rira toute sa vie parce qu'elle aura épousé un *gouailleur* d'Avize. — Pour être heureux en ménage, les



futurs éviteront de se présenter à la mairie à l'heure de midi, alors que simultanément sonnent l'horloge publique et le nez de M. le maire. — Si pour premier enfant elle veut une fille, une jeune mariée devra, pendant tout ce mois, commencer par se chausser du pied droit. — Le 30, à Mure, un homme mûr sera surpris au pied d'un mur occupé à voler des mûres.

OCTOBRE

Un huissier ira au bagne pour avoir scié l'huis d'un confrère. — Le 6 du mois, une dame cher-

chant son mari le trouvera dans l'embarras. — Qui naîtra un des six du mois, 6, 16 ou 26, aura un caractère indécis. — Pour mieux se mettre en deuil,



Cocambo ne se fera plus les dents. — Quiconque flattera, le matin, un chien inconnu, s'apercevra que cela porte malheur. — Quiconque se mariera la septième heure du quatrième jour de la lune n'aura pas d'enfants.

NOVEMBRE

Les enfants nés le 1er de ce mois et appelés du nom de Félix seront heureux en amour, argent et santé. — Une bonne apprendra à être malpropre pour aller se placer cuisinière à Bapaume, où *c'est le plus sale* qui fait la cuisine. — A une dame qui lui aura demandé une boucle de ses cheveux, Ferdinand répondra par le don d'une paire de boutons en diamant. — Un abonné des téléphones tombera en syncope : on lui aura répondu à seconde réquisition. — Elles devront éviter d'épouser des hommes nés

sous le signe du sagittaire, les dames qui n'aimeront pas à être un peu secouées. — Un troupier



sera mis au bloc pour avoir perdu son temps à chercher dans son sac le bâton de maréchal qu'on lui aura dit y être caché.

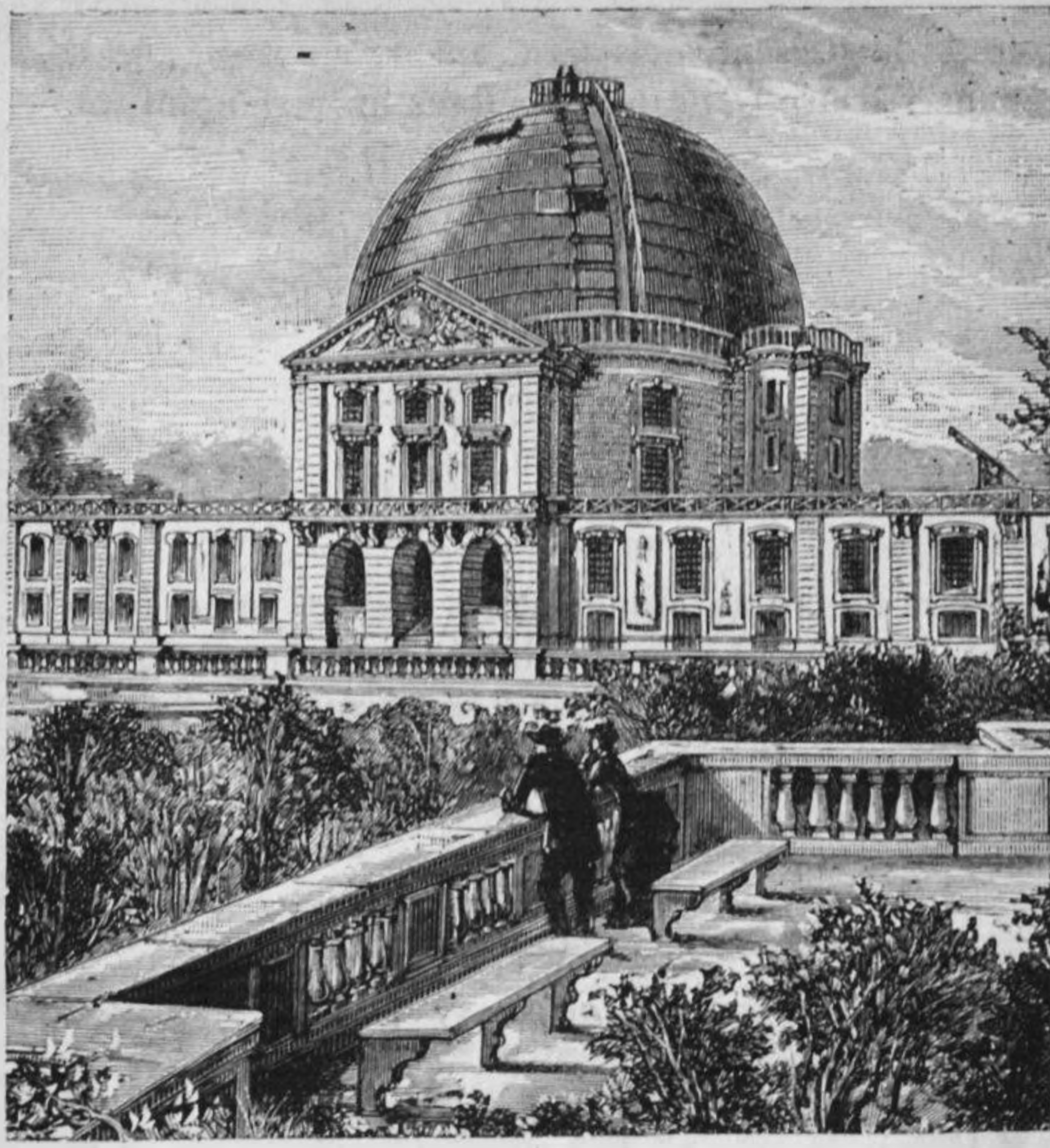
DÉCEMBRE

Tout homme de trente-quatre ans qui, le 25 de ce mois, ne sera pas marié risquera fort d'épouser sa... cuisinière. — Un ivrogne épousera une demoiselle des téléphones pour l'envoyer à l'eau quand il ira chez le marchand de vin. — Tout garçon né

le 4 du présent mois sera sapeur, vingt ans après, dans l'armée française. — Dans un restaurant, on



servira un vin de grande crue. — La jeune dame qui, le 31, à l'heure de minuit, déposera sur le nez de son mari un gentil petit bécot aura, neuf mois après, un gentil petit bébé mâle. — Ce même jour, le 31, tous les porte-monnaie se prépareront à bayer aux étrennes.



ASTRONOMIE

L'OBSERVATOIRE DE MEUDON

En décrivant la grande lunette astronomique qui vient d'être terminée pour l'observatoire de Meudon, M. Janssen a indiqué quelles causes ont retardé jusqu'à ce jour l'achèvement des installations de cet établissement, le premier en France qui ait été con-

sacré à l'observation physique des astres. On sait que cet observatoire, dont l'initiative est due à M. Janssen, ne s'attache pas aux mouvements ni aux révolutions du monde astral, mais étudie leur nature et leur composition, celle de leur atmosphère, les phénomènes qui modifient leur surface, par suite leur aspect.

La date de fondation remonte à l'année 1876, et, depuis cette époque, l'œuvre a dû traverser deux périodes financières bien différentes : une première, encore favorable, où les crédits de fondation ont été votés; une seconde où les difficultés financières s'accusaient de plus en plus, et dans laquelle non seulement les ressources nécessaires pour l'achèvement n'ont pu être accordées, mais où l'on a dû subir de cruelles réductions du budget ordinaire lui-même, réductions qui, ne pouvant porter sur le personnel, mirent en souffrance les publications et les travaux. Ce sont les crédits destinés aux instruments et aux publications qui, détournés de leur affectation première, ont permis de mener à bien la restauration partielle et l'appropriation de ce qui restait du château de Meudon aux services divers d'un observatoire, la construction des grandes coupoles servant à abriter les instruments d'observation et surtout les lunettes photographiques. La somme ainsi distraite s'est élevée à cent trente-cinq mille francs.

Bien qu'il ait fallu réduire de beaucoup les dépenses courantes, Meudon est quand même devenu un observatoire réputé dans le monde entier. C'est là, par M. Janssen, qu'a été inaugurée la photographie astrale, qu'elle a été appliquée en grand et

a donné des résultats de premier ordre. Par elle, on connaît maintenant le véritable aspect de la surface solaire, les vraies formes des granulations de la matière incandescente qui vivifie notre monde solaire, la figure des facules ou points brillants observés dans le voisinage des taches, dont l'aspect se modifie périodiquement. C'est également à Meudon, par l'observation photographique, que la lune et les planètes se sont révélées comme des astres de composition identique à celle de notre terre. Enfin, c'est à Meudon qu'a été, pour la première fois, pratiquée la photographie des comètes, ces astres mystérieux, sur la nature desquels on ne s'accorde pas toujours, bien qu'on en connaisse parfaitement les révolutions.

Meudon n'est pas encore achevé, mais il est désormais en mesure de fonctionner normalement, et c'est à la persévérante énergie de M. Janssen qu'il le doit.

LE SOLEIL

L'étude des taches du soleil a été et est encore, pour les astronomes, une question sérieuse devant les conduire à la connaissance approfondie de la nature de l'astre et des mouvements de la matière incandescente qui, sur une grande épaisseur, en constitue l'enveloppe extérieure. Actuellement le mouvement des taches solaires ayant, sous le rapport des dimensions, acquis son maximum en août 1893, est en voie de décroissance, et le prochain minimum sera atteint en 1900. Toutefois on a observé, en avril 1895, une tache, très beau type de forme de tache circulaire et régulière, ne mesurant pas moins

de 45,700 kilomètres d'un bord de la pénombre à l'autre.



Les taches solaires.

On s'est demandé si l'intensité des rayons calorifiques du soleil est affectée par les taches. Un astro-

nome russe, A. Savelief, de Kiew, s'appuyant sur des observations de cinq ans, répond par l'affirmative et constate que la radiation solaire s'augmente avec l'activité des taches; elle ne dépend pas de leur nombre, mais de l'intensité de leurs évolutions.

Quelle est la température du soleil?

C'est là une question sur laquelle on ne s'accorde guère, puisque les chiffres indiqués varient de quinze cents degrés à cinq millions. D'après des études entreprises par M. Le Chatelier, cette température serait de 7,600 degrés, avec une incertitude inférieure à mille degrés. Trois physiciens anglais qui ont étudié le même problème et cherché la solution par une méthode différente, sont arrivés à dix mille degrés. Quelle est la vérité? Peut-être la connaîtra-t-on un jour, mais, pour le moment, l'incertitude subsiste.

LA LUNE

Le grand travail de construction d'une carte de la lune au moyen d'épreuves photographiques se poursuit par les soins de MM. Lœwy et Puiseux. Les clichés qu'ils ont déjà obtenus sont soumis à l'agrandissement par des procédés spéciaux qu'applique le docteur Weinik, directeur de l'observatoire de Prague. Les dimensions de ces épreuves sont telles qu'elles correspondent à un diamètre de quatre mètres pour le disque complet de la lune.

Avec les épreuves obtenues à l'observatoire de Paris au moyen du grand équatorial coudé, épreuves qui mesurent dix-huit centimètres de diamètre, on peut obtenir des agrandissements de dix fois en dia-

mètre quand l'épreuve doit être examinée de près ; de vingt-trois fois, si on doit la voir de loin. M. Weinik estime que, dans ce dernier cas, l'image photographique doit permettre d'apercevoir à la surface de la lune des objets mesurant deux cent cinquante mètres dans leur plus grande dimension. M. Puiseux est moins enthousiaste : pour lui, on doit être satisfait de pouvoir distinguer des étendues d'un kilomètre.

Un des résultats de l'étude des photographies lunaires a été de bien reconnaître comment se sont produits les phénomènes qui ont déterminé les accidents de surface de la lune.

En tout cas, MM. Lœwy et Puiseux se proposent de commencer bientôt la construction de la carte lunaire à l'échelle de un millimètre pour dix-huit cents mètres.

LA COULEUR DU CIEL

La coloration bleue du ciel n'est que la coloration de la masse d'air qui nous enveloppe.

D'après M. Spring, cette coloration doit être attribuée au fait que la lumière solaire qui éclaire tous les points du firmament est une lumière polarisée et non une lumière directe. Ces éléments constitutifs de l'air présentent une teinte bleue, mais l'épaisseur de l'atmosphère est trop faible pour qu'en la traversant les rayons lumineux émanés du soleil se chargent de cette couleur suivant l'intensité que lui attribuent nos yeux. Il en est tout autrement pour les rayons solaires : après avoir frappé directement la surface de notre globe, ils sont réfléchis dans toutes les directions. Ces rayons réfléchis en cheminant

dans l'atmosphère, à mesure qu'ils s'éloignent du sol, traversent des couches de moins en moins denses, dans chacune desquelles ils subissent, en vertu des lois de la réfraction, une déviation nouvelle et sans cesse s'éloignent de la direction normale. Arrivés dans les dernières couches, leur course forme avec leur direction apparente un angle tellement ouvert qu'ils ne se perdent pas dans l'espace, mais, subissant la réflexion totale, sont ramenés vers le sol.

Par le fait de ce cheminement, ils ont accompli dans l'atmosphère une course qui se trouve deux ou trois fois plus longue que celle leur trajet direct, et ils ont pu alors se charger de la couleur de toutes les épaisseurs traversées. En réalité, ces rayons, en évaluant à soixante kilomètres l'épaisseur de la couche atmosphérique, ont circulé dans celle-ci sur une longueur triple, soit de cent quatre-vingts kilomètres.

M. Spring attribue donc à une sorte de mirage la couleur sous laquelle nous apparaît le ciel.

RETOUR DE DATES

Une remarque très curieuse a été faite le 12 avril 1895 : c'est que, pour la première fois depuis la mort du Christ, c'est-à-dire depuis le commencement de l'ère chrétienne, les planètes occupaient les positions qu'elles marquaient à cette époque.

La planète Mars a été l'objet de curieuses observations relativement à sa constitution physique. On a remarqué que, pour cette planète, il n'y a presque jamais de nuages ni de pluies. Pendant l'été, les neiges sont fondues par l'action de la chaleur solaire,

et il se produit alors des inondations qui recouvrent de vastes surfaces et font disparaître les canaux que l'on aperçoit durant l'été. A la suite de cette époque de l'année martiale, succède une période d'évaporation pendant laquelle la vapeur d'eau est transportée des chaudes régions de l'équateur aux régions polaires glaciales : là elles se condensent et retombent sous forme de neige.

LES GRANDES LUNETTES

Le nombre et les dimensions des instruments d'optique ne cessent de grandir, et avec ce nombre, comme avec ces dimensions, les découvertes célestes se multiplient.

Ainsi on annonce la construction à Iéna d'un télescope photographique dont l'objectif astronomique mesurera un mètre treize centimètres de diamètre.

Actuellement en France, on a commencé, en vue de l'Exposition de 1900, un immense télescope dont le miroir réflecteur en verre argenté aura trois mètres de diamètre, soixante centimètres d'épaisseur, et pèsera dix mille kilogrammes. L'objectif aura un mètre un quart d'ouverture, et sa distance focale sera de soixante mètres. On pourra, au moyen de ce puissant instrument, obtenir des grossissements dix mille fois l'objet observé, et on pourra voir les détails de la surface lunaire comme si le satellite de la terre n'était plus qu'à trente-huit kilomètres. Réellement, on le sait, la distance de la terre à la lune est de plus de quatre-vingt mille kilomètres.

FOUDRE EN BOULE

Un habitant de Grenoble, M. Meltebal, a signalé à l'Académie des sciences, dans une note très explicite, un cas d'éclair en boule des plus remarquables.

« Après une sécheresse de plusieurs mois, dit-il, la pluie se mit à tomber, à Grenoble, le mercredi 21 octobre 1895, après midi. Bien qu'il n'y eût ni éclairs, ni grondements de tonnerre, le temps était lourd et orageux. La pluie continua toute la soirée dans les mêmes conditions.

« Vers huit heures, m'étant approché de la fenêtre, je vis subitement apparaître une grosse boule de feu à l'extrémité d'une tige de fer placée au sommet d'une maison voisine pour supporter les fils télégraphiques. Comme je n'en n'étais séparé que de la largeur d'une place, soit d'environ cent mètres, je pus observer très distinctement le phénomène. Cette boule, dont le contour apparent était nettement défini, malgré les radiations lumineuses, pouvait avoir trente centimètres de diamètre. »

HOROSCOPE D'UNE PRINCESSE

Peu gracieux, les Allemands.

Depuis que les Russes se sont débarrassés de leur encombrante alliance, il n'est pas de choses désagréables qu'ils n'envoient à ceux qui, pourtant, les ont aidés de leur influence en 1870.

On colportait, pendant l'hiver de 1895, dans le grand monde berlinois, l'horoscope de la fille du tsar Nicolas, la grande-duchesse Olga, née peu de temps auparavant. Cet horoscope aurait vivement

ému le tsar et la tsarine. Pour ajouter au côté désagréable de cette fâcheuse prédiction, on ajoutait, à Berlin, qu'elle était due au prince Charles de Danemark, qui serait grand spirite et astrologue convaincu.

Le prince aurait prédit que la grande-duchesse aura des cheveux bruns, des yeux foncés, le visage rond, et qu'elle ne sera pas jolie. Dans un an elle fera une grande maladie, sera malade dans sa troisième, quatrième, sixième et septième année, et mourra peut-être dans sa huitième année. En aucun cas, elle ne dépassera pas l'âge de vingt ans.

Voilà un prophète, et ce n'est pas le prince Charles de Danemark, a-t-on reconnu depuis, qui n'est pas précisément rassurant... si prophétie il y a !

CALENDRIER MENSUEL FLORAL

Une grande mondaine parisienne qui s'est composé, — à l'instar des Japonais, — un calendrier floral, a du papier pour chaque mois. Janvier étant la saison du jasmin d'hiver, elle a pour ses trente et un jours du papier bleu tendre marqué de la gaie fleurette jaune ; en février, le papier est vert ail avec des perce-neige ; en mars, crème et primevères roses ; en avril, mauve avec pluie de violettes ; en mai, vert d'eau et bouquet de muguet ; en juin, rosé avec touffes de roses ; en juillet, blanc avec lis d'or ; en août, jaunâtre orné d'un dahlia... japonais ; en septembre, lilas, fleurs de bruyères ; en octobre, gris de perle égayé d'aster ; en novembre, gris de cendre éclairci par des chrysanthèmes ; en décembre, vert-de-gris avec des roses de Noël.

C'est fort joli, mais ce luxe de papiers divers ne

nous paraît pas à la portée de la clientèle des asiles de nuit.

LUNETTES INCENDIAIRES

Si ce n'est vrai, c'est bien trouvé.

Un curieux accident s'est produit dernièrement à Stendal. Une femme qui travaillait à des travaux d'aiguille sortit de sa chambre après avoir déposé ses lunettes sur la fenêtre. Rentrant quelques instants après, elle trouva en feu son fil, son linge et le sofa.

On éteignit le commencement d'incendie, et les expériences faites immédiatement prouvèrent que les verres convexes des lunettes avaient concentré les rayons du soleil et déterminé l'accident.

JUMENT BAROMÈTRE

Un vétérinaire de Vendôme possède une jument de demi-sang autrefois pimpante et brillante, mais qui, depuis quelques années, présente des particularités bien remarquables.

Cette aimable bête ne boite qu'en allant contre le vent ou en entrant dans une vallée remplie de brouillard ; quand elle boite en dehors de ces conditions, c'est un signe certain de l'approche de la pluie ; si, aussitôt après la pluie, la boiterie tarde à se manifester en face du vent, le retour du beau temps est facile à prévoir.

La jument baromètre (ou plutôt hygromètre) est un exemple curieux des boiteries intermittentes qui font le désespoir des experts en matière rédhibitoire.

ASTROLOGIE

LES SONGES

Les songes étaient, suivant la mythologie ancienne, les enfants du sommeil. Le poète Ovide les peint en aussi grand nombre que les grains de sable sur le bord de la mer, nonchalamment étendus autour du lit de leur souverain. Trois principaux, Morphée, Phobetor, Phantase, n'habitent que les palais ; les autres ne fréquentent que le peuple, sous des formes tantôt agréables, tantôt effrayantes. Les uns sont faux, les autres sont vrais ; les premiers sortent des enfers par une porte d'ivoire ; les seconds, par une porte de corne. Ceux-ci annoncent des biens ou des maux réels ; ceux-là ne sont pas de pures illusions ou de vains fantômes de l'imagination. On les représentait avec de grandes ailes de chauves-souris toutes noires.

Madame Dacier a donné de ces portes allégoriques l'explication suivante : par la corne, qui est transparente, Homère a entendu l'air, le ciel qui est transparent, et par l'ivoire, qui est solide, opaque, il a marqué la terre.

Les songes qui viennent de la terre, c'est-à-dire des vapeurs terrestres, sont des songes faux ; ceux qui viennent du ciel sont les songes vrais.

Le poète latin Lucain nous a donné la description d'une île des Songes, dans laquelle on entre par le havre du sommeil ; elle est entourée d'une forêt de pavots et de mandragores, pleine de hibous et de chauves-souris, seuls habitants de l'île. Au milieu est un fleuve qui ne coule que de nuit ; les murs de la ville sont fort élevés et de couleurs changeantes

comme l'arc-en-ciel. Elle a quatre portes ; des deux premières, l'une est de fer, et l'autre de terre, par où sortent les songes affreux et mélancoliques. Des deux autres, l'une est de corne, l'autre d'ivoire ; c'est par celle-ci qu'on entre dans la ville. Le sommeil est le roi de l'île, la nuit en est la divinité. Le coq y a son temple. Les habitants sont les songes, tous de formes et de tailles différentes ; les uns sont beaux et d'une taille avantageuse ; les autres, hideux et contrefaits : ceux-ci riches et vêtus d'or et de pourpre ; ceux-là, gueux et couverts de haillons.

Il y avait des dieux qui rendaient leurs oracles en songes, comme Hercule, Sérapis, etc. Les magistrats de Sparte couchaient dans le temple de Pasiphaé pour être instruits en songe de ce qui concernait le bien public. Le poète Ennapius a écrit que le philosophe Œdésius reçut en songe un oracle bien singulier. Il le trouva à son réveil écrit dans sa main gauche en vers hexamètres. Cet oracle lui promettait une grande renommée, soit qu'il demeurât dans les villes, soit qu'il se retirât à la campagne.

On cherchait à deviner l'avenir par les songes, et cet art s'appelait *onéirocritique*. Cet art était fort en vogue chez les Égyptiens et les Chaldéens. Les rois avaient à leur cour, parmi leurs principaux officiers, des interprètes de songes, toujours prêts à réaliser les fonctions que l'imagination de leurs maîtres leur avait présentées pendant la nuit.

Parmi les poètes modernes, Shakespeare, dans le drame de *Roméo et Juliette*, soumet les songes aux lois d'une fée, dont il fait un portrait que le goût trouvera peut-être plus bizarre qu'agréable.

« C'est la fée des songes qui fait accoucher

l'imagination. Sous une forme aussi mince que l'agate au doigt d'un sénateur, tirée par deux atomes, elle effleure et chatouille la joue des mortels aux heures de leur profond sommeil. Son char est une coquille de noix creusée par l'industrieux écureuil qui, depuis un temps immémorial, fabrique les chars des fées ; les rayons de ses longues roues sont faits des pattes d'un faucheur des jardins. Une aile de sauterelle forme le dessus de la voiture. Les rênes sont tissées des plus fines toiles d'araignée ; les harnais, d'un rayon bruni de la lune. Sur le siège, un moucheron nocturne, vêtu de gris, conduit le char. A l'os d'un grillon pend son fouet, dont la mèche est une pellicule imperceptible. Dans cet équipage mignon, la fée des songes galope les nuits au travers du cerveau des amants, et alors ils rêvent d'amour ; elle se promène sur les genoux des hommes de cour, et ils rêvent de révérences ; sur les doigts des avocats, et ils rêvent gros honoraires ; sur les lèvres des dames, et elles rêvent de baisers. Tantôt elle monte sur le nez d'un procureur, et aussitôt il sent la bonne odeur d'un procès fructueux pour lui ; tantôt, avec la queue d'un pourceau de dîme, elle chatouille le nez d'un gros prébendaire endormi, et il voit en rêve un plantureux bénéfice à solliciter ; tantôt elle grimpe sur la nuque d'un soldat, et dans l'instant il rêve d'ennemis qu'il pourfend, de brèches, d'embuscades, de coutelas d'Espagne, de profondes rasades qu'il boit à la ronde ; le tambour résonne à son oreille, il se réveille en sursaut, et, dans sa frayeur, il marmotte, en jurant, une ou deux prières, et se rendort... C'est la même fée qui visite les jeunes filles dans

lenr lit virginal, et qui, dans la négligence et l'abandon du sommeil, leur inspire de tendres songes. »

Les fameux songes de Joseph, de Pharaon, de Nabuchodonosor, de Daniel, ont rendu les Juifs, même modernes, extrêmement superstitieux en ce qui concerne les illusions nocturnes.

Leurs rabbins ont gravement marqué quels sont les songes de mauvais augure. Tels sont, par exemple, ceux dans lesquels on voit brûler les livres de la loi, tomber ses dents ou les poutres de sa maison, sa femme entre les bras d'un autre..., etc. S'il arrive à un Juif de faire un pareil songe, pour conjurer le malheur qui le menace, il ne manque pas de consacrer, par un jeûne rigoureux, le jour du lendemain, fût-ce le jour du sabbat ou de quelque autre fête. Cette superstition est, du reste, passée des Juifs aux chrétiens.

LA VOYANTE DE LA RUE DE PARADIS

Le temps des prophètes serait-il revenu ? Dans le courant de 1896, une demoiselle Couesdon, personne de conduite régulière et de famille honorable, de condition moyenne, s'est dite inspirée par l'ange Gabriel. Dans certains moments, elle tombait dans des demi-extases et prédisait, comme toujours les prophétesses de ce genre, la punition des méchants, la justification des bons, l'arrivée de grands fléaux, guerres, massacres, famines, etc., suivis d'une révolution politique. Pendant plusieurs semaines, la voyante, ainsi l'appelait-on dans la rue de Paradis-Poissonnière où elle habitait, fut visitée par une foule de personnes de toutes professions, gens de lettres, artistes, savants, ecclésiastiques, même

hommes dits politiques, qui venaient, les uns la



Mademoiselle Couesdon.

questionner de bonne foi, les autres, par simple curiosité. A tous, elle répondait, mais vaguement,

d'une manière générale, affirmant la production future de faits fort probables.

En politique, elle avait annoncé la chute du ministère radical, et, au mois d'avril, en effet, ce ministère faisait place à un autre. Il est vrai que, sans être particulièrement doués de prescience surnaturelle, nombre d'hommes politiques et de journalistes avaient prévu et annoncé le même événement, toujours facile à prédire sous le régime politique actuel.

Soumise à l'examen de médecins, de physiologistes, de commissions mi-laïques et ecclésiastiques, la voyante a été reconnue atteinte d'une sorte d'affection hystérique qui, sans nuire à son état de santé générale, la faisait, par intervalles, tomber dans des sortes d'extases pendant lesquelles elle prononçait les paroles vagues et sans grand sens qui ont été assez facilement qualifiées de prophéties. Ajoutons cependant que certains témoins ont cru ou prétendu croire que c'est vraiment l'ange Gabriel qui inspirait la demoiselle Couesdon, tandis que d'autres voyaient dans son cas une intervention du malin esprit, autrement dit du diable.

Quoi qu'il en soit, les pèlerinages au domicile de la voyante ont occupé et amusé le public pendant quelques semaines de vacances parlementaires, alors que, n'ayant rien à se mettre sous la dent, sous la plume, faut-il dire, les journaux étaient bien aises d'avoir matière à quelques articles plus ou moins ironiques. Le plus curieux, c'est que ce sont les journaux radicaux ou francs-maçons qui ont pris la chose le plus au sérieux et le ton tragique pour discuter les dires de la voyante. Ils en ont profité pour

blaguer l'ange Gabriel, évoquer les erreurs du moyen âge, se moquer plus ou moins légèrement



Chez la voyante.

des pratiques religieuses. Jadis, ce sont les autorités civiles et ecclésiastiques qui eussent fulminé contre la demoiselle Couesdon, l'eussent soumise à des exorcismes, à des interrogatoires, l'eussent

fouettée, martyrisée, afin de la délivrer du diable qui la possédait. Actuellement, les gens raisonnables laissent parfaitement la voyante en repos, alors que ce sont les organes dits de la libre pensée qui se préoccupent le plus d'elle et lui infligent le supplice tout moderne des injures publiques par la voie de la presse. Peut-être, malgré tout, mademoiselle Couesdon préfère-t-elle les mœurs actuelles aux anciennes.

LES SORCIERS

A propos de la voyante de la rue de Paradis, on a évoqué le souvenir des anciens sorciers et sorcières. Il y a loin des extases prophétisantes de la demoiselle aux pratiques attribuées aux sorciers de l'un et de l'autre sexe ; mais puisque l'on a parlé



Le démon Astaroth.

de sorcellerie, à notre tour, parlons des sorciers.

Tandis que, dans l'antiquité, nous dit le docteur Paul Regnard, notre guide, les sorciers étaient considérés comme des êtres inspirés de la divinité même, honorés parce qu'on les craignait, et qu'on n'aurait jamais eu l'idée de leur nuire, au moyen

âge, le sorcier était l'ennemi de Dieu, par conséquent celui du genre humain. En Grèce et à Rome, le dieu des enfers n'était pas l'ennemi de l'Olympe, c'était son frère, son allié, au besoin l'exécuteur de ses volontés ; le sorcier n'était pas alors le soldat de l'enfer contre l'Olympe, mais, inspiré par l'un comme par l'autre, il était respecté par cela même.

Au moyen âge, on admet deux principes : le principe du bien, qui a pour représentant et pour moteur l'être suprême, disposant de ses armées d'anges et d'archanges ; le principe du mal, qui est le diable avec ses innombrables troupes de démons, dont quelques-uns, les chefs de cohortes, sont connus par les noms de Belzébuth, d'Asmodée, de Magog, de Dagon, de Magon, d'Astaroth, d'Azazel, d'Hoboryen. Chaque âme, dit-on, a son ange gardien qui lui inspire le bien, mais elle a aussi son démon qui lui souffle le mal. Et de même que Dieu s'est incarné dans un corps humain pour le salut de l'homme, de même le démon s'incarne dans le corps de certains êtres, s'en empare, parle par leur bouche, les annihile, en un mot les *possède*. Pour le déloger de ces corps, il ne faut rien moins que l'exorcisme, et si les pratiques bizarres de cette doctrine ne réussissent pas, le possédé doit être mis à mort.

Cette singulière et cruelle doctrine était autrefois pour tous, prêtres et laïques, une cause de continuelles terreurs : qui peut se flatter de n'être pas quelque jour choisi par Satan comme un instrument de perdition ?

Non seulement il était admis que Satan peut posséder un être pensant, mais il pouvait tenter les

humains en prenant tels travestissements lui con-



Début d'une attaque chez une sorcière.

venant, se présenter devant un misérable les mains pleines d'or et l'engager, moyennant l'abandon de

cet or, à conclure avec lui un pacte que la victime de la tentation devait signer de son sang. Quand on s'était donné au diable plus ou moins librement, on devenait sorcier. Dieu avait ses temples où se réunissaient les prêtres et les fidèles. Satan réunissait *son clergé* de sorciers la nuit, dans quelque clairière, dans quelque lande écartée, et la réunion s'appelait le *sabbat*.

Le sorcier, prêtre du mal, était donc regardé comme le pire ennemi de l'humanité, comme le traître répandu partout, caché sous toutes les formes, s'attaquant à l'armée du bien, commettant tous les crimes, fournissant par le poison ou les sorts les moyens de les commettre, obéissant en tout au diable, redoutable parce qu'il était mystérieux et ignoré. C'est ce qui, dit le docteur Regnard, explique la terrible phrase du *Lévitique :* Celui qui sera possédé de l'esprit de *Python* (le diable), sera mis à mort.

Les anciennes pièces judiciaires des procès intentés aux sorciers nous révèlent, d'après les aveux de ceux-ci, quels étaient les moyens que le diable était supposé employer pour transformer hommes ou femmes en sorciers et en sorcières. Michelet dit que la sorcière fut une création du désespoir ; que la misère, le chagrin, la douleur firent, comme aujourd'hui, naître la mélancolie et la folie ; mais que si, par l'effet des mœurs de l'époque, l'aspect de cette folie était différent, le résultat demeurait le même.

Tantôt le diable apparaissait subitement à une femme nerveuse sous la forme d'un cavalier élégant et gracieux, habillé de blanc avec une toque de velours noir à plume rouge, son costume tradi-



Le sabbat.

tionnel quand on le montre au théâtre ; quelquefois il était vêtu d'un pourpoint tout ruisselant de pierreries comme un grand seigneur. Souvent aussi venait-il à l'appel de qui l'évoquait. Il montrait à la créature humaine son chapeau plein d'or et de pierreries, et pour l'en gratifier lui commandait de renoncer au baptême, de renier Dieu, de se donner à Satan corps et âme. Satan ne dissimule pas sa qualité; il déclare qui il est, avoue qu'il n'est pas le roi des enfers, mais un de ses délégués, un de ses lieutenants ; c'est seulement quand celui-ci échoue dans la mission qui lui a été dévolue que viendra à la rescousse un diable supérieur. Comme le dit le docteur Regnard, le principe de la division du travail paraît exister dans le royaume infernal, où Jean Weier, un des moins absurdes démonologues que l'on connaisse, évalue l'armée diabolique à soixante-douze ducs, marquis et comtes, et 1,405,928 diablotins.

Le diable n'a pas, autant qu'on paraît le croire, la crainte du nom de Dieu, et il se rend volontiers là où se réunissent les dévots. Il parle de Dieu, en dit grand bien, conseille de le prier fermement et avec conscience, et donne à celui qui l'écoute un objet, sorte de talisman devant lui communiquer quelque puissance néfaste, celle de faire, par exemple, mourir telle ou telle personne. S'il s'adresse aux adultes, le diable conquiert aussi les enfants : on vit des sorciers de huit ans.

Quand il avait fait ses offres à la sorcière, il se donnait un nom, généralement en rapport avec le milieu dans lequel vivait la personne tentée : Joly, Pouillon, Vert Galant, Robin, etc., et, par jalousie

contre le Ciel, il imposait à la sorcière un nom de sainte. Puis il la marquait du *sigillum diaboli* ou signe du diable, en la touchant au front, derrière



Un sorcier.

l'oreille, en un point qui, dès lors, devenait insensible, que l'on pouvait même piquer sans provoquer le moindre écoulement de sang. Quand il avait visité plusieurs fois son initiée, celle-ci recevait du diable le pacte qu'elle signait de son sang et sur le-

quel Satan, de son côté, apposait sa griffe. Mais, le pacte signé, le malheureux qui s'était donné au diable s'apercevait que le méchant l'avait dupé, et qu'au lieu de pièces d'or et de pierreries, ce méchant n'avait laissé à sa victime qu'un amas de cailloux ou de feuilles sèches.

La femme qui s'était abandonnée au diable, qui était sorcière, devait servir le démon, devenait son aide pour tourmenter l'humanité. Elle jetait des sorts et accomplissait des maléfices, mais elle-même était victime du malin esprit, car son existence était souvent troublée par des crises de convulsions plus ou moins violentes et répétées.

Les crimes que l'on reprochait aux sorcières étaient au nombre de quinze, cinq contre les hommes, dix contre Dieu : elles reniaient Dieu, blasphémaient son nom, adoraient le diable, concluaient un pacte avec lui, vouaient leurs enfants à Satan, les tuaient avant le baptême, faisaient de la propagande, invoquaient le diable, méconnaissaient les lois de la nature.

Contre les hommes, la sorcière usait de poudres enchantées que lui remettait son maître. Mêlées aux aliments, ces poudres empoisonnaient, et la victime mourait subitement ou lentement. En les jetant, la sorcière devait prononcer quelques paroles magiques. Fabriquées avec des cadavres d'enfants, surtout avec le cœur, ou composées d'os de morts pilés avec de l'écume de crapaud, ces poudres n'avaient de puissance que lancées ou administrées par la sorcière elle-même : en d'autres mains, elles restaient inoffensives ; jetée sur les récoltes, la poudre magique les faisait se dessécher, ou bien elles se cou-

vraient de chenilles, de perce-oreilles, de crapauds,



Début d'une attaque chez une sorcière.

de serpents. Quand la sorcière voulait noyer un

pays sous la pluie ou l'écraser sous la grêle, elle n'avait qu'à battre un étang avec une baguette.

Si la sorcière était soi-disant douée d'une certaine puissance, les victimes n'étaient pas sans défense. Elles avaient pour elles le recours aux oraisons, le prononcé de paroles sacrées qui avaient le don de mettre le diable en fuite. En général, lisons-nous dans le livre du docteur Regnard, le mieux était souvent de faire avec le diable ou plutôt les sorciers une cote mal taillée ou de transiger.

Mais le premier point pour la victime était de connaître qui lui avait jeté sorts ou maléfices. Pour cela, il fallait faire bouillir des aiguilles dans un pot de terre neuf avec des copeaux de bois de chêne, et la première personne qui se présentait à la porte après l'opération était la sorcière. On pouvait alors la dénoncer comme telle, et la justice entrait bientôt en action.

La sorcière connue, restait alors à lui demander de vous délivrer. La victime invoquait Satan en trempant un pain dans de l'eau bénite, et le résultat était obtenu.

Bien que vouée et dévouée au diable, préparée en quelque sorte à l'exécution de ses ordres et de ses desseins, à tenter, à tourmenter les hommes, la sorcière n'était guère récompensée par son maître, puisque le moindre manquement aux devoirs acceptés par elle lui attirait, de la part de Satan, des coups, des brutalités, l'incarnation du diable en elle, la *possession*, pour employer un terme du temps; quand la sorcière devenait possédée, elle perdait sa personnalité, le diable, maître de son corps, se substituait à elle, blasphémait par sa bouche, sur-

tout quand un *exorcisme* essayait de le chasser du corps occupé. La malheureuse possédée tombait alors dans des convulsions affreuses, se roulait à terre, se tordait, ses membres se contractaient ; elle se raidissait, s'arquait, elle n'avait plus rien de forme ou de figure humaine, et ces phénomènes que la science a reconnus et explique aujourd'hui se manifestaient parfois en plein exercice religieux, dans les églises, au milieu de la foule des fidèles.

VARIÉTÉS

ÉCRIRE COMME UN ANGE

Vous écrivez comme un ange, expression qui s'adresse aux personnes dont l'écriture est à la fois belle et très nette, très lisible, par conséquent ce qui n'est pas, paraît-il, toujours le cas de Nostradamus.

Cette expression vient de ce qu'un Grec de Corfou, Ange Vergia, qui vivait au seizième siècle, laissa de nombreux monuments d'une écriture cursive grecque, dont il régla la forme et les proportions de manière à en faire un parfait modèle que nul n'a surpassé ; de là le proverbe : *écrire comme un ange.*

TROIS PROVERBES DE LOUPS

Jamais loup ne vit son père ; — à la queue leu leu ; — cette femme ressemble à la louve qui prend de tous les loups le père.

C'est Phœbus, comte de Foix, qui nous apprend, dans son livre sur la chasse, l'origine de ces trois proverbes.

« On remarque, dit-il, que quand la louve de-
« vient amoureuse, elle est aussitôt accompagnée du
« premier loup qui la rencontre, lequel la suit. Le
« second qui vient se tient derrière le premier, et
« ainsi de tous ceux qui accourent, tellement que,
« de queue en queue, ils font une traînée de loups.
« La louve les mène sans s'arrester, jusqu'à ce
« qu'étant tous las, elle commence à se reposer, et,
« à son exemple, les autres loups aussi qui s'endor-

« ment. Pendant leur sommeil, la louve s'adresse au « père de la troupe qui est celuy qui, le premier, l'a « suivie : après, elle s'en va, laissant ce loup qui « s'endort aussitost ; les autres, à leur réveil, estonnez « de l'absence de la louve, reconnaissent au nez « celuy qui leur a esté préféré, se jettent sur lui et « le dévorent. »

LE CHAT DE BEAUGENCY

Un architecte ne pouvait construire le pont de Beaugency. Il était bien parvenu à bâtir la presque totalité des arches ; mais, dès qu'on finissait la dernière, elle tombait toujours. Cela était arrivé jusqu'à trois et quatre fois ; le pauvre architecte ne savait à quel saint se vouer ; enfin il appela le diable à son secours. Le diable se chargea de l'ouvrage, à la condition que la première âme qui passerait sur cette arche lui appartiendrait.

L'architecte y consentit ; mais, l'arche bâtie, il s'avisa, pour tromper le diable, d'y faire passer un chat. Satan se mit dans une grande colère ; il fit tout ce qu'il put pour détruire son ouvrage, et en donnant un grand coup de pied fit pencher un contrefort qui est toujours resté hors de son aplomb : pourtant il ne put venir à bout de son projet.

Faute de mieux, le diable se décidait à emporter son chat, lorsque celui-ci, malin s'il en fut jamais, lui déchira les mains et la figure en l'égratignant d'une manière horrible. Satan, malgré tout son courage, ne put résister à la douleur et laissa échapper le pauvre animal, qui, tout d'un trait, courut se réfugier à une lieue de là en Sologne ; cet endroit a reçu, à cause de ce mémorable événement,

le nom de Chaffin (chat fin). Près de Chaffin, à cent pas, se trouve un tumulus nommé la butte de *Moque-Barre* et *Moque-Souris*, dernier nom qui lui vient, dit-on, de ce que, dans cet endroit, le chat de Beaugency fit une affreuse déconfiture de rats, de souris, de mulots, de belettes, etc.

LE NOUVEAU CANON DE 120 DE CAMPAGNE

Le service de l'artillerie a publié, dans le courant de l'année 1895, le règlement concernant le nouveau canon à tir rapide, dit de 120 millimètres, mis en service pour les armées de campagne. Cette pièce répond à un besoin particulier du champ de bataille, celui de suppléer par sa puissance au manque de force destructive des pièces de 80 et de 90 millimètres, et surtout de la pièce dite de 75 millimètres à tir rapide qui, dans un temps plus ou moins long, doit les remplacer. Ces trois types, de très grande portée et de grande puissance contre les hommes en masses ou dispersés en tirailleurs, ne peuvent battre efficacement les obstacles matériels, constructions, murs, ponts.

Le canon de 120, fabriqué à Bourges, est en acier, long de un mètre soixante-dix centimètres, rayé. Il glisse à frottement dans un manchon de bronze, faisant corps avec des tourillons de même métal. Sous la volée de la pièce est un frein destiné à amortir, presque à annuler le recul qui se produit après le tir de chaque coup. Ce mécanisme se trouve constitué par un tuyau ou corps de pompe en acier contenant de l'huile minérale, sur laquelle appuie un piston relié par une tige au canon proprement

dit. Derrière l'huile se trouve une chambre à air appelée le récupérateur.

Lorsque l'obus sort de l'âme du canon, celui-ci, sous l'impulsion de la rentrée de l'air, recule dans son manchon et entraîne avec lui la tige du piston; par suite, ce piston lui-même. L'huile, refoulée, comprime l'air du récupérateur. La double résistance de l'huile et de l'air amortit la force de recul, l'absorbe, l'emmagasine, pour employer le terme consacré. Ce terme est d'autant plus juste que, l'effet de recul produit, l'air comprimé du récupérateur fait ressort et son expansion repousse le piston ; par le piston, la tige, et par la tige le canon, qui, automatiquement, se trouve ainsi ramené dans sa position primitive voulue, sans qu'il soit besoin de le remettre en batterie et de pointer à nouveau. Le recul de tout l'ensemble ne se trouve pas tout à fait éteint, mais il se trouve limité à 675 millimètres, ce qui est peu de chose et ne nécessite qu'un coup de main pour la reprise de la position exacte. Il va sans dire qu'au moment de la mise en batterie, l'affût supportant tout le système est immobilisé au moyen de l'ancrage dans le sol de la sorte de bèche ou de soc qui termine sa flèche.

Comme aspect, le canon de 120 est celui d'un canon double ou mieux de deux tubes superposés : l'un, l'inférieur et le plus court, est le frein ; l'autre, le supérieur et le plus long, est le canon proprement dit.

Le tout, monté sur un affût, pèse, avec l'avant et l'arrière-train, 2,665 kilogrammes.

Comme tous nos canons, celui-ci se charge par la culasse à pas de vis, lance par une charge maxi-

mum de 550 grammes de poudre sans fumée un obus oblong contenant 630 balles de plomb durci et noyées dans du soufre fondu ; chaque balle pèse douze grammes. et l'obus tout chargé 20 kilogrammes 350 grammes. Ce canon tire également un obus oblong comme le précédent, du même poids, mais chargé de mélinite. Ce dernier est destiné à battre et à renverser les obstacles matériels, tandis que le premier doit être tiré sur les grandes masses de cavalerie et d'infanterie.

La batterie de 120 est formée de six pièces et de neuf caissons dont chaque coffre contient seize obus pleins et seize à balles. Comme réserve de munitions, elle est suivie de cinq caissons, ou de dix chariots à munitions portant ensemble huit cents obus, dont 432 à balles.

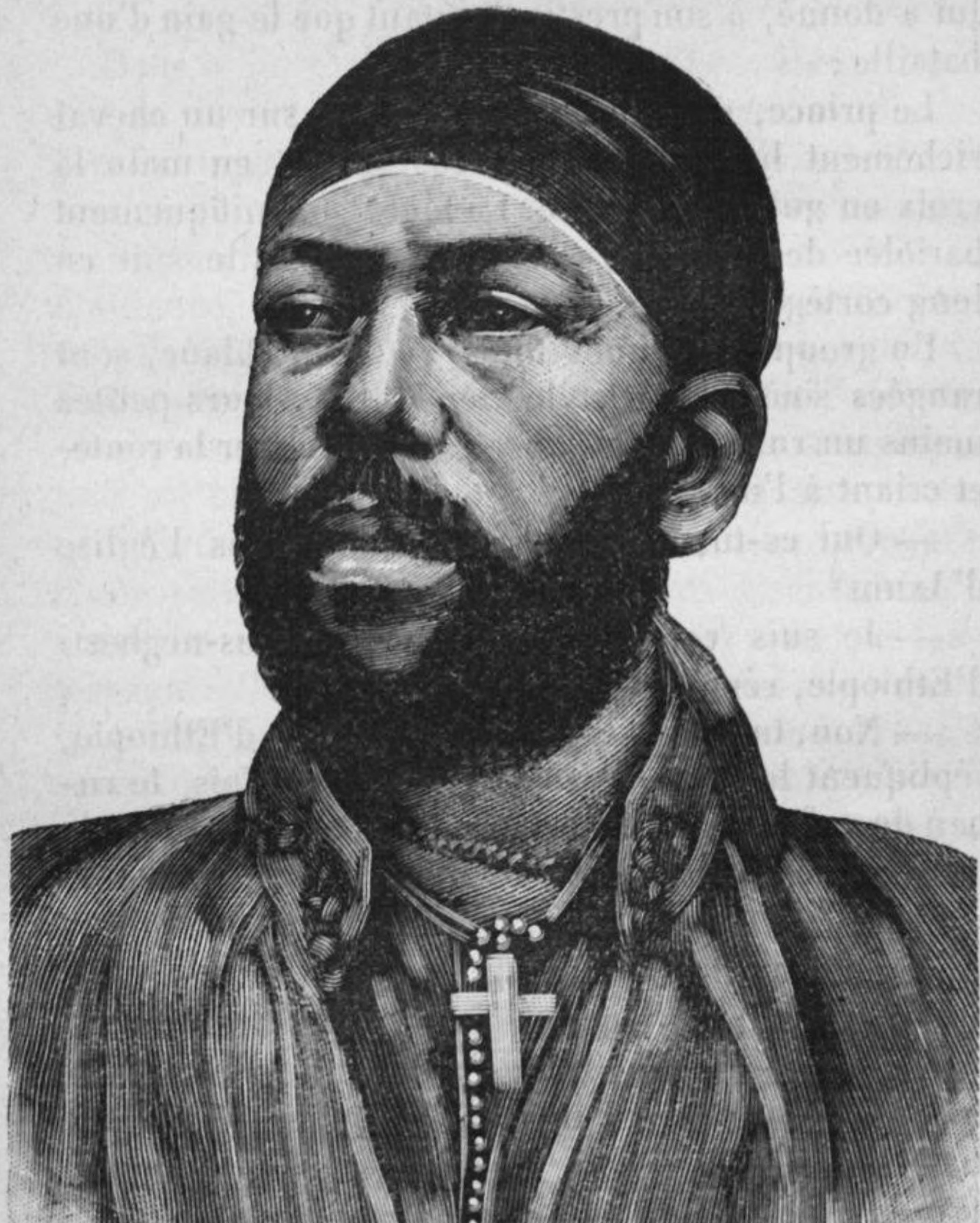
La rapidité de tir de cette pièce résulte de la suppression du recul. Pour les canons de système ordinaire, il faut, après chaque coup tiré, remettre la pièce en position et pointer de nouveau, ce qui occasionne une perte très sensible de temps. Avec la pièce sans recul, le tir est pour ainsi dire continu et peut aller facilement à dix coups par minute.

Sur le champ de bataille, nous croyons que l'on sera satisfait d'atteindre à la moitié de cette rapidité de tir.

MÉNÉLIK

Quelque temps avant la bataille désormais célèbre d'Adoua, Ménélik avait marché sur Axum, pour s'y faire couronner empereur d'Éthiopie.

Voici en quoi consiste ce baptême du sacre, qui



Ménélik.

lui a donné, à son prestige, autant que le gain d'une bataille :

Le prince, vêtu de pourpre, monté sur un cheval richement harnaché, s'avance, tenant en main la croix en guise de sceptre. La foule, magnifiquement bariolée des dignitaires et des vassaux, le suit en long cortège.

Un groupe de jeunes filles, vêtues de blanc, sont rangées sous le péristyle, tendant de leurs petites mains un ruban de soie rose pour lui barrer la route, et criant à l'unisson :

— Qui es-tu, toi qui veux entrer dans l'église d'Axum?

— Je suis votre Empereur, le négus-neghesti d'Ethiopie, répond le prince.

— Non, tu n'es pas le négus-neghesti d'Ethiopie, répliquent les mêmes voix, et, par trois fois, le ruban de soie se raidit au passage; à la quatrième, le prince, tirant l'épée, coupe le fil gordien, et s'écriant : « Je suis le roi de Sion », pénètre dans le temple au milieu des applaudissements.

Conduit au milieu de l'église, et debout sur la pierre sacrée que le Négus seul et une seule fois peut fouler aux pieds, il reçoit l'onction sainte et le diadème au milieu de la musique, des chants et des danses rituelles, et jure solennellement :

« De défendre la religion du Christ, de maintenir la foi de Marc, d'exterminer les apostats, de gouverner l'Ethiopie et ses habitants au saint nom de Dieu. »

LA FATIDRA MALGACHE

Dans le journal du voyage que fit M. Henry Douliot en 1891 et en 1892 sur la *Côte ouest de Madagascar*, nous relevons un certain nombre de traits de mœurs, dont plusieurs sont intéressants.

Au moment où l'on signe un traité d'amitié et d'alliance, l'usage, pour les deux parties contractantes, de boire réciproquement quelques gouttes de leur sang existe chez les races malgaches, comme dans presque tous les pays du monde où la civilisation est encore rudimentaire. A Madagascar, cette cérémonie s'appelle la *fatidra;* elle s'accompagne d'une série de cérémonies connexes assez compliquées, et dont le sens nous échappe, mais qui toutes naturellement doivent avoir, ou devaient avoir jadis une signification mystique très précise. Il est à remarquer également que là-bas, comme d'ailleurs chez beaucoup d'autres peuples asiatiques ou africains, le serment *parlé* a une valeur morale infiniment supérieure au serment *écrit;* pour des intelligences à moitié sauvages et très simplistes, l'*écriture* ne représente rien. C'est un trait de caractère que pourront à l'avenir méditer avec profit les signataires de traités diplomatiques.

VERDI

Le grand musicien italien Verdi, dont on jouait naguère l'*Othello* à l'Opéra et le *Falstaff* à l'Opéra-Comique, a conservé malgré ses quatre-vingt-un ans et quelques mois, aussi bien comme homme que comme artiste, une ardeur et une fougue toutes juvéniles. On lui reproche d'avoir un tempérament emporté et même violent. Aussi passe-t-il, malgré sa

bonté bien connue, pour être difficile à vivre. Il porte de longs cheveux, presque blancs, qui, servant de cadre à une physionomie un peu dure de lignes, mais d'une intelligence remarquable, lui donnent un aspect léonin.

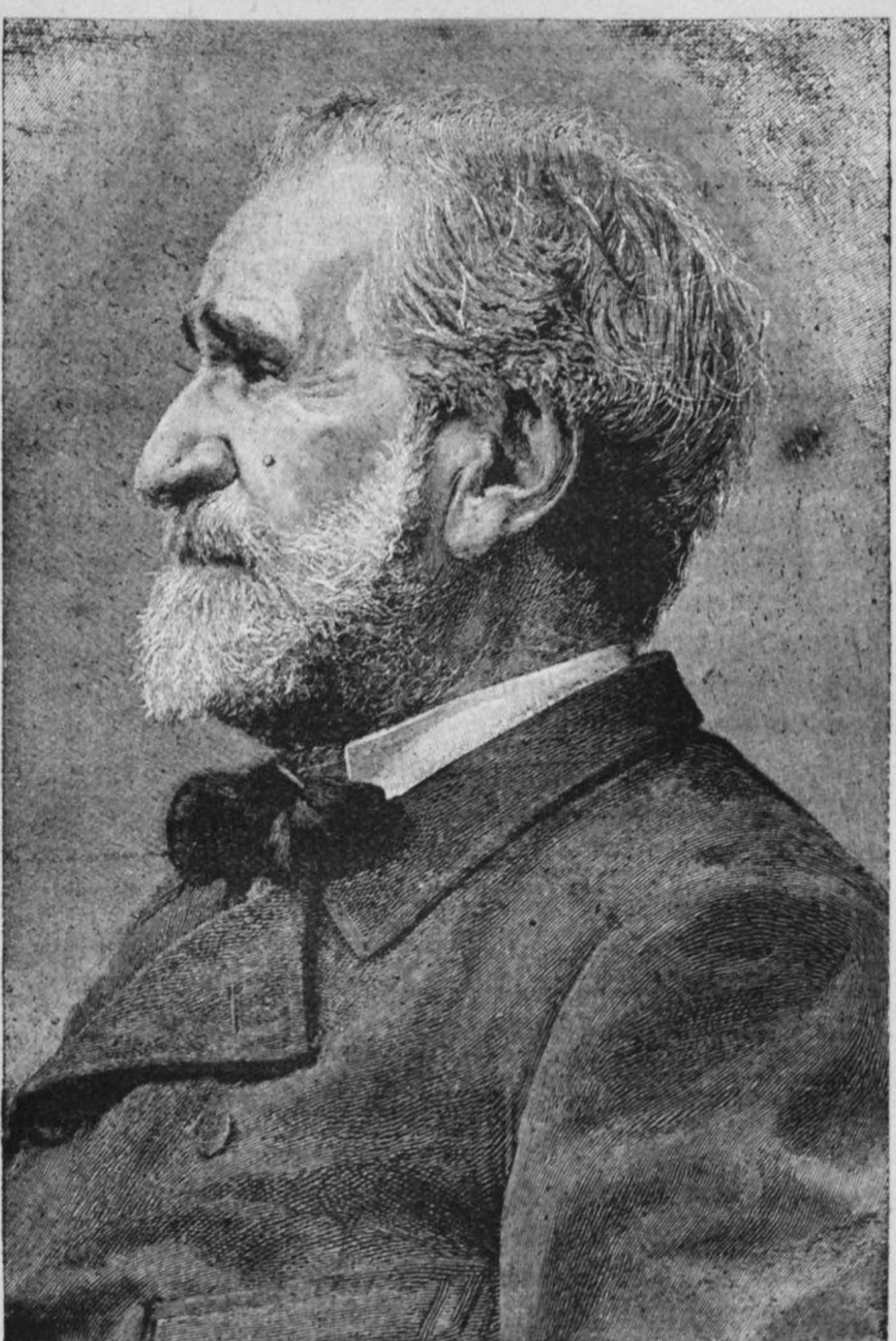
Son attitude habituelle est la méditation. Tête baissée, la barbe appuyée sur la poitrine, on le surprend souvent arpentant les planches de long en large. Dans ces moments-là il a l'air profondément triste. En général, très rares sont les personnes qui l'ont vu sourire. On dit qu'il ne s'est jamais consolé de la perte de ses deux fils emportés par la maladie la même année que leur mère. Ni gloire ni fortune n'ont suffi à lui faire oublier ce deuil immense.

Il s'est remarié néanmoins, et son existence s'écoule maintenant auprès de sa seconde femme, tantôt au palais Doria, tantôt à Bussetto dans le fond des Romagnes.

On a prétendu que la sympathie du maître pour la France est de fraîche date.

L'accueil fait à sa personne et à ses œuvres l'aurait seul, si on en croit ses détracteurs, fait revenir à de meilleurs sentiments à notre égard.

A l'appui de ces insinuations, j'ai souvent entendu citer le fait suivant qui remonte à vingt et quelques années : *Aïda* lui avait été commandé par le khédive Ismaïl pour être joué au Caire pendant la saison 1870-71. Il fallut, en raison du siège de Paris, remettre cette représentation l'année suivante. La partition devait être payée cent mille francs au lendemain de la première. Une indemnité de cent cinquante mille francs était en outre réservée à l'auteur, au cas où il viendrait lui-même en Égypte conduire



Verdi

les trois premières représentations. Verdi ne quitta pas l'Italie, mais il envoya un fondé de pouvoirs toucher en son nom les cent mille francs.

On voulut payer ce dernier en billets de la Banque de France. Il répondit que, vu l'état des finances françaises, il avait ordre de n'accepter que des livres sterling.

Était-ce bien un ordre? Cet envoyé, mort aujourd'hui, n'avait-il pas pris sur lui d'agir de cette façon?

Quoi qu'il en soit, cet incident, en contradiction manifeste avec la décision prise par le maître de faire fabriquer à Paris ses décors et ses costumes, n'en fit pas moins en son temps beaucoup de bruit. L'auteur de *Falstaff* ne s'est jamais occupé de politique. Au printemps dernier, pendant une répétition de l'Opéra-Comique, un artiste voulait le mettre sur ce terrain.

— Ne me parlez pas de politique, répondit-il avec véhémence. Je n'en ai jamais fait et j'ai passé l'âge de m'engager dans cette voie!

Malgré sa grande brusquerie et son caractère réputé bien à tort insociable, le grand musicien a toujours été compatissant et charitable. De nombreuses œuvres philanthropiques, et en particulier l'hôpital de Bussetto, lui doivent leur existence.

Cet hôpital est dirigé par le maire de la commune. Un jour, ce dernier se présenta chez Verdi. Il avait à se plaindre du curé, lequel, exerçant les fonctions d'aumônier de l'hospice, en profitait, disait-il, pour s'ingérer dans toutes les affaires de l'administration.

L'ecclésiastique étant d'un certain âge et d'un naturel très autoritaire, le fonctionnaire, ne sachant

comment s'y prendre pour se soustraire à son influence, venait demander un conseil. Son interlocuteur, qui n'aime pas les situations embrouillées et que tout récit un peu long impatiente, coupa net l'entretien par ces mots :

— Le curé est chargé de confesser les malades et de les enterrer quand ils sont morts ; s'il veut s'occuper d'autre chose, fichez-le à la porte !

Il va sans dire que le délicat musicien ne pensait pas un mot de ce qu'il disait. Si l'on s'était avisé de lui demander la ratification d'une mesure aussi radicale, certes il s'y fût refusé énergiquement.

N'est-ce pas le propre de tous les grands sensitifs d'avoir, surtout quand ils sont absorbés par leur art, de fréquents mouvements d'impatience ?

BÊTE DU BON DIEU !

Un de nos confrères du journal l'*Éclair* a rapporté de Grèce cette jolie chanson populaire :

« Je voudrais être une bête du bon Dieu !

« L'oiseau sait où trouver le brin d'herbe qu'il lui faut pour construire son nid, et il construit ce nid sans hésitation, sans le niveau de l'architecte, sans la truelle du maçon.

« Je voudrais être un oiseau du bon Dieu.

« Quand le bouquetin des montagnes est blessé, il court droit au dictame qui doit guérir sa blessure.

« Je voudrais être une bête du bon Dieu.

« L'hiver arrive-t-il avec son souffle glacé, l'hirondelle, sans guide, se dirige à tire-d'aile vers des climats plus doux.

« Je voudrais être une hirondelle du bon Dieu.

« Le laurier-rose jette ses racines dans le lit

humide des torrents, le chêne dans un sol solide et profond, l'herbe sur la pente des collines, tantôt à l'ombre, tantôt au soleil, selon sa nature.

« Je voudrais être une plante du bon Dieu.

« L'homme seul n'apprend qu'à force de travail, de recherches et de sueurs ce qui est nécessaire à ses besoins.

« Je voudrais être une bête du bon Dieu.

« Malade, il foule aux pieds, sans s'en douter, la plante qui le guérirait s'il en connaissait les vertus.

« Je voudrais être une bête du bon Dieu.

« Pauvre, il ne soupçonne pas les trésors que renferme la terre et qui le rendraient opulent.

« Je voudrais être une bête du bon Dieu.

« Il a fallu des siècles et des siècles pour apprendre à donner des ruches aux abeilles et à filer la laine de ses moutons.

« Je voudrais être une bête du bon Dieu. »

A quelle époque remonte cette chanson, qui se redit depuis des siècles peut-être dans les montagnes de la Grèce, et que les bergers contemporains d'Homère chantaient sans doute comme la chantent les bergers de nos jours? Nul ne le sait; mais ce que chacun doit reconnaître, c'est qu'elle expose une pensée dont nous sommes forcés, nous, enfants du dix-neuvième siècle, d'avouer la vérité affligeante.

LE CHAT

Aimez le chat, car c'est un animal aimable que les fanatiques du chien ont calomnié en l'accusant de traîtrise, parce que, nerveux, il est un peu vif, quand il se défend, ce qui est son droit. Le chat bien

traité s'attache facilement à ses maîtres, et il a pour eux une réelle affection.

Voici, d'après M. Adolphe Espagne, l'histoire d'un chat affectueux plus peut-être qu'un chien. Un chat métis angora se montra capable d'attachement



Il était remarquable par le développement de sa fourrure.

excessif et ne survécut pas à la mort de l'enfant de la maison dans laquelle il était élevé.

Cet animal, d'une belle venue, fut apporté dans cette maison à peine sevré. On put donc l'apprivoiser et le dresser dès son troisième mois. Il était remarquable par le développement hivernal de sa fourrure et des poils de sa queue. En été, il perdait de ces

ornements beaucoup plus que les angoras purs, et se rapprochait alors des chats ordinaires, à part sa queue, qui restait toujours un peu plus rameuse que la leur.

Les enfants le prenaient par le cou, par l'oreille, par la queue, jusqu'à l'imprudence. Il ne griffait ni ne mordait. Quand ces manipulations devenaient douloureuses pour lui, un miaulement particulier les avertissait de ne pas aller plus loin.

Ces mœurs civilisées ne lui enlevaient rien de ses instincts naturels. Dur aux souris et aux chiens, il parvenait, vers le mois de février, à s'échapper de la maison où il avait bon souper et bon gîte. Ces absences annuelles duraient une quinzaine de jours. C'était la période sauvage de son existence. On l'apercevait quelquefois rôdant dans les rues voisines, à l'entrée des caves, où il se précipitait promptement quand il était appelé par ses maîtres, dont il semblait ne plus connaître la voix. Il rentrait enfin, amaigri, exténué, la robe tigrée de nombreuses pelades, stigmate des mâles combats qu'il avait soutenus.

A son retour, il reprenait ronronnant sa place au foyer, presque honteux de son escapade, doux et avenant envers ses maîtres, sautant sur leurs genoux, disposé, si on ne le dérangeait pas, à y passer de longues heures. Le chef de la maison était alors sur le déclin de l'âge. Notre chat tenait particulièrement à ses caresses. Il était presque toujours à côté de lui ou sur lui. La nuit, il sautait sur son lit, et, immobile à ses pieds, il les tenait chauds autant et plus que le coussin disposé à la même place.

A la mort de ce monsieur, des signes d'impres-

sionnabilité se manifestèrent chez le chat. Une série de *ouah!* tristes, monotones et parfaitement articulés, fut poussée par le chat à plusieurs reprises. On ne l'avait jamais entendu antérieurement, et on ne l'a pas entendu depuis miauler de la sorte.

La bête avait alors six ans, et le monsieur qui venait de mourir soixante-quatorze.



Il était presque toujours sur lui.

Quatre ans après, jour pour jour, singulière coïncidence! par une journée encore plus froide, dans la même chambre, à la même place, ou du moins dans un berceau contigu au même lit, un autre décès se produisait.

Après la mort du vieillard, sa maison se vida de nouveau en partie. Il n'y resta que le fils, qui avait passé la plus grande partie de sa vie avec lui

et qui se maria dix-huit mois après l'événement. Une fillette charmante et robuste fut le fruit de cette union.

C'était elle surtout qui jouait avec le chat jusqu'à l'imprudence. L'animal, loin de lui garder rancune, se prêtait à ses caresses et même les recherchait. Il se couchait toujours sous la chaise haute de l'enfant dès qu'on l'assit à table pour lui apprendre à manger, en lui laissant prendre quelques aliments légers. Le sevrage ayant été pratiqué pendant l'hiver, on avait mis une brassière sous la table. Le chat s'installait sur le segment de l'appui-pieds de la brassière correspondant à la place de l'enfant. Il était ainsi en même temps près du feu et de sa petite amie. Pendant le sommeil de celle-ci, on le retrouvait très souvent sous son berceau.

Un mois de neige terrible et exceptionnel pour notre beau Midi s'abattit sur la ville. Une fluxion de poitrine se déclara. Pendant la maladie de l'enfant, le chat restait plus que jamais sous le berceau, immobile durant de longues heures. On remarqua qu'il mangeait beaucoup moins. Il ne poussait pas ces miaulements articulés que lui avait arrachés la mort du grand-père. Sa douleur se traduisait par le silence et par l'expression éteinte de ses yeux généralement si brillants. Quand l'enfant eut expiré, on ne le vit pas. Il était peut-être gêné par la présence des assistants.

Quand on revint du cimetière, on fit asseoir l'aîné à la place que sa petite nièce avait occupée quelques jours avant. En posant les pieds sur le rond de bois de la brassière, il y sentit une résistance molle presque inerte, que ses mouvements ne déplaçaient pas.

On regarda : c'était le pauvre chat, la tête posée sur le sol, les pattes de derrière sur le rond de bois, l'œil éteint, respirant péniblement, des glaires filantes lui sortant par la bouche. « Oh ! ce chat ! ne put s'empêcher de répéter l'aîné. A chaque mort, il est malade. » On le vit si fatigué qu'on n'osa pas y toucher. De la chaleur, du lait et du bouillon furent mis à sa portée. On se serra un peu les coudes, et, grâce à lui, la place de sa petite amie resta encore vide pendant cette triste collation. Le père et la mère étaient brisés de fatigue. A dix heures, on se retira. Le lendemain matin, on trouva le chat mort à la même place et dans la même position.

Le chat avait alors dix ans, âge assez avancé pour les animaux de son espèce. Malgré ce, j'ai cru qu'il convenait de rapporter ces particularités de sa vie et de sa mort.

Quand le chat aime, il aime vraiment : c'est un compagnon fidèle, dont la fidélité est d'autant plus méritoire que son caractère n'a pas la soumission pateline du chien, mais qu'il est indépendant. Un chien pourra changer de maître, en aimer un second et un troisième, jamais le chat. Étonnons-nous donc, après cela, que les pauvres vieilles femmes, que leur âge voue à la solitude, aiment tendrement le chat, et que les anciennes sorcières persécutées et traquées par l'ignorance populaire en aient fait leur commensal !

LA DIX-SEPTIÈME LETTRE DE L'ALPHABET

La question la plus simple nous surprend quelquefois, et en voici la preuve.

Un jour, un général inspectait un régiment d'in-

fanterie; il était bourru et recherchait surtout à embarrasser les officiers par des questions imprévues. Le jour de la revue d'ensemble, il s'adressa à l'officier de droite du premier bataillon, et lui dit de faire l'appel de son peloton. L'officier chercha dans sa poche son calepin; mais le général, l'arrêtant, lui dit :

— Je ne doute pas, monsieur, que vous sachiez lire; mais vous devez connaître vos hommes, savoir leurs noms et les appeler de mémoire.

L'officier fut obligé d'avouer que sa science n'allait pas jusque-là.

— C'est bien, monsieur, dit le général, vous ne savez pas votre métier.

Au second peloton, même réponse, même réprimande. Cependant on se racontait, de peloton en peloton, ce qui se passait, et on se plaignait de la sévérité du général. Un sous-lieutenant, qui commandait un des derniers pelotons, vit venir le danger, et, pour le parer, il s'adressa à ses soldats : — Mes amis, leur dit-il, vous savez que je ne suis pas méchant, je vous aime tous beaucoup; mais si je vous porte dans mon cœur, ma mémoire, moins fidèle, peut bien avoir oublié vos noms. Voici donc ce qu'il faut que vous fassiez pour que je continue à être bon enfant : quand le général sera là, je ferai l'appel, et vous me répondrez : Présent, les uns après les autres, en commençant par la droite, quels que soient les noms que je prononce. C'est convenu, n'est-ce pas? Attention! le voilà qui s'approche.

Le général était de fort mauvaise humeur.

— Faites l'appel de votre peloton, dit-il au sous-lieutenant, en fronçant le sourcil.

— Oui, général, reprit le jeune homme.

— Dubois.

— Présent.

— Nicolas.

— Présent.

— Boulanger.

— Présent.

Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le dernier homme du troisième rang eût répondu.

— Parbleu! monsieur, dit le général, vous êtes le seul officier de votre régiment qui connaissiez votre peloton. C'est très bien, je vous porterai sur le tableau d'avancement.

Il n'est pas besoin de dire qu'après la revue le général réunit tous les officiers, qu'il se plaignit de ce qui s'était passé, et qu'il signala le sous-lieutenant comme le seul méritant.

Mais ces éloges pesaient au jeune officier; aussi, le soir, rencontrant le général près du quartier, il l'aborda et lui dit :

— Mon général, vous m'avez adressé tantôt des éloges que je ne mérite pas, je dois vous l'avouer.

Et il lui raconta ce qui s'était passé.

— Cela prouve, du moins, monsieur, que vous avez de l'esprit, dit le général.

— Mon Dieu, mon général, reprit le sous-lieutenant, vous ne savez pas combien il est facile d'intimider l'homme le plus sûr de son affaire, en lui adressant à l'improviste la question la plus simple. Tenez, vous voyez ce sous-officier qui passe là-bas : c'est peut-être le meilleur instructeur de toute l'armée; permettez-moi de l'appeler, et veuillez lui demander un temps quelconque de la charge.

On appela le sous-officier.

— Le sixième temps de la charge? lui dit le général.



— Veuillez lui demander un temps quelconque de la charge.

— Le sixième temps de la charge... répondit le sous-officier. Apprêtez armes...

— Oh! si tu commences par le premier, tu y arriveras.

— Parbleu ! mon général, vous qui êtes si fort, reprit le sous-officier, dites-moi donc quelle est la dix-septième lettre de l'alphabet.

— La dix-septième lettre de l'alphabet... parbleu, a... b... c... d...

— Ah ! si vous commencez par le commencement, vous y arriverez, bien sûr.

— Eh bien ! mon général, ajouta le sous-lieutenant en riant, vous voyez bien qu'on peut surprendre l'homme le plus habile, car vous savez bien votre alphabet, n'est-ce pas?

Le général se prit à rire et ne se fâcha plus.

L'HUITRE ET LES DEUX RAPINS

Deux rapins, aussi pauvres que feu François Villon et aussi peu scrupuleux dans leur malignité, s'attablaient dernièrement chez un restaurateur du quartier Saint-Georges. Ils avaient bourse plate, mais gros appétit. Ils commandèrent deux douzaines d'huîtres et réfléchirent, en les gobant, au moyen de les payer. Tout à coup, l'un d'eux, plus intelligent que l'autre, s'écria :

— Je viens de me casser une dent !

Et il montra une perle qui venait, dit-il, de se détacher d'une coquille d'huître. Une discussion très vive s'engagea entre lui et son compagnon sur le point de savoir à qui la perle appartenait.

Le restaurateur, se croyant très avisé, prit pour lui la perle et offrit en compensation aux deux rapins un plantureux dîner. Ils acceptèrent.

Quand ils furent sortis, le restaurateur courut chez

un bijoutier, auquel il proposa de monter la fameuse perle.

— Ce serait trop de dépense, dit celui-ci, la perle vaut deux sous !

Le restaurateur n'osa porter plainte contre ses facétieux et peu scrupuleux clients.

UN RESTAURANT EN PAPIER

Cet établissement original a été édifié tout récemment dans le port de Hambourg, où il obtint tout de suite un succès considérable de curiosité.

La structure elle-même est métallique, mais les murs sont en papier et les planches en carton ignifugé. Les ornements décoratifs extérieurs et intérieurs sont également en papier mâché, ainsi que la plus grande partie du mobilier.

La salle à manger, qui mesure trente mètres sur six, peut contenir environ cent cinquante personnes assises.

En hiver, le chauffage est assuré par un ingénieux système de circulation d'eau chaude dont la tuyauterie est isolée dans des manchons de faïence à la traversée des cloisons.

Un des principaux avantages de l'emploi du papier dans la construction est son extrême bon marché. Ainsi, le restaurant dont nous parlons, et qui est un bâtiment d'assez grandes dimensions, n'a coûté, tout compris, que 1,876 francs, ce qui est pour rien, on en conviendra.

LES POIS VERTS

Chez les anciens et au moyen âge, on mangeait les pois secs. Les anciens traités de cuisine parlent

bien de pois en cosse, mais il est supposable qu'il s'agit de pois d'un goût naturellement sucré, qui se préparaient avec la cosse, et qu'on appelle des pois mange-tout.

C'est sur la fin du règne de Louis XIII que commença l'usage de manger des pois verts, et sous Louis XIV, en primeurs qui atteignaient des prix fabuleux. Au mois de mai, les premiers litrons de pois valaient jusqu'à cent francs, chiffre qu'il faut multiplier par cinq pour en avoir l'équivalent de nos jours. Le roi en faisait venir de Niort, et l'intendant ne devait jamais en manquer pour sa table.

On lit dans les lettres de Mme de Maintenon :

« Le chapitre des pois dure toujours ; l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'en manger encore, sont les trois points que nos princes traitent depuis quatre jours. Il y a des dames qui, après avoir soupé avec le roi, et bien soupé, trouvent en rentrant des pois chez elles, pour manger avant de se coucher. C'est une mode, une fureur, et l'une fait l'autre. »

La Bruyère en parle dans ses *Caractères*. Il en est fait mention dans la correspondance de Mme du Deffant et de Mme de Choiseul, comme d'un présent très agréable à recevoir.

Voltaire écrit à d'Argental :

« Ma santé ne peut plus tenir à l'hiver barbare qui nous accable au mois d'avril et aux neiges qui nous environnent, alors qu'ailleurs on mange des petits pois. »

LES MICROBES DE L'OR

Nous savons, ou nous nous laissons conter, qu'il

y a des microbes embusqués dans le tabac, le pain, les vêtements, les chaussures, le lait, le beurre, les livres... et les baisers, si l'on en croit un savant bactériologiste de la Grande-Bretagne. Des expériences faites en ce même pays démontrent aujourd'hui qu'ils fréquentent aussi certaines pièces de monnaie, mais non toutes, car ils ont, à ce sujet, des sympathies et des antipathies fort prononcées. On a cultivé des microbes sur des pièces d'or ; et le « jaune, brillant et précieux métal » a paru très favorable à leur santé : ils pullulent et se développent à merveille à son contact. L'argent, au contraire, les déprime sensiblement, et cette aversion pour le bimétallisme est si violente chez le bacille du choléra, qu'il ne s'approche jamais à plus de cinq mille mètres d'une pièce de dix sous. Enfin le cuivre ne se contente pas de déplaire aux microbes, il les tue en un quart d'heure environ. — La Providence, évidemment, a voulu réserver une compensation aux pauvres diables : leurs gros sous sont à l'abri de la contagion, tandis que les louis d'or du riche sont le repaire des animalcules les plus féroces.

ORIGINE DU DÉCOLLETAGE

L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* a eu l'idée originale de rechercher « l'origine du décolletage ».

Sans remonter jusqu'au déluge (ce qui pourtant eût été indiqué), l'*Intermédiaire* croit avoir découvert que le décolletage aurait une origine patriotique et sacrée. Les Francs fuyaient dans une bataille. Leurs femmes les arrêtèrent, et se découvrant le sein : « Frappez, lâches, criaient-elles, mais ne nous déssho-

norez pas ! » Aussitôt le courage des fuyards se ranima, la lutte reprit et se termina par la victoire des Francs.

C'est depuis cette époque que les Françaises auraient le droit de se décolleter. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, et notre confrère demande ce qu'il faut en penser.

LE JOURNAL D'HAMMERFEST

La ville la plus septentrionale de l'Europe est, croyons-nous, Hammerfest, en Norvège. Cette ville possède un journal, qui n'est, à la vérité, qu'un journal hebdomadaire.

Les bureaux de rédaction se trouvent dans une maisonnette en bois, couverte en tourbe, comme toutes les habitations de l'endroit.

Le journal ne reçoit pas de télégrammes, et l'expédition des numéros se fait par canot.

Nombre d'abonnés — car cet étonnant journal a des abonnés ! — vont eux-mêmes chercher leur exemplaire, en venant vendre le produit de leur pêche à Hammerfest. L'abonnement se paye en poisson ou autres victuailles.

L'AUTRE

Parfois, quand on disait :

— Vous allez entendre la Patti.

— Vraiment !

— Pas Adelina, l'autre.

— Ah ! l'autre !

Cet *Ah ! l'autre !* avait des intonations féroces et faites pour déchirer le cœur de la pauvre chanteuse.

Ce n'était pourtant pas le talent qui lui manquait. Elle avait la virtuosité de famille. Pour les témérités vocales, il lui arrivait même de dépasser sa rivale. Mais il lui manquait le je ne sais quoi qui passionne le public. Il lui manquait aussi le prestige de la scène, qui lui était interdite par une claudication rédhibitoire. Il semblait qu'elle en eût comme une vague, mais profonde mélancolie.

Au milieu de ses plus grands succès, quand on se pressait autour d'elle dans un salon pour la féliciter après quelque morceau d'éclat, elle répondait aux enthousiasmes avec une reconnaissance mêlée de préoccupation.

Son œil noir restait voilé d'une tristesse indéfinie, et les clairvoyants pouvaient y lire cette pensée secrète :

« Félicitez-moi, applaudissez-moi tant que vous voudrez. Je sais quand même que je ne suis que *l'autre*. »

Il en est pour les auteurs comme pour les artistes. Pourquoi le public adopte-t-il des auteurs sans esprit, sans inspiration, voire sans style, et accepte-t-il toutes les bourdes qu'il leur plaît d'écrire sur les arts, la littérature, les pièces ? Et alors qu'il dédaigne des écrivains admirablement doués ?

Mystère !...

NOMBRE DES DÉBITS DE BOISSONS EN FRANCE

Le nombre des débits de boissons s'élève à 440,000 pour toute la France ; sur ce nombre, Paris figure pour 27,000.

Sur les 413,800 débitants des départements,

205,000 sont affranchis de l'exercice et 208,000 sont soumis à l'exercice.

En 1873, le nombre des débits (Paris excepté) était pour toute la France de 348,000 ; il s'est élevé graduellement, en vingt ans, de 348,000 à 413,000.

Mais c'est surtout de 1880 à aujourd'hui que l'augmentation a été sensible. Cet effet est dû à l'application de la loi du 17 juillet 1880, qui a abrogé le décret du 29 décembre 1851 ; celui-ci exigeait pour l'ouverture des cabarets l'autorisation préfectorale.

Depuis que cette autorisation n'est plus nécessaire, c'est-à-dire depuis douze ans, le nombre des débits de boissons s'est élevé de 56,000.

La multiplication des débits depuis 1889 a d'ailleurs été plus rapide dans certains départements que dans d'autres.

Elle a atteint son maximum dans la Seine, où elle s'est élevée à 38 pour 100 ; le chiffre le plus faible, au contraire, a été relevé dans la Nièvre, où la proportion n'est que de 1 1/2 pour 100.

LE VÉLOCIPÈDE EN 1869

Le mot *jamais* est un mot imprudent à prononcer, et on se souvient peut-être qu'un grand orateur qui l'employa sous le second Empire reçut des événements un cruel démenti.

Or, le journal *le Gaulois*, qui aujourd'hui enregistre les hauts faits de la bicyclette, disait du vélocipède en 1869 :

« On voudrait bien nous faire croire qu'il va se fonder un cercle du vélocipède, mais ça ne prend

pas. Cet instrument malséant aura beau exiger une grande adresse de la part de ceux qui le pratiquent, jamais un homme qui se respecte n'ira faire le tour du Lac sur un de ces joujoux ridicules. Malgré l'ardeur de quelques originaux, le vélocipède n'est pas encore admis dans les clubs fashionables, et nous croyons qu'il ne le sera jamais. »

Et maintenant la bicyclette, ou ancien vélocipède, règne plus tyranniquement que jamais ; toutefois ce que l'on peut prédire, sans trop craindre les démentis, c'est qu'elle nous prépare des générations de bossus ou de dos ronds.

LA BICYCLETTE EN ANGLETERRE

En France, notre Trésor aux abois malgré ses trois, bientôt ses quatre milliards de recettes, n'a pas craint d'imposer les bicyclettes. En Angleterre, on n'a pas, paraît-il, osé se montrer si hardi. On raconte en effet que le chancelier de l'Échiquier méditait, pour atteindre l'idéal de l'équilibre budgétaire, un impôt sur la bicyclette. Tout pesé, il a reculé. Mécontenter une puissance telle qu'en constitue désormais l'armée de *velocemen* et de *velocewomen*, lui a paru tâche impossible, supérieure même aux forces d'un gouvernement disposant de plus de cent cinquante voix de majorité.

Il paraît que l'église anglaise elle-même a dû composer avec le cyclisme et ses légions ; des garages s'installent à l'entrée de plus d'un temple, les amateurs du nouveau sport ayant donné à entendre qu'ils préféraient « aller au diable » sur leurs machines plutôt que d'aller à pied... au ciel. Tous les jours on croise maintenant, dans le Strand, des

avocats, en robe flottante et grise perruque, emballant, « sur le cheval de fer », dans la direction du Palais de justice. Il a fallu établir un garage dans une cour du parlement, tant a grandi le nombre des députés qui courent à vélo faire des lois et de l'histoire. Newcastle, Coventry, Birmingham voient pousser comme des champignons les vastes fabriques de bicyclettes qui, dépasseront bientôt en nombre les grandes industries de construction maritime, les filatures, les forges.

Folie épidémique? Rationnel engouement de gens positifs cherchant le moyen le plus pratique d'économiser ce capital : le temps? Fantaisie de poètes trouvant sur le Pégase d'acier les voluptés de l'envolement à travers l'espace infini?... Peu importe. Le fait est là qui crève les yeux... et les pneus. Le fisc a peur. Le ministre des finances du Royaume-Uni bat en retraite devant la force que représentent désormais les cohortes vélocipédiques. Il renonce à les taxer.

Pour un peu, et bien qu'il commence à prendre de l'âge, il ajouterait : « Au lieu de me mettre les bicyclistes à dos en les imposant, je vais adopter à mon tour leur mode universelle et rouler aussi, de crainte de me faire remarquer. »

METS A TORT DÉDAIGNÉS

On mange ce que l'on est habitué à manger, et on a horreur de certains mets qui ne sont ni plus mauvais, ni plus répugnants que d'autres.

Affaire de mode et de préjugé. Certaines races d'Afrique ne toucheraient pas à la chair du lièvre;

en revanche, elles affectionnent les plats de fourmis.

Il est étonnant, après toutes les étrangetés dévorées à Paris pendant le siège, que certaines chairs soient encore rejetées de l'alimentation. Un pâté de souris vaut un pâté de grenouilles, et le rat fricassé est préférable au lapin. Quelle différence encore entre une tranche de serpent et une tranche d'anguille? Aucune, sinon que le serpent est plus délicat. Quant au chat, il n'a jamais cessé, paré d'un faux nom, de faire les délices des gargotes. Les insulaires de l'archipel d'Andaman vivent de rats, de serpents et de lézards, qu'ils accommodent finement d'une sauce aux mollusques.

Au bord du Missouri et du Mississipi, les chiens sont une nourriture de choix, et à Emeraldi le singe rôti paraît sur les tables les plus riches. Tout le monde connaît la vogue des nids d'hirondelles ; ceux de Java sont les plus estimés : mais ce que l'on sait moins, c'est que les Chinois confectionnent avec du chien, du rat, du serpent et des pattes d'ours des mets à rendre jaloux nos plus illustres Vatels.

Les habitants de nos côtes se laisseraient mourir de faim avant de songer à tirer profit des mouettes, et en Australie une mouette grasse est un plat recherché. Qui songe, même parmi les plus affamés, à la chair du corbeau? Et cependant, coupée menu et bouillie pendant quelques heures, elle forme le plus exquis des potages. Nous écrasons nos chenilles; et, dans les Indes occidentales, une belle chenille cueillie sur un palmier est un friand morceau.

Les Cochinchinois préfèrent les œufs pourris aux frais. Cela nous fait lever le cœur, mais leur cœur se lève de la même façon à l'exécrable odeur des

crèmes pourries que, sous différentes formes de fromages, nous goûtons si fort au dessert.

Plus près de nous, constatons que les Hollandais n'osent pas manger le lapin si répandu chez nous comme gibelotte.

Nous traitons de sauvages les parias de l'Hindoustan, parce qu'ils affectionnent les vautours et les milans avancés, et c'est faire preuve d'un goût raffiné que de se régaler d'un faisan où commencent à grouiller les vers.

Nous laissons aux gastronomes le soin d'apprécier ces considérations et d'en tirer profit.

A ces réflexions du journal *l'Hygiène pratique*, nous ajouterons ceci : c'est que nous mangeons sans horreur les homards, langoustes, crevettes, crabes, etc., qui ne sont en quelque sorte que des araignées gigantesques ; des escargots, qui sont des colimaçons ; des grenouilles, qui sont des reptiles.

Par conséquent, de tout ce qui précède, c'est que l'habitude est un lorgnon à verres de couleur qui modifie nos idées, nos goûts, notre manière de juger, même en fait de gastronomie.

NOUVELLE

PRÉSENTATION

Elle courait comme une étournotte…

Moi aussi… non, moi, comme un étourneau, si



J'appliquai un baiser sur ses joues.

bien que, par le fait du même lancé qui nous entraînait l'un vers l'autre, elle tomba dans mes bras,

joues contre lèvres. Par un mouvement tout naturel, les lèvres, c'étaient les miennes, se trouvèrent déposer sur les joues, celles-ci étaient féminines, un baiser bien appliqué, bien net et bien gourmand.

Pour l'honneur du masculin de l'espèce humaine, quiconque eût été dans mon cas eût certainement agi de même. J'allais donc présenter mes excuses et prier la foule, amassée autour de nous, témoignant par ses regards le regret qu'elle avait de ne pouvoir m'imiter, de s'ouvrir pour nous laisser passer, quand, au cri de la demoiselle, une blonde ravissante à l'encolure divine, cette foule s'ouvrit en effet, mais pour laisser libre accès à un gardien de la paix. Sans crier gare, celui-ci m'empoigna par le bras avec injonction impérative de le suivre, sans réflexions intempestives, me recommanda-t-il de son air le plus professionnel : — il avait l'air rogue de ces gens que l'État a le tort de ne pas recruter parmi les académies des cinq classes de l'Institut, les salons mondains, voire les sacristies.

Suivant l'usage, quelques spectateurs, qui, n'ayant rien vu, prétendaient tout savoir, se mirent à nous suivre, et ce n'étaient pas les mieux de la société. Tout en marchant et pour passer le temps, ils racontaient à qui mieux mieux, les uns que j'étais un voleur à la tire qu'une demoiselle avait fait arrêter; les autres, allant plus loin, supposaient des choses devant me conduire à tout, surtout au bagne. Pour quelques-uns enfin, et ce n'étaient pas les moins mortifiants dans leurs propos, ils me traitaient de pick-pocket en me qualifiant d'Anglais... Anglais, moi !...

Nous arrivâmes enfin chez M. le commissaire. Il

n'y était pas. Son secrétaire nous reçut sans politesse, et quand il eut été mis au courant par celui des deux gardiens de la paix qui ne savait que par ouï-



On me fit asseoir sur un banc à côté de l'agent.

dire, il eut pour moi un regard sévère et se contenta de lancer un bref : « C'est bon!... attendons M. le commissaire », qui me parut d'un bien fâcheux augure.

Faisant en même temps signe à l'agent qui s'était constitué mon ange gardien, on me fit asseoir sur un banc de bois. Il prit place auprès de moi, et, silencieux comme tout être non pensant, il attendit les bras croisés. De temps en temps cet homme échangeait tantôt avec un collègue qui entrait, tantôt avec un ami qui sortait, quelques paroles banales; mais comme en parlant il lançait de mon côté des regards obliques, que les autres gardiens de la paix me regardaient de travers, je jugeais que mon cas s'aggravait de mille et un incidents inconnus de moi seul. Quant aux individus que leurs affaires amenaient au commissariat, ils me toisaient curieusement, quelques-uns paraissant enchantés de voir un homme bien mis, un monsieur, un bourgeois, aux mains de la police; d'autres détournaient la tête avec dédain. Des dames, dont les yeux me dévisageaient, semblaient dire : Quelle horreur! tandis que d'autres, tâtant leurs poches d'un air effrayé, se sentaient, après m'avoir vu, pétrifiés d'étonnement d'avoir en poche montre et porte-monnaie. Entre temps, on amena et fit asseoir auprès de moi, sur le même banc, un ivrogne au chef branlant et dodelinant, le reste barytonnant, dont les senteurs multiples et intermittentes me suffoquaient; un faux épileptique qui essaya de glisser dans ma poche le savon, accessoire obligé de sa prétendue infirmité; une demoiselle qui me regarda d'un œil langoureusement engageant. Bref, je me trouvais dans une société un peu mêlée.

Placide et muet, j'attendais, non sans une nerveuse impatience, quand parut le commissaire. Il entra, s'épongea, passa dans son cabinet, et quelques in-

stants plus tard, en ma qualité de premier arrivé, il m'appela.

En même temps un agent faisait entrer la plaignante, qui avait attendu dans un petit salon spécial.

Le commissaire commença l'interrogatoire. Nom, prénoms, âge, domicile, profession, il fallut tout avouer. Puis ayant lu le rapport déposé sur son bureau, il interrogea la demoiselle que l'on qualifiait de plaignante, bien qu'elle ne se fût plainte de rien.

— Je suivais le trottoir, dit-elle, ayant à côté de moi Justine, ma femme de chambre, quand, croyant avoir reconnu une amie de ma mère, je voulus, malgré la foule, rejoindre cette dame qui marchait à quelque distance et assez vite. Cependant, arrivée tout près d'elle, je m'aperçus que j'avais été le jouet d'une illusion. Me retournant, je ne vis plus Justine, et c'est alors qu'effrayée, ne connaissant pas mon chemin, puisque je n'étais jamais venue à Paris, que j'y étais depuis ce matin seulement, je perdis la tête, étourdie par le bruit des voitures, n'osant m'informer de mon chemin, folle en un mot, je me précipitai... voilà, monsieur le juge...

— Je ne suis que commissaire, mademoiselle... Je comprends le reste... au moment de votre plus grand trouble, un homme s'est trouvé sur votre chemin : il s'est brutalement jeté sur vous afin de profiter de votre ignorance, de votre surprise, de votre saisissement, pour vous dévaliser...

— Mais, monsieur le commissaire, m'écriai-je, ce n'est pas, je vous le jure ; je n'ai nullement dévalisé mademoiselle... malgré moi, j'ai dérobé...

— Vous avouez, c'est bien, maintenant, taisez-vous.

Et s'adressant de nouveau à la jeune fille :

— J'ai bien saisi, vous le voyez, mademoiselle ; d'ailleurs, cet homme avoue...



— Je crois qu'il n'y a eu dans notre rencontre qu'un simple accident.

— Je ne crois pas, monsieur.

D'un regard, je la remerciai de ce doute : sa première pensée n'avait donc pas été de m'attribuer de criminelles intentions... Je la regardai, elle n'était vraiment pas mal.

— Et même, ajouta la jeune fille en se reprenant, je crois qu'il n'y a eu dans notre rencontre autre chose qu'un simple accident...

Elle était tout à fait charmante.

Et comme le commissaire, devenu paternel, l'encourageait à poursuivre, elle acheva :

— Et puis peut-être faut-il vous dire, monsieur le commissaire, que la faute pourrait venir plutôt de moi que de monsieur.

Cette fois, elle parut adorable, et qui plus est, fort jolie. Sa confusion se mêlant à son air de franchise donnait à sa physionomie une animation toute spéciale. A la regarder avec plus de liberté, je la jugeai mieux et lui trouvai une beauté réelle de traits qui, dans l'avenir, autant que je pouvais en juger, devait s'affirmer, se caractériser, se fixer... Eh bien! oui, elle était jolie, fort jolie même, et plus que belle, intelligente.

— Il est évident, continuait-elle, que c'est moi qui me suis jetée contre ce pauvre monsieur, dans ses bras autant dire, involontairement, mais étourdiment.

— Oh! mademoiselle, m'écriai-je à ce moment, cessez de vous accuser, la faute, s'il y en a une, est de mon fait. Le coupable, s'il y en a un, c'est moi : j'aurais dû marcher moins vite et surtout me méfier de cette mauvaise habitude qui me fait regarder toujours du côté opposé à celui vers lequel je me dirige; mais...

— Taisez-vous, fit le commissaire, vous avez avoué, vous n'avez plus rien à dire...

— Mais, monsieur le commissaire, m'écriai-je, il me semble que j'ai bien le droit...

— De vous taire, il vous est reconnu sans difficulté, répondit le magistrat d'un ton sévère, en se mettant à mon nez et à ma barbe à faire le joli cœur auprès de la charmante demoiselle...

Je répliquai, il se fâcha.

— C'est bien, mademoiselle, fit-il en se levant, excusez-moi de vous avoir retenue si longtemps ; je vais faire mon rapport, et un de mes agents va vous remettre dans votre chemin, si vous voulez bien lui indiquer dans quel hôtel est descendue votre famille... Quant à cet homme, comme ses explications ne sont pas claires...

— Mais, monsieur le commissaire, vous ne m'avez rien demandé, et je puis prouver...

— Taisez-vous...

Un agent, qui entra après avoir frappé, annonça l'arrivée de la voiture cellulaire, qu'il appelait le panier à salade.

— Le panier à salade, fit le commissaire, c'est bien ; qu'on y fasse monter les prévenus, et en route pour la préfecture.

— Mais il n'y a pas de prévenus, répliqua l'agent.

— Comment, pas de prévenus, pas un?...

— Pas un seul, mon commissaire...

— Alors qu'on y insère cet individu, répondit-il en m'indiquant ; il s'expliquera là-bas plus franchement qu'ici... D'abord, je n'aime pas être bredouille.

Ce disant, le non gracieux commissaire se leva pour s'en aller.

J'allais être emmené, quand, au moment de partir :

— Où est-elle? s'écria tout à coup une voix, celle

d'un jeune homme qui pénétra vivement dans le commissariat.

— Qui est cet olibrius? demanda le commissaire surpris et mécontent de cette soudaine irruption.

— C'est moi, monsieur le commissaire, répondit un jeune homme de superbe aspect costumé en cycliste.

— Qui, vous? Est-ce qu'on entre ainsi chez moi comme au moulin? Vous mériteriez d'être envoyé tenir compagnie à cet homme, et il me désignait, dans le panier à salade.

— Excusez-moi, monsieur le commissaire, j'arrive de mon pays...

— Quel pays?

— De Bourg en Bresse.

— Oh! oui... bon pays, bonnes poulardes, je sais... Après...

— Et comme nous sommes venus, mon père, ma mère, mes tantes, ma sœur et moi, pour une présentation, que ma sœur peut, dans un temps qui ne sera plus bien long, contracter une union avec un quidam quelconque, et qu'alors pour elle ce sera fini de rire...

— Eh! jeune homme! s'écria le commissaire scandalisé malgré son habitude de tout entendre...

— Certes, monsieur le commissaire, vous conviendrez avec moi que le mariage est comme un couvent laïque où il y a plus de devoirs que de plaisirs...

— Euh! euh! fit le commissaire, on raisonne bien à Bourg en Bresse... mais au fait, monsieur...

— Ah! moi, quand je me marierai, poursuivit le jeune homme, il me semble que je prononcerai mes vœux à la Grande-Chartreuse.

— Eh ! mon cher monsieur, il ne tient qu'à vous que ce soit une Chartreuse de perdrix bien dodue et bien rentée... Et le commissaire se mit à rire bruyamment de sa spirituelle idée...

Par flatterie, les auditeurs, secrétaire et agents, se mirent à rire bruyamment, bien qu'ils n'eussent pas trop compris; puis, revenant au sens comme au devoir magistral :

— Mais au fait, jeune homme, au fait...

— Je l'avais donc menée au bois de Boulogne faire une partie de bicyclette. L'heure du déjeuner arrivant à grandes aiguillées, j'avais rendu son cycle au loueur, gardant le mien pour rentrer à l'hôtel, chevauchant assez lentement afin de pouvoir la suivre de l'œil pendant qu'elle trottinait le long de la rue Castiglione, regardant les boutiques...

— Ah ! ah ! fit le commissaire... et vous alliez ?...

— A notre hôtel...

— Mais quel hôtel ?

— Le Grand, monsieur le commissaire, je croyais vous l'avoir dit déjà... celui où nous attendent nos parents, surtout nos tantes, célibataires dont il a paru utile de ménager les susceptibilités...

— Ah bah ! le Grand Hôtel, fit tout à coup le prisonnier oublié dans un coin...

— Taisez-vous, commanda le commissaire de sa voix aimable de bouledogue.

— Lorsque, continue le jeune homme, sans prendre garde cette fois à mon interruption, non plus qu'à la magistrale injonction... lorsqu'un encombrement se produisit sur la chaussée, je dus m'arrêter. Ma sœur ne me vit plus sans doute ; de mon côté, je la perdis de vue, ainsi que la femme de chambre.

Toujours est-il que je ne savais ce qu'elle était devenue, lorsqu'un monsieur fort bien mis, ma foi, et multidécoré, voyant mon embarras, ayant pitié de ma peine, de mon désespoir, m'insinua què généralement les objets perdus se portaient, s'emmenaient ou s'entraînaient au bureau du commissariat.

— C'est, ma foi, vrai, monsieur, répondit le commissaire, riant de la naïveté de son interlocuteur... Ici on rapporte, rarement, je l'avoue, les montres quand on les trouve sur la voie publique, on ramène les chiens quand ils veulent bien se laisser faire, les ivrognes, quand on le peut... mais les jeunes filles... ah ! dame!... Mais soyez heureux, je crois que le hasard vous a favorisé, puisque nous pouvons vous rendre mademoiselle votre sœur. Êtes-vous satisfait?

— Certes, monsieur le commissaire, mais cependant pas encore tout à fait... A certaines paroles entendues autour de moi, il me semble que j'ai compris ou cru comprendre qu'un monsieur, un jeune homme, ni bien ni mal, aurait pris à son égard une liberté que je comprends, mais pour le payement de laquelle je voudrais lui casser les reins.

— Oh! oh! s'écria le commissaire, peut-être auriez-vous eu raison, mais cela ne se fait pas, jeune homme, c'est à la loi que vous devez demander aide, protection et réparation ou punition, et non à vos poings, sachez-le.

— Monsieur le commissaire, permettez-moi d'expliquer... C'était encore le prisonnier qui se risquait à élever la voix...

— Taisez-vous, dit le commissaire toujours de la même voix sévère.

— Ah! mais non, je ne me tairai pas. A la fin,

tout cela m'ennuie... je tiens à m'expliquer, à dire la vérité, nullement à rester bouche close. Tant que la loi seule me menaçait, je pouvais demeurer im-



— Je tiens à m'expliquer, à dire toute la vérité...

passible, certain que, tôt ou tard, mon innocence éclaterait au grand jour comme un bouquet de feu d'artifice, qu'elle se dévoilerait à la face de tous, retentirait aux oreilles de chacun, mais surtout se

manifesterait à l'esprit de cette charmante demoiselle, qui, elle le sait bien, elle l'a dit, que rien n'a été ni voulu ni prémédité dans notre mutuelle embrassade qu'un hasard, malheureux, convenez-en, monsieur le commissaire, si c'eût été vous que mes bras eussent retenu, heureux, cent fois, mille fois heureux, puisque c'est mademoiselle...

— J'affirme, en effet, articula nettement la voix bien timbrée de la jeune fille, que monsieur n'est pour rien dans notre rencontre fortuite, dans notre choc et dans ses suites, et, devant les conséquences si désagréables pour lui qui en sont résultées, je lui en exprime ici tous mes regrets. C'est mon étourderie, c'est mon affolement qui ont été cause de tout.

— Oh ! mademoiselle, vous êtes divine. Puisse-t-elle vous ressembler, celle au-devant de qui j'allais...

— Ah ! fit la demoiselle, dont une petite moue plissa soudain les lèvres, comme si la surprenait un involontaire sentiment de jalousie.

— Oui, reprit le prisonnier qui maintenant causait et jabotait sans que son tyran, le commissaire, songeât à s'y opposer, et c'est ce qui vous explique ma précipitation. Il était onze heures, n'est-ce pas? et je devais me trouver au Grand Hôtel où m'attendait et m'attend encore un ami. Par hasard, cet ami doit rencontrer une famille, celle de la candidate future, venue toujours par hasard à Paris, appelée par une affaire imprévue. La demoiselle ne saurait rien, m'a-t-on assuré ; alors on devait se rendre compte de ce que produirait le premier coup d'œil.

— Tiens, fit à son tour l'Hercule de Bresse, tiens, tiens, c'est tout à fait notre anecdote. Notre famille

doit par hasard aussi se rencontrer avec un jeune homme amené là par hasard, qui, toujours le hasard aidant, verra ma sœur, et ma sœur, non prévenue, dit-on, mais qui est de mine à se douter de tout, pourra juger, toiser, jauger d'un premier coup d'œil l'individu. Si ce premier est favorable au quidam, on verra s'il y a étoffe à en faire mon beau-frère.

En attendant, moi, je me réjouissais, car je suis dans le secret, si ma sœur ne se doute de rien.

— Ah! tu crois cela, Ernest, fit la demoiselle...

— Comment, tu saurais?...

— Tu es si bavard : quand tu n'as personne à qui raconter tes secrets, tu te les répètes à toi-même à haute voix.

— Pas possible... petite sœur.

— Mais parfaitement, mon grand benêt de frère...

— Voyons, monsieur, intervint le commissaire, l'affaire pourrait s'arranger. Loin de porter plainte, mademoiselle a presque fait des excuses. Je vais relâcher ce jeune homme, mais auparavant veuillez me donner vos noms... oh! ne craignez rien, ça n'a nulle importance, une simple mesure d'ordre...

— Mon nom, monsieur, fit le jeune Bressois, c'est Ernest Godard...

— Ah bah! et vous logez au Grand Hôtel avec votre famille? demanda l'ex-prisonnier redevenu homme libre.

— C'est comme j'ai l'honneur de le dire.

— Mais moi, je me rendais au Grand Hôtel pour une présentation... incognito à une famille Godard.

— Alors vous seriez?

— Maxime Legrand.

— Ah! c'est trop fort.

— Mais non, c'est providentiel, amoureusement providentiel.



— Mademoiselle, puis-je solliciter l'honneur de me présenter à votre famille ?

— Mais c'est vous, c'est bien vous, il n'y a plus de doute, qui deviez nous être présenté?

— Je commence à être certain que c'est moi-même.

— Alors la présentation est faite, dit le commis-

saire, et c'est bien par hasard, cette fois, ici et dans mon cabinet encore, je crois que jamais il n'avait été honoré de telle aventure... j'en suis, messieurs, fort flatté; les amoureux ont quelque chose de mieux que les gens de ma clientèle habituelle...

— Quant à moi, mademoiselle, je suis heureux, très heureux de ce contretemps, de cette erreur qui m'a conduit ici par la main, paternelle cette fois, de la police. Nos familles voulaient que le hasard présidât à cette rencontre; il s'en est si bien acquitté que j'ai eu le bonheur de juger de l'excellence de votre cœur, de l'élévation de vos sentiments qui vous ont porté à ne pas abandonner un inconnu, lequel aurait pu vous paraître indifférent, mais que vous n'avez pas voulu abandonner à d'injustes soupçons... Mademoiselle, puis-je solliciter l'honneur de me présenter à votre famille?...

— Monsieur... fit la demoiselle...

— Mais oui, mais oui, interrompit joyeusement le futur beau-frère, venez avec nous, vous serez au déjeuner de la famille, vous en avez bien le droit, puisque vous avez échangé le baiser des fiançailles...

Paul LAURENCIN.

HORTICULTURE

KERMÈS DES ÉCORCES

Le kermès des écorces, vulgairement appelé « tirge sur bois », est un parasite fort habituel des arbres. Pour s'en débarrasser, on mélange de la gélatine ou de la colle de peau à du sulfure de calcium et à la nicotine, de manière à obtenir une sorte de bouillie claire qu'on étend sur les écorces sous forme de badigeon. Pour obtenir le sulfure de calcium, il suffit de faire bouillir dans l'eau par quantité égale de la fleur de soufre et de la chaux fraîchement éteinte.

UTILITÉ DU PISSENLIT

Chaque fleur a son utilité : quelques-unes en ont plusieurs. Voici un nouvel usage du pissenlit que nos lectrices nous sauront gré de leur révéler. Faites bouillir longtemps une poignée de fleurs de pissenlit, passez dans une mousseline et servez-vous de cette eau pour enlever les taches de rousseur de votre charmant visage.

LES ROSES

Ce n'est pas d'hier que les roses ont été en grande faveur.

On lit dans un compte des menus plaisirs de Charles VIII déposé aux Archives nationales de France : « A Guillaume Challory, valet de fourrière « ordinaire, la somme de trente-sept sous six deniers « tournois, pour le rembourser de pareille somme « qu'il a baillée à plusieurs fois (durant le mois de

« juing, oud, an mil IIIIe IIIIe et unze) (1471), en « roses qu'il a acheptées pour mettre sur le lit de la « chambre du Roy notre Sire. »

CONTRE LES LIMACES

Pour préserver les plantes des attaques des limaces, il faut semer sur la surface du sol envahi du plâtre, de la chaux très finement écrasée, seule ou additionnée de cendre.

CONSERVATION DES TOMATES

Choisissez les plus belles, bien mûres et bien entières, essuyez-les et placez-les soigneusement dans un vase à large ouverture : remplissez le vase d'un mélange de cent parties d'eau, une partie de vinaigre et une partie de sel, et versez par-dessus une couche d'un centimètre environ d'huile d'olive fine.

PATRIE DU SAULE PLEUREUR

Le terme de saule pleureur, ce nom si juste d'une plante au port pittoresque que le monde entier connaît, ne date que de la fin du siècle dernier : il fut donné par un horticulteur anglais ayant l'esprit d'un botaniste et l'âme d'un poète : Miller. On ne sait pas trop pourquoi Linné l'avait appelé saule de Babylone; c'est qu'il n'est spontané dans aucune des localités de l'Asie Mineure.

Comment le saule pleureur parvint-il en Europe? On a longtemps raconté à son sujet une petite légende. Le grand poète anglais Pope se trouvait, disait-on, chez lady Suffolk, lorsqu'elle reçut d'Espagne ou de Turquie, on ne sait au juste, divers objets emballés dans un panier d'osier. Pope,

tout en déballant, remarqua que plusieurs brins d'osier étaient encore verts. A sa prière, lady Suffolk donna l'ordre de bouturer les rameaux encore vivants : un de ceux-ci prit racine et fut planté dans le parc de Twickenham. Ce fut, dit-on, de lui que naquirent les innombrables saules pleureurs qui croissent dans le monde entier. Pope le chanta, et cet arbre, grâce à lui, devint rapidement populaire en Angleterre.

Les botanistes, qui traitent ce récit de légende, disent que ce saule est originaire d'Alep, d'où un négociant français, du nom de Vernon, l'envoya en 1730 à Twickenham.

Les Hollandais attribuent l'honneur de son importation à Jean Nicohoff, attaché à l'ambassade hollandaise à Pékin. Il l'avait rapporté avec lui de l'Extrême Orient en 1665. Cette version paraît d'autant plus plausible que ce saule est depuis longtemps très répandu en Chine; on l'y connaît depuis des siècles sous le nom de saule chevelu.

THÉS VERT ET NOIR

Quelle différence existe-t-il entre le *Thea viridis*, le *Thé Bohea* et le *Thé Chinensis*, noms donnés aux différentes variétés dites de thé noir ou de thé vert?

Il n'en est aucune. Les caractères distinctifs établis entre ces pseudo-espèces, nombre de pétales et forme des feuilles, ne sont pas suffisants, le premier étant variable dans la même espèce, et le second impropre à servir de base à la description d'une espèce cultivée.

La différence entre le thé vert et le thé noir résulte simplement d'une préparation différente : le

thé vert est directement torréfié sur une plaque de fer, tandis que l'autre subit préalablement une sorte de fermentation. Les feuilles étalées sur la plaque de métal chauffée se crispent ; quand il s'agit des bonnes qualités, chacune est roulée à la main.

Les diverses variétés commerciales dépendent de l'âge des feuilles, de leur provenance, du mode de préparation et de l'adjonction de parfums étrangers au thé lui-même, tels que la fleur de l'*Osmantus fragrans* (thé Chulan), du *Camellia Sesanqua,* du *Mongorium Sambac.* La forme varie souvent suivant que la feuille est roulée en long (thé Hayswen), soit d'abord en long, puis repliée en travers (thé perlé), soit enfin que la feuille ait été d'abord coupée et que chaque fragment ait ensuite été roulé à part (thé poudre à canon).

PHYSIOLOGIE — HYGIÈNE

LA TAILLE DANS L'ARMÉE

La taille et les conditions spéciales d'aptitude à exiger des engagés volontaires pour les différentes armes de l'armée française, sont réglées comme il suit :

Régiments d'infanterie, de zouaves et de tirailleurs algériens, bataillons de chasseurs à pied et d'infanterie légère d'Afrique : 1^{m},54 au minimum; régiments de sapeurs-pompiers : 1^{m},64 au minimum; cuirassiers : de 1^{m},70 à 1^{m},85; dragons : de 1^{m},68 à 1^{m},74; chasseurs et hussards : de 1^{m},59 à 1^{m},65; chasseurs d'Afrique et spahis : de 1^{m},59 à 1^{m},72; régiments d'artillerie : 1^{m},60 au minimum; régiments de pontonniers : 1^{m},64 au minimum; compagnie d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers : 1^{m},54 au minimum; régiments du génie : 1^{m},64 au minimum.

HERBE A MAIGRIR

S'engraisser quelque peu est l'idéal des gens trop maigres, des gens squelettes; maigrir est, sans contredit, celui des gens trop gras, que leur graisse étouffe et alourdit, rend souvent laids et ridicules. Or, d'après le docteur Duchesne-Duparc, une herbe marine, la laitue de mer ou chêne marin, serait excellente pour vaincre l'obésité. La laitue de mer compose en partie le varech qu'on emploie le plus souvent en guise de matelas; elle se trouve en abondance sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, où elle adhère aux rochers par un pédi-

cule s'élargissant en frange membraneuse, plusieurs fois ramifiée, celle-ci pourvue d'une nervure médiane très proéminente et de vésicules aériennes sphériques ou ovales.

Sa hauteur est de trente à quarante centimètres; sa largeur varie beaucoup; elle peut ne pas dépasser celle d'un doigt ordinaire, comme atteindre celle de la paume de la main et même aller au delà. De couleur verdâtre à l'état frais, elle devient d'un noir foncé quand elle se déssèche complètement; elle exhale une odeur marine très forte, surtout si on la remet à l'humidité; sa saveur est nauséeuse et saumâtre.

La *laitue de mer*, à tort ou à raison, passant pour un excellent médicament contre les maladies de la peau, M. Duchesne, pour s'en assurer, en administra à des malades atteints d'affections cutanées. A sa grande surprise, ces malades n'en éprouvèrent aucune amélioration, mais tous accusèrent bientôt un amaigrissement prononcé.

Ce résultat a été constant, parfois assez rapide, toujours exempt de malaise, sans trouble aucun des fonctions digestives.

Plusieurs malades, dit le docteur Duparc, surchargés d'embonpoint, ayant obtenu un allégement et un bien-être incontestables, je continuai de prescrire le *fucus* dit laitue de mer, non plus comme un antiherpétique à propriétés négatives ou du moins fort douteuses, mais à titre de nouvel agent thérapeutique, possédant le singulier privilège d'activer les facultés absorbantes des cellules graisseuses et d'agir comme fondant et résolutif.

Bien que toute la plante puisse être utilisée, il est

bon d'être prévenu que les tiges et les ramuscules contiennent très peu de principes actifs.

Pour la tisane, les proportions varient de dix à vingt grammes de plante par litre d'eau.

L'extrait hydro-alcoolique paraît être la préparation qui exerce la plus favorable influence.

L'AIR SALIN

Pendant les beaux jours de l'été, quand arrive le doux moment des vacances, la mer et la montagne offrent l'une et l'autre à qui veut changer d'horizon le « petit trou pas cher » rêvé toute une année. Qui, de l'une ou de l'autre, compte le plus grand nombre d'adeptes? Est-ce la mer? est ce la montagne? Il serait permis de croire que celle-ci se trouve quelque peu lésée dans le partage que le hasard, autant que le goût, fait de la foule, puisqu'elle a trouvé, à Genève, un chimiste, M. Chaix, qui entend chercher noise à la mer en doutant de l'influence hygiénique de l'air salin. Et d'abord, demande le sceptique Genevois, y a-t-il un air salin?

Pour s'en rendre compte, notre chimiste a mis en bouteilles un millier de litres d'air recueilli au bord de la mer par différents temps allant du calme à la tempête. Cet air, il l'a mis en présence d'une solution de nitrate d'argent et il a fortement agité. Si l'air marin est véritablement salin, c'est-à-dire chargé de particules de sel ou de chlorure de sodium, pour employer l'expression technique, ce sel ou chlorure de sodium doit se dissoudre dans la solution de nitrate d'argent. Alors, a pensé l'expérimentateur, le phénomène bien connu des photographes devra se produire : le chlorure attaquera

le nitrate et, s'unissant à l'argent, formera un chlorure d'argent qui noircira la solution incolore du nitrate de ce métal.

Ainsi dit, ainsi fait.

Or, des nombreuses expériences de M. Chaix, il est résulté que la solution de nitrate d'argent a résisté ; qu'elle est demeurée incolore, d'où conclusions qu'il n'y a dans l'air marin aucune trace de chlorure de sodium, aucune parcelle de sel qui joue un rôle si important dans notre organisme.

S'ensuivrait-il de là que l'influence hygiéniste de l'air respiré au bord de la mer serait une illusion? Nullement, car il est certain que si par des jours de calme l'air du bord de la mer n'a d'autres qualités que sa pureté et sa vivacité, il n'en est pas moins vrai que si le vent souffle de la mer sur la terre, l'air devient réellement salin par les particules d'eaux marines salées qu'enlève et charrie le vent, par la poussière de mer, les embruns, qui font aspirer l'eau pulvérisée chargée de sel et de principes iodés.

Qu'ils se rassurent donc, les amateurs de la villégiature au bord de la mer et que, sans dédaigner la montagne, ils continuent à prendre le chemin des stations océaniques.

La montagne en travail contre sa rivale n'aura, cette fois encore, enfanté qu'une souris, et M. Chaix, son avocat, qui a essayé de jouer le rôle de l'homme de la montagne, en sera pour ses frais.

TROP GROS

Un médecin de la petite ville de Vechel, dans le Brabant, avait été appelé à donner des soins à un individu pris d'un mal subit ; arrivé devant la mai-

son, le disciple d'Esculape constata que la porte d'entrée ne pouvait lui livrer passage. Ce médecin était trop gros.

Le temps faisant défaut pour querir un médecin moins obèse, la famille du malade se résigna à employer un moyen extraordinaire : le lit du patient fut descendu jusqu'à la porte, et la consultation eut lieu en plein air.

LA PLANTE DU RIRE

Il existe, paraît-il, en Arabie, une plante qui produit exactement les mêmes effets que le gaz hilarant. On en trouve une variété naine à Kaseem et une autre à Oman, qui atteint une hauteur de un mètre et plus, avec des branches ligneuses formant une large touffe et des feuilles d'un vert foncé.

Les baies contiennent deux ou trois graines noires de la grosseur et de la forme d'un haricot. Ces graines ont légèrement l'odeur de l'opium ; le goût en est sucré. Ce sont elles qui contiennent le principe actif de cette plante extraordinaire.

Pour employer ces graines, on les pulvérise. La personne qui en a absorbé une faible dose commence à rire à gorge déployée, d'une façon souvent violente : elle danse, elle chante, se met à sauter comme une chèvre, et pendant une heure cet effet bizarre persiste.

Mais quand l'excitation cesse, le patient, épuisé, tombe dans un profond sommeil qui dure parfois plusieurs heures. A son réveil, il ne se souvient plus des extravagances auxquelles il s'est livré.

Voilà une plante que bien des personnes qui se

piquent d'être amusantes en société devraient faire consommer au préalable à leur auditoire.

CONTRE L'ALCOOLISME

On cherche tous les moyens possibles de combattre l'ivrognerie.

Un des plus curieux est celui d'un journaliste cycliste, ou peut-être d'un fabricant de biclyclettes, qui a trouvé que le meilleur moyen de combattre l'alcoolisme en Belgique était de dépaver les routes et de remplacer les cubes de grès par du macadam.

Ce serait, dit-il, encourager le tourisme à bicyclette, qui est l'antidote souverain de l'alcoolisme. Chacun sait que, pour bien pédaler, il faut s'abstenir de boire. Donc on pédalerait et on ne boirait plus.

Gageons que beaucoup d'ivrognes préféreraient continuer à boire sans pédaler, même sur du macadam.

A TRAVERS LE MONDE

JOURNAUX CHINOIS

Le plus ancien et le plus important des journaux chinois, dit M. Imbault Huart, consul de France à Canton, la *Gazette de Pékin,* remonte au huitième siècle de notre ère ; c'est une sorte de bulletin des lois et de journal officiel. La *Gazette* est vendue par des « camelots » dans les rues de Pékin.

La *Gazette de Pékin* paraît tous les jours ; l'abonnement à l'édition officielle est de 16 fr. 25 par mois, l'abonnement à la seconde édition est de 16 fr. par mois ; quant à l'édition manuscrite, elle se vend moyennant 30 francs par mois.

Le premier journal chinois non officiel parut, il y a une trentaine d'années, à Shanghaï. Puis vinrent le journal de Tien-Tsin et le journal de Canton. Ces journaux étaient fondés par des Européens ; mais, en réalité, ceux-ci n'étaient que des prête-noms, et les véritables inspirateurs et rédacteurs de ces feuilles indépendantes étaient des mandarins lettrés désireux de se mettre à l'abri des poursuites du gouvernement impérial.

Les *Nouvelles de Shanghaï* ont un tirage quotidien de douze mille numéros ; la *Gazette de Canton* tire à deux mille.

Depuis 1885, les *Nouvelles de Shanghaï* publient un supplément hebdomadaire illustré qui constitue un très curieux spécimen de l'art chinois.

GRAINS DE PORCELAINE

On sait que le plomb en grains est fréquemment employé pour le nettoyage des bouteilles. Cette

habitude n'a peut-être jamais présenté de notables inconvénients, mais elle n'est pas à l'abri des objections au point de vue hygiénique. On a eu l'idée, à Munich, de substituer aux grains de plomb des globules de porcelaine rugueuse. Ces globules sont absolument inattaquables par les acides ou les alcalis et ne peuvent, par conséquent, donner naissance à aucun produit nuisible. Ils ont, en outre, l'avantage de nettoyer beaucoup plus rapidement et plus efficacement que le plomb.

URBANITÉ CHINOISE

On sait que les Chinois font preuve dans leurs rapports sociaux d'une politesse raffinée. Voici, par exemple, la lettre que le rédacteur d'une gazette chinoise écrivait dernièrement à un collaborateur, en lui renvoyant son manuscrit : « Vois ton esclave prosterné à tes pieds ! Incliné devant toi, j'implore la grâce de pouvoir encore vivre et parler! Ton honoré manuscrit a daigné laisser tomber sur nous la lumière de son majestueux contenu. Nous l'avons lu avec un profond enthousiasme. Par les os de mes ancêtres, je n'ai jamais trouvé à la fois tant d'esprit uni à un pathétique aussi sublime. Je te renvoie cet écrit avec crainte et tremblement. Car, si je divulguais ce trésor, l'Empereur ordonnerait de le prendre pour règle, et l'on n'oserait plus rien publier qui n'y ressemblât pas. Or, quand on connaît la littérature comme moi, on sait que, d'ici à dix mille ans, il ne paraîtra rien, certes, d'égal à ce que tu nous as livré. C'est pourquoi je te renvoie ton manuscrit. »

En Europe, mais surtout en France, cela ne se

passe pas tout à fait ainsi. Oh ! non, et la première pensée de l'écrivain qui recevrait une semblable missive serait de courir chez son auteur, de l'agonir d'injures avant de le rouer de coups de canne. Sa modestie l'obligerait à penser que le correspondant s'est f... moqué de lui.

UN DÉJEUNER CHINOIS

Un menu de quarante-six numéros. — L'heure favorable. — Formalités et cérémonies. — Mets exotiques. — Le docteur Swen Hedin, explorateur suédois, qui a visité l'Asie, avait été invité à déjeuner avec le personnel du consulat russe par Dao-Tag, gouverneur de Kaschgar. Le déjeuner se composait de quarante-six mets !...

M. Hedin a donné les détails suivants sur ce déjeuner :

Lorsqu'un Chinois invite quelqu'un à déjeuner ou à dîner, il a soin de lui adresser sa lettre d'invitation deux jours à l'avance. Si le destinataire ne retourne pas l'invitation, cela signifie qu'il l'accepte.

La personne invitée à déjeuner pour l'heure de midi ne doit pas se présenter avant deux heures, car l'exactitude n'est pas la qualité des Chinois ; si le convive arrivait à midi, il trouverait sûrement son hôte endormi, et risquerait en revanche de ne pas trouver le déjeuner prêt.

Un valet de chambre présente à l'invité une carte du maître de la maison. L'envoi de cette carte signifie pour l'invité qu'il peut faire sa toilette à son aise.

Après cette toilette, il est d'usage que le maître de la maison porte le verre de son invité à la hau-

teur de son front, et ce n'est qu'après cette formalité bizarre qu'il le lui remet ; il agit de même pour les deux baguettes en bois qui remplacent le couvert des Européens. Il procède ensuite à l'inspection des chaises et les secoue l'une après l'autre, pour prouver à l'invité qu'il peut s'asseoir tranquillement ; il fait même semblant d'essuyer la poussière de la chaise, mais sans la toucher en réalité.

Ces formalités remplies, les convives prennent place autour d'une table vernie en rouge.

Arrivent ensuite une foule de valets, portant chacun un plat rond en faïence. Ils posent ces plats au milieu de la table et les remplacent au fur et à mesure qu'ils sont vides. On place aussi devant chacun des convives des petites soucoupes contenant des épices et des sauces très relevées.

Le déjeuner dont parle M. Hedin se composait d'écailles et de nageoires de poissons de mer et d'eau douce, préparées de différentes manières. On servit ensuite des champignons, de longues bandes de graisse de mouton, du jambon, puis une foule de plats étranges qui, par leur apparence et leur odeur, ne tentent guère les Européens. Le dessert se composait d'une épaisse confiture de porc que les convives européens cherchèrent à faire passer à l'aide de thé et d'eau-de-vie. Quel dessert !

La majeure partie de ces mets venaient du centre de la Chine et constituaient par conséquent des plats rares pour le palais de Kaschgar.

M. Hedin ajoute dans sa lettre que les Européens n'ont pas fait grand accueil aux plats que le gouverneur de Kaschgar leur fit servir.

M. Ignatief, missionnaire russe, fut le seul à faire

honneur au menu ; il mangea consciencieusement de chacun des quarante-six plats qui furent servis et les arrosa de dix-sept verres d'eau-de-vie. Cela ne l'a pas empêché d'être aussi dispos après le repas (qui dura trois heures) qu'au moment de se mettre à table.

Un orchestre jouait pendant le déjeuner ; il se composait de plusieurs tambours, d'un flûtiste et de chanteurs. Deux jeunes garçons dansaient en même temps.

Conformément à l'étiquette, les convives doivent quitter la table aussitôt que le dernier plat a été consommé. Les convives européens de ce déjeuner s'empressèrent, dit malicieusement M. Hedin, de se conformer à cet usage établi.

CERCUEILS POUR CHIENS EN CHINE

Les Chinois prisent particulièrement la chair de leurs chiens, mais cela ne les empêche pas d'avoir pour eux de délicates attentions après leur mort. Ainsi, dans presque toutes les grandes villes du Céleste Empire, il existe des individus dont l'unique industrie consiste à fabriquer des cercueils de chiens. — Et il paraît que le métier ne chôme pas.

BLANC OU NOIR?

Othello, le héros de Shakespeare, a-t-il existé ? Oui, très probablement, car le grand William a tiré sa pièce d'une nouvelle de l'écrivain italien Giraldi Cinthio, qui n'a dû que relater un fait historique. Seulement il est peu vraisemblable qu'Othello ait été un nègre.

Giraldi Cinthio l'a représenté comme un Sarrasin renégat, et Shakespeare l'a transformé en un noir africain. Tous les deux ont dû se tromper, d'après l'amiral Jurien de la Gravière, qui, dans un de ses ouvrages, *Doria et Barberousse*, a étudié la question.

« Othello, dit-il, n'était certainement ni nègre, ni Maure... C'était un Stradiote, peut-être un peu plus brun que les autres. »

Or, les Stradiotes étaient des Albanais venus en Italie pour se mettre à la solde du roi de France Charles VIII, lors de son expédition de Naples. Ils furent employés comme cavaliers légers à battre l'estrade, d'où leur nom.

C'est égal, on aura quelque peine à blanchir le meurtrier de la douce Desdemona.

Nègre, il doit continuer.

DINER OU SOUPER?

Le mot *Cène* de l'Évangile veut dire *souper* et non *dîner ;* c'est ce qu'un journaliste allemand, du nom d'Alfred Stettenheim, très connu en Allemagne, a appris à ses dépens, en s'entendant condamner à 500 marks d'amende pour avoir laissé passer dans son journal — à son insu — la phrase suivante :

« C'est un vendredi que le Christ donna le dernier *dîner* à ses disciples. »

Le mot irrévérencieux de dîner a conduit M. Stettenheim devant le juge, où il a eu beau prétendre que l'expression ne tombait pas sous l'application de la loi. S'il n'avait pas été démontré que le prévenu n'avait pas lu l'article dans lequel figurait le terme incriminé, M. Stettenheim eût été mis pour quinze jours au moins sous les verrous !

Constatons que, dans le pays des gens dits sérieux, on est passablement bébète.

LA COURTE-POINTE

Pendant l'hiver vous avez sans doute l'habitude de mettre sur votre lit cette espèce de petite couverture que l'on appelle courte-pointe, pour vous tenir les pieds chauds. On la nomme aussi plus justement couvre-pieds. Parmi les personnes qui font usage de la courte-pointe, en est-il beaucoup qui se soient demandé comment elle a pu être ainsi nommée? Une couverture n'est pas une pointe longue ou courte. En latin cette expression se dit *culcita puncta*, couverture piquée, d'où en français *coulte poincte*.

Comme le terme « coulte » n'était pas compris du vulgaire, il a été métamorphosé en *courte*, jouant ainsi le rôle d'adjectif, tandis que *pointe* (c'est-à-dire piquée) a été élevé au rang de substantif. Voilà comment encore l'ignorance de l'étymologie a doté la langue française d'une expression qui n'a aucun sens, mais qui s'entend très bien tout de même.

DANDYSME

Il paraît, nous apprend M. Montécourt, que les gants, qui n'étaient plus de mode le soir, pour hommes, sont redevenus l'indispensable complément de la toilette masculine vespérale. Ainsi en auraient décidé le prince de Sagan et le duc de Luynes, les arbitres du dandysme moderne, les Brummel du jour.

Que devront être ces gants? Voilà le *hic*.

Barbey d'Aurevilly qui possédait si remarquablement son Brummel qu'il lui consacra tout un volume, nous dit que ce roi de la mode ne portait que des gants qui moulaient ses mains « comme une mousseline mouillée ». Mais, ajoute-t-il, là n'était point la suprême idée du dandysme. Le dandysme réel n'était pas la perfection de ces gants qui prenaient le contour des ongles, « c'était qu'ils eussent été faits par quatre artistes spéciaux, trois pour la main et un pour le pouce ».

L'habit, au temps de Brummel, pour être conforme au dandysme, devait également mouler le corps et même, pour mieux coller, être *rapé*. Les fashionables faisaient raper leurs habits, avant de les mettre, dans toute l'étendue de l'étoffe, jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'une espèce de toile d'araignée. « L'opération était très délicate et très longue, dit encore Barbey, et on se servait, pour l'accomplir, d'un morceau de verre aiguisé. »

LE PAIN GRATUIT POUR TOUS

Le pain pour tous est une conception nouvelle à l'aide de laquelle certains groupes de communistes facétieux essayent d'appeler l'attention sur leur pauvreté d'esprit.

Il s'agit, comme on le sait, de faire assurer par l'État, à chaque citoyen, la quantité journalière de pain qui lui est nécessaire pour vivre. Or, d'après les statistiques, l'Anglais consomme par an, 380 livres de pain ; le Français, 540 ; l'Allemand, 560 ; l'Espagnol, 480 ; l'Italien, 400 ; le Russe, 635.

La dépense annuelle pour la nourriture de chaque individu est ainsi établie en moyenne : l'Anglais

dépense 250 francs ; le Français, 246 francs ; l'Allemand, 215 francs ; l'Espagnol, 167 francs ; l'Italien, 126 francs.

A ce compte, le seul Français mangeant pour 246 francs de pain chaque année, le gouvernement, pour fournir à tous les citoyens le pain quotidien, aurait à dépenser plus de neuf milliards de francs.

Savez-vous où il trouverait ces neuf milliards ? Non, n'est-ce pas? Eh bien ! moi non plus.

UNE EXÉCUTION A MEXICO

Nous devons au *Courrier du Mexique* les intéressants détails suivants sur une exécution capitale qui eut lieu dans la prison de Belem, et qui peint un côté curieux des mœurs des populations hispano-américaines. On devait exécuter deux meurtriers, Manuel Garcia et Pascual Ortega, mais celui-ci fut gracié au dernier moment.

Manuel Garcia avait été condamné comme reconnu coupable de fratricide; il avait tué sa sœur d'un coup de couteau. Pascual Ortega, cordonnier, avait assassiné sa maîtresse dans un moment de jalousie. Le bruit s'étant répandu que le président de la République avait refusé de signer la grâce des deux condamnés à mort, toutes les dispositions étaient prises pour procéder à l'exécution, qui devait avoir lieu deux jours plus tard.

A quatre heures après midi on procède, dans l'ancienne chapelle de Belem, à la remise des deux condamnés à l'autorité militaire. La lecture de la sentance est faite au milieu du plus religieux silence. Ortega et Garcia sont ensuite conduits dans une chambre et placés sous la garde de quatre sentinelles. Cette opération s'appelle « mise en chapelle ». On garnit la chambre de quelques chaises, d'une table, de deux lits, en attendant qu'on y dresse l'autel où se dira la messe qui doit précéder l'exécution. Les cinquante hommes de garde ont formé les faisceaux dans le quartier des condamnés à mort. Le président de la société catholique, M. Joaquin Araoz, arrive ensuite accompagné de son collègue M. Duan, pour prodiguer les secours de la

religion aux deux condamnés, avec lesquels ils doivent rester jusqu'à l'heure de l'exécution.

Le lendemain, vers onze heures du matin, on procède à l'organisation de l'autel. Garcia aide tranquillement M. Araoz à placer la table, la nappe de l'autel, les chandeliers et l'image de la Vierge de Guadalupe. Vers une heure on apporte le repas des condamnés. Ortega mange de bon appétit et parle beaucoup, d'un ton fiévreux, comme s'il cherchait à s'étourdir.

D'après la loi mexicaine, les condamnés doivent rester en chapelle pendant vingt-quatre heures avant leur exécution. Cette coutume barbare et inutile est un restant des vieilles traditions espagnoles et de l'époque de l'Inquisition. Aussi a-t-on tout lieu de s'étonner qu'au lieu de supprimer cette cruelle agonie, on l'ait au contraire prolongée dans cette triste circonstance et qu'elle ait duré, pour Garcia, près de quarante et une heures.

Vers sept heures du soir, arrive un ordre du gouverneur du district ; Ortega doit être séparé de Garcia et mis dans une chambre à part. L'ordre est immédiatement exécuté, et quelques minutes après on reçoit la grâce d'Ortega, concédée à la dernière heure par le président de la République. La peine capitale est commuée en vingt ans de prison. Inutile de décrire la surprise, l'émotion, la joie, la reconnaissance qui se peignent tour à tour sur les traits du pauvre diable, qui, malgré le document officiel qu'on lui remet, doute encore de son salut inespéré. On lui recommande la plus grande prudence. Son compagnon d'infortune doit tout ignorer, car, peut-être, sachant qu'il sera seul à mourir, sa résignation l'abandonnera-t-elle ?

Après avoir dîné en compagnie de son confesseur, l'abbé Herréa, qui doit célébrer la messe à quatre heures et demie du matin, et de MM. Araoz et Duan, Garcia fume un cigare et s'étend sur son lit ; mais il ne dort guère que jusqu'à deux heures et demie du matin. Après la messe, Garcia, qui n'a voulu prendre aucun réconfortant, a de nouveau fumé un cigare, puis, agenouillé devant l'autel, il a récité les prières des agonisants en compagnie de ceux qui l'ont assisté jusqu'au signal du départ. Pendant ce temps le quartier des condamnés à mort se remplit de visiteurs et de reporters munis d'un permis spécial délivré par le secrétaire du gouverneur du district. Ce dernier se présente accompagné du juge Salvador Medina y Ormachea, et du médecin, le docteur Esparza.

C'est d'un pas ferme que Garcia sort ensuite de la chapelle, accompagné de son confesseur et des membres de la société catholique. Pour éviter au condamné le long et pénible trajet qu'il fallait autrefois parcourir à travers les corridors et les lugubres souterrains de la prison, on a eu la charitable idée de pratiquer dans un mur une brèche qui raccourcit le chemin de plusieurs minutes.

La troupe a formé le carré, et le peloton d'exécution est à son poste, l'arme au bras. Sur les murs extérieurs de la prison des grappes de curieux sont accrochées on ne sait comment, et se composent d'une majorité de femmes jacassant, d'enfants piaillant et d'hommes dépenaillés. En plus des employés du gouvernement du district et de la prison, à peine une trentaine de personnes assistent à l'exécution.

Le condamné s'est docilement laissé bander les

yeux et, soulevant légèrement le mouchoir, a prié les soldats d'un ton calme de ne pas tirer au visage. Puis mettant un genou en terre, il attend l'instant fatal. Sur un signe de l'officier, une décharge de cinq coups de fusil retentit, et le supplicié s'affaisse lourdement sur le côté droit, mais vivant encore ; le bandeau est tombé de ses yeux, et son regard semble reprocher aux tireurs leur inexpérience ou leur maladresse et supplier le coup de grâce. Un sergent s'approche et lui décharge deux coups de fusil dans la région du cœur.

Ce n'est qu'au bout de six minutes que le docteur Esparza a pu constater la mort de Manuel Garcia, dont le cadavre a été placé sur une civière pour être transporté au greffe de la prison et de là à l'hôpital Juarez, où a eu lieu l'autopsie.

AVOCATS ET GREFFIERS

Pourquoi les chats sont-ils friands de l'avocat? Mais, allez-vous me dire, les chats sont friands des avocats et s'en régalent?...

— Parfaitement.

— Ah ! bah...

— Mais ne faites pas erreur... il ne s'agit pas de ce monsieur qui s'affuble d'un laid vêtement pour avoir, paraît-il, le droit d'injurier un monsieur qu'il ne connaît pas, mais d'un fruit, du fruit de l'arbre appelé avocatier.

Ceci se passait à Grenade. Un monsieur avait donné à un ami deux jeunes chats que cet ami ne savait comment nourrir.

— Donnez-leur, dit une personne présente, un peu d'avocat.

Ahurissement du conseillé, explication du conseilleur, d'où il ressortit que l'avocat est un fruit délicieux qui ressemble extérieurement à la poire, mais dont la chair, très onctueuse, grasse et de goût fin, se mange le plus souvent avec du pain, comme cela se fait pour le beurre.

Le propriétaire des deux jeunes chats ne crut qu'à moitié ce qui lui était dit : pourtant, il fit l'expérience en cachette, quelques jours après, et s'aperçut que les deux félins goûtaient fort ce mets végétal.

Ils le goûtaient si bien, qu'entre une soucoupe de lait et une tranche d'avocat ils n'hésitaient point et se jetaient avec avidité sur le fruit.

La langue verte obéissait-elle à quelque intuition secrète quand elle baptisait les chats du nom de « greffiers » ?

Ainsi s'expliquerait le goût que les « greffiers » ont pour les « avocats ».

LÈSE-MAJESTÉ

En France, où nous avons perdu le peu de respect que nous possédions pour les majestés royales et autres, nous ne comprendrons jamais la patience des Allemands qui se laissent morigéner et condamner pour des faits qui, chez nous, ne seraient même pas des peccadilles...

Ainsi, à Francfort, un serrurier qui avait parlé de l'empereur Guillaume en termes peu orthodoxes, fut condamné à trois mois de prison, quoique le procureur impérial, se basant sur le caractère anonyme de la dénonciation en vertu de laquelle l'inculpé était poursuivi, eût conclu à l'acquittement.

Autre histoire ; mais celle-là, beaucoup plus drôle, vient en droite ligne du tribunal de Dantzig.

Un brave homme de tapissier, qui était au restaurant, fut invité à évaluer le prix d'un buste en plâtre de l'impératrice qui décorait le local, selon l'usage en Allemagne. En conscience professionnelle, il l'évalua à un mark (1 fr. 25). Cette expertise choqua le loyalisme d'un consommateur qui alla porter plainte.

La cour s'est fait gravement produire le buste comme pièce à conviction, et, après l'avoir examiné, elle a jugé que l'estimation ne s'adressait pas à la personne de l'impératrice, mais à la facture médiocre du buste, et elle a acquitté l'accusé.

L'heureux tapissier n'en revenait pas de joie d'avoir échappé à un aussi grand péril !

JUGEMENT DE SALOMON

Salomon n'est pas mort, ou du moins son esprit semble revenir parfois sur la terre pour animer l'esprit de quelque juge, sinon en France, du moins en Angleterre.

Un exemple nous le prouvera.

Une jeune veuve londonienne avait prié un artiste de venir la photographier pleurant sur la tombe de son mari. Au jour dit, à l'heure indiquée, la veuve éplorée prend la pose, fond en larmes. Larmes inutiles : le photographe ne vient pas.

La cliente, pas contente, assigne alors le peu ponctuel opérateur en justice, lui réclamant 15 fr. payés d'avance pour le cliché.

Le photographe allègue que la femme éplorée lui a donné un rendez-vous si vague qu'il a attendu

inutilement plusieurs heures : après quoi, ne trouvant ni tombe ni veuve, il s'en est allé.

Très perplexe, le juge anglais a condamné le photographe à rendre l'argent et à payer à sa victime une très faible indemnité, non pour l'avoir fait — ou plutôt de ne l'avoir pas fait — poser, mais à cause du préjudice causé.

« Attendu, dit malicieusement ce nouveau Salomon, que la photographie, si elle avait été faite, aurait peut-être permis à la veuve de trouver un second mari, séduit par cette mémorable fidélité. »

PORTIER OU ORGANISTE

Notre confrère *le Ménestrel* nous conte, d'après les journaux de Leipzig, une anecdote assez amusante :

« La gare d'une petite ville des environs de la *Wartburg* peut se vanter d'avoir un portier qui est en même temps un excellent organiste. Quand le cantor de l'église protestante de cette ville tombe malade, ce qui arrive assez souvent, le portier musical tient l'orgue à la grande satisfaction des fidèles. Dernièrement, à la fête de Noël, le portier devait, une fois de plus, remplacer le cantor.

« Il avait déjà joué un prélude de Bach et quelques morceaux liturgiques et n'attendait que la fin du service pour exécuter son dernier morceau. Mais, fatigué par ses fonctions à la gare, la nuit précédente, et bien disposé à un petit somme par le sermon interminable du *pastor loci*, il s'endormit sur son siège. Le moment arriva enfin où l'organiste devait se faire entendre, et le chanteur le secoua fortement en le voyant endormi. Le pauvre portier,

qui rêvait de son métier principal, s'éveilla mal et, se croyant à la gare, se mit à crier : « Train express pour Leipzig, deuxième voie, en voiture ! »

CHAPEAU DE DAME AU THÉATRE

La haute *chose* que les dames se mettent sur la tête en l'appelant chapeau est, au théâtre, fort incommode pour les spectateurs qui se trouvent assis derrière une dame ainsi coiffée. En France, les directeurs de théâtre n'ont pas osé proscrire ce chapeau, et n'ont pu que bannir les femmes des fauteuils d'orchestre de la plupart des théâtres subventionnés. En Amérique, les dames ne sont reçues, à certaines places, qu'en coiffure de soirée. En Russie, l'usage fait loi sans besoin de règlement : le chapeau est proscrit.

On a même raconté qu'un soir, au théâtre Michel, un spectateur, incommodé par deux dames placées devant lui, lesquelles, malgré l'exemple, avaient négligé de laisser leur chapeau au vestiaire, pria très courtoisement ces dames de réparer leur oubli.

Réponse aigre-douce desdites, qui ripostent qu'elles ne sont « forcées » d'être en cheveux par aucun règlement et qu'elles garderont leurs coiffures.

Le monsieur n'insiste pas. Mais il prend son chapeau haute forme, qu'il avait déposé sous la banquette, et se couvre très ostensiblement, bien que le rideau soit levé.

Immédiatement des protestations, d'abord discrètes, bientôt impérieuses, s'élèvent dans le fond

de la salle : « Chapeau ! chapeau !... Otez donc votre chapeau ! »

Très rouges, n'osant se retourner, et croyant



Il se couvre très ostensiblement, bien que le rideau soit levé.

bien que ces interpellations s'adressaient à elles, les deux dames ôtèrent immédiatement leurs casques de plumes et rubans, tandis que le spectateur ingé-

nieux, se retournant et se découvrant à son tour, remerciait de la main les auxiliaires dont l'intervention opportune lui permettait enfin de voir le spectacle.

BERLIN

Berlin devient de plus en plus *Welstadt*. Vers le milieu de l'année 1896, elle a atteint le chiffre de 1,700,000 habitants. En 1795, elle en avait 156,218 ; en 1820, exactement 200,000. En 1850, elle en avait 410,000 ; en 1877, un million, et, le 1er décembre 1890, 1,578,794. D'après les calculs établis par le bureau de la statistique, l'augmentation moyenne est de 35,000 habitants par an. Comme on a annexé un certain nombre de localités situées dans la banlieue, on suppose qu'à la fin de l'année 1896 on avait atteint le chiffre de 2,000,000.

L'ÉLÉPHANT DE HENRI IV

Les éléphants sont des personnages de fonds, et l'on ne saurait avec eux en user d'une façon quelconque. Si vous consultez les archives de la Seine-Inférieure, lisons-nous dans l'*Eclair*, vous y trouverez deux mandements qui témoignent du goût de Henri IV pour l'entretien d'un éléphant amené des Indes et débarqué à Dieppe.

Dans un premier mandement, le roi s'exprimait ainsi — traitant avec l'éléphant, comme avec une autre majesté, de puissance à puissance :

« De par le Roy,

« Noz amez et féaulx, Par ce que nous désirons que l'elléphant qui nous a esté admené des Indes soit conservé et gardé comme chose et qui ne s'est

encore veue en cestuy nostre roiaulme, nous vous mandons faire marché avec quelque personne qui



L'éléphant de Henri IV.

s'entende à le traicter, nourrir et gouverner, et, des deniez de nostre recepte générale de Rouen, transférée à Dieppe, faire paier par le dit recepveur

général ce qui sera de besoing pour loger celluy qui en aura la charge et le dit elléphant, et tous aultres frais qui concerneront la dicte nourriture, dont les acquitz, qui en seront déclarez au dit recepveur général, seront conceuz soulz le nom de nostre amé et féal conseiller trésorier de nostre épargne estant en exercice, qui luy tournera sa quittance pour son acquit. De ce faire nous donnons pouvoir, voullant que ce qui sera ordonné par vous pour cest effect, que nous avons dès à présent vallidé, soit passé et alloué en la despense des comptes de nostre dit trésorier de l'espargne sans difficulté.

« Donné au camp devant Noyon, le XXIXe jour de juillet 1591.

« Signé HENRY. »

Henri IV était au camp devant Noyon, le 29 juillet 1591, quand il faisait expédier ce mandement qui devait assurer la subsistance de son éléphant. L'année suivante, estimant que l'entretien d'un tel mangeur était onéreux, surtout en des temps difficiles, il fit à la reine d'Angleterre la politesse de le lui offrir.

« Monsieur de Chaste,

« Ayant entendu que la royne d'Angleterre, madame ma bonne sœur, auroy agréable ung éléphant qui est à Dieppe, je luy en ay faict présent, comme je ferois encores plus vollontiers de chose plus excellente si je l'avois. Et pour ce, je vous prie, sy vous avez moien de luy envoyer seurement, de n'en perdre la première commodité, ou bien attendre sur ce le commandement qu'elle vous pourra

faire pour le dellivrer à celluy qui aura charge de le recevoir de sa part. Et n'estant la présente à aultre fin, je prie Dieu, monsieur de Chaste, qu'il vous ait en sa saincte garde. Escript au camp de Provyns, ce IIIIe jour de septembre M. V^c^ IIII^xx^XII.

« Signé : Henry. »

Lorsque Henri IV disait que l'éléphant était une chose rare et qui ne s'était point vue en son royaume, il ignorait que le calife Haroun-al-Raschid en avait envoyé un à Charlemagne, qui s'appelait Abulabaz, dont la mort fut un des événements importants de l'année 810. Saint Louis, retour des Croisades, avait également offert un éléphant à Henri III d'Angleterre. Les populations se pressaient pour jouir du spectacle nouveau qu'offrait cet animal.

M. Léopold Delisle rappelle que, sous le règne de Louis XIII, l'arrivée d'un éléphant en France fut encore considérée comme un incident notable. On le vit, à Paris, au cours de l'an 1626. Peiresc le naturaliste, fixé à Aix, aurait voulu qu'on profitât de l'occasion pour peindre cette bête singulière. Il écrit à Dupuy, le 4 janvier 1627 :

« M. Tavernier le debvroit faire tailler en belle taille doulce, non seulement tout entier, mais les principaux membres à part, et s'il se laissait mourir, il mériterait bien de passer par l'anatomie de quelques galants hommes et bien curieux. » Il revenait sur cette idée, obstiné, comparant l'éléphant réel avec les peintures antiques, lui trouvant les oreilles plus petites.

Comme ce même éléphant revint en France en 1631, Peiresc, à Toulon, lui fit visite. Il l'examina en naturaliste curieux et perspicace.

« Je ne sçay si je ne vous ay poinct mandé que j'eus la curiosité de voir cet éléphant que vous avez veu là (à Paris), quelques années il y a, lequel on ramenoit d'Italie. Il vint passer par icy, où il fut troys jours, durant lesquels je consideray bien à mon aise et avec grand plaisir, ne l'ayant point laissé eschapper de mes mains ou despaïser que je ne l'aye faict peser contre quelques six vingts boullets de canon. Il me coignoissoit déjà quasi comme son gouverneur, et je laissay porter jusques à ce point de curiosité, ou pour mieux dire de follie, que de lui mettre ma main dans la bouche et de luy manyer et empoigner une de ses dents maxillaires, pour en mieux recognoistre la forme, et ne les ayant pas assez bien peu voir sans les toucher, à cause qu'en ouvrant la gueule il les entrecouvroit avec sa langue. Or, ce fut pour vérifier, comme je le fils, qu'elles estoient entièrement semblables de figure, bien que de moindre grandeur, avec la dent du prétendu géant de la coste de Thunis ou Utica. »

M. Léopold Delisle ajoute ce juste commentaire : « Voilà une curieuse observation d'anatomie comparée, qui fait honneur à Peiresc et qui montre comment, au commencement du dix-septième siècle, des hommes éclairés savaient faire profiter la science des exhibitions d'animaux rares amenés en France par des bateleurs. »

SOCIÉTÉ DE CÉLIBATAIRES

Une société de célibataires.

Il y a, en Pensylvanie, une ville nommée Economy, dans laquelle vit une petite colonie de 500 célibataires, connue sous le nom de « Société économiste », et qui possède une fortune de cinq à dix millions de dollars. Tous ces célibataires ont gagné leur argent dans l'agriculture. Le chef de la Société, M. Jacob Henrici, est mort l'an dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

CHAUVE RÉCLAME

Les Anglais ont inventé les hommes-sandwichs ; nous, sur nos boulevards, nous faisons promener de beaux messieurs, supérieurement habillés, qui filent à la queue leu leu, annonçant à haute voix le spectacle de je ne sais quel beuglant ou caboulot. Un pharmacien d'Amérique a imaginé mieux. Réunissant dix chauves, les plus chauves de New-York, il les a fait placer au beau milieu de l'orchestre, un jour de « Sarah Bernhardt ». La toile se lève, les messieurs chauves n'ôtent pas leurs chapeaux. *Tolle* formidable : Chapeaux bas ! ... Menaces de la porte... Docilement, les messieurs se découvrent, et, sur leur crâne poli comme ivoire neuf, toute la salle peut lire : « Les meilleures pastilles contre la toux sont celles de X...

LONGUE BIOGRAPHIE

Le fils et héritier de feu Jay Gould, le célèbre spéculateur américain, avait demandé qu'on lui collectionnât les notices nécrologiques consacrées à

son père, par tous les journaux du monde. On réunit 20,000 extraits de journaux, tirés de 12,000 journaux américains et canadiens, 3,000 journaux anglais, australiens, et 5,000 journaux européens. Ils furent collés bout à bout, de manière à en former un rouleau qui, déployé, présentait une longueur de 6 milles, soit près de 10 kilomètres.

Malheureusement, la plupart de ces extraits jugeaient très sévèrement le défunt et relevaient sa rapacité et son absence complète de sens moral.

LE COLLIER DES ROTHSCHILD

Un journal raconte qu'il existe dans la famille Rothschild une tradition assez bizarre. A chaque anniversaire de naissance des filles, on met de côté six perles d'une valeur de 12,500 francs, et quand la jeune fille atteint sa majorité, on lui offre le collier.

DE FORÇAT A MINISTRE

On a dit parfois que les *retournements* politiques pourraient bien amener, quelque jour, au poste ministériel, des personnages qui auraient passé par le bagne. En France, nous n'avons eu jusqu'à présent, en fait d'*avancement* du bagne vers les postes en vue, que des exemples d'ex-forçats devenus députés ; mais en Hongrie, M. Joseph de Szlavy est devenu gardien de la couronne du roi de Hongrie et président de la Chambre des magnats ou seigneurs hongrois.

Et cependant M. de Szlavy avait été au bagne.

M. de Szlavy a débuté dans la carrière politique comme préfet de la Révolution, en 1848.

La Révolution vaincue, M. de Szlavy dut subir cinq ans de prison au milieu des forçats de Joseph-stadt.

Rentré de la prison, l'ancien préfet de la Révolution a tout d'abord constaté que son ancienne fiancée, une comtesse, l'avait oublié et était devenue l'épouse d'un magnat très conservateur.

M. de Szlavy, en philosophe, se retira dans ses terres et se consacra à des études sérieuses.

Vint l'année 1867. L'ancien forçat devint député, ensuite sous-secrétaire d'Etat, et un jour président du conseil. Entre temps, son ancienne fiancée était ruinée matériellement par l'époux qui, en finances, était moins conservateur qu'en politique.

La pauvre femme, devenue veuve et exposée à la plus grande misère, fut réduite à demander un jour audience à celui qu'elle avait dédaigné et à lui soumettre une supplique dans laquelle elle sollicitait un humble poste pour son fils.

La demande fut accordée ; mais M. de Szlavy ne voulut entendre aucune réminiscence du passé.

Il est resté célibataire, et il a cherché à apaiser les douleurs de sa première déception par les études et par l'activité politique.

COQUILLES

On sait que l'on appelle coquilles les erreurs d'impression qui donnent à la phrase un sens tout différent de celui qui était dans les intentions de l'auteur.

En voici quelques-unes :

Lu dans un traité d'histoire naturelle qui n'affiche pas de grandes prétentions à la littérature :

« L'*auteur* est un oiseau de la famille des buses... »

Malgré le mépris bien connu des savants pour les écrivains, cette définition nous a semblé un peu vive. Mais, après examen attentif du contexte, nous avons cru nous apercevoir qu'il devait plutôt s'agir d'un autre bipède emplumé, et qu'on avait imprimé « auteur » pour « autour ».

*
* *

Rappelons encore quelques coquilles amusantes, parmi celles qu'on n'a pas trop souvent citées.

Le *Moniteur* imprima un jour : « Le conseil des *monstres* s'est rassemblé.. » Le journal n'étant pas alors un organe d'opposition, on voulut bien croire que le rédacteur avait écrit : « Le conseil des ministres. »

« Le Vésuve lançait des *raves...* », a-t-on pu lire dans un magnifique volume illustré, consacré à la description des merveilles pittoresques de l'Italie.

Un médecin venait d'achever un grand ouvrage en deux tomes sur le « traitement des aliénés ». Le second volume se terminait par une citation du docteur Pinel. L'auteur ayant remarqué, à l'épreuve, que cette citation manquait de guillemets, écrivit au bas de la dernière page : *Il faut guillemeter tous les alinéas*. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsque, quelques jours plus tard, il reçut les premiers exemplaires de son ouvrage, d'y lire, à la fin, cette phrase en belles italiques : *Il faut guillotiner tous*

les aliénés ! On assure qu'il en fut lui-même presque fou pendant vingt-quatre heures.

Enfin il y a le cas du débutant littéraire qui, dans son premier article, voit le nom de Mme de Staël obstinément orthographié Staal par les compositeurs. Il corrige la faute et ajoute en marge : « N'oubliez pas mon *ë*, s'il vous plaît. » L'article paraît ; le débutant s'apprête à savourer sa prose : il y retrouve bien, partout, Mme de Staal au lieu de Mme de Staël ; mais, au milieu d'une phrase, on avait intercalé, entre parenthèses, cette observation baroque : « N'oubliez pas mon *nez*, s'il vous plaît. » Cette coquille brisa sa vocation et empoisonna sa vie.

FEMMES DE LETTRES

Sur les 2,133 femmes de lettres, 1,219 seulement font partie de la Société des gens de lettres, et 32 de la Société des auteurs dramatiques.

Quant au nombre de celles qui écrivent dans les journaux, il est de 237 ; mais, sur ce chiffre, il faut en retrancher au moins 230, qui n'écrivent que dans les journaux de modes, ou des articles de mode dans les grands journaux.

Enfin, sur les 2,133 femmes, combien ont du talent?

Si on vous le demande, répondez sans crainte : « Toutes, toutes ! »

PRONONCIATION DE CERTAINS NOMS

La cour de Louis XIV introduisit dans la langue française une sorte de règle particulière concernant la prononciation de certains noms de personnes. La noblesse observa fidèlement cet usage, né d'un ca-

price, qui consacrait le suprême bon ton, et qu'on respecte encore aujourd'hui dans la bonne société.

Ainsi :

Béarn se prononce Béar ; Bezenval, Bezval ; Brancas, Branca ; Broglie, Breuille ;

Castellane, Castelane ; Castries, Castre ; Cavaignac, Cavagnac ; Chastellux, Chatelu ; Coëtlogon, Quelogon ou Cotlogon ; Coigny, Cogny ; Cormontaigne, Cormontagne ; Craon, Cran ; Croy, Croï ou Crouï ;

D'Escars, Decar ; Duras, Dura ;

Fénelon, Fennelon ;

Lamoignon, Lamognon ; Law, Lass ; Lesdiguières, Lesguière ;

Montaigne, Montagne ;

Niewerkerke, Nieukerke ;

Puysieux, Pisieu ;

Raigecourt, Ragicourt.

Saint-Nectaire, Senneterre ; Saint-Priest, Saint-Pri ; Soyecourt, Saucourt ; Sully, Suilly ;

Talleyrand, Talran ; Troisville, Tréville ;

D'Uzès, d'Uzè.

Il advient souvent qu'à la longue les noms finissent par s'écrire comme ils se prononcent, et c'est ainsi que se transforme le langage. Les noms géographiques, comme les noms de personnes, en offrent plus d'un exemple.

UN PRÉDÉCESSEUR DU JEUNEUR SUCCI

Un amateur de vieux parchemins a découvert, dans la bibliothèque du Vatican, un document qui prouve que, bien longtemps avant Succi, un Fran-

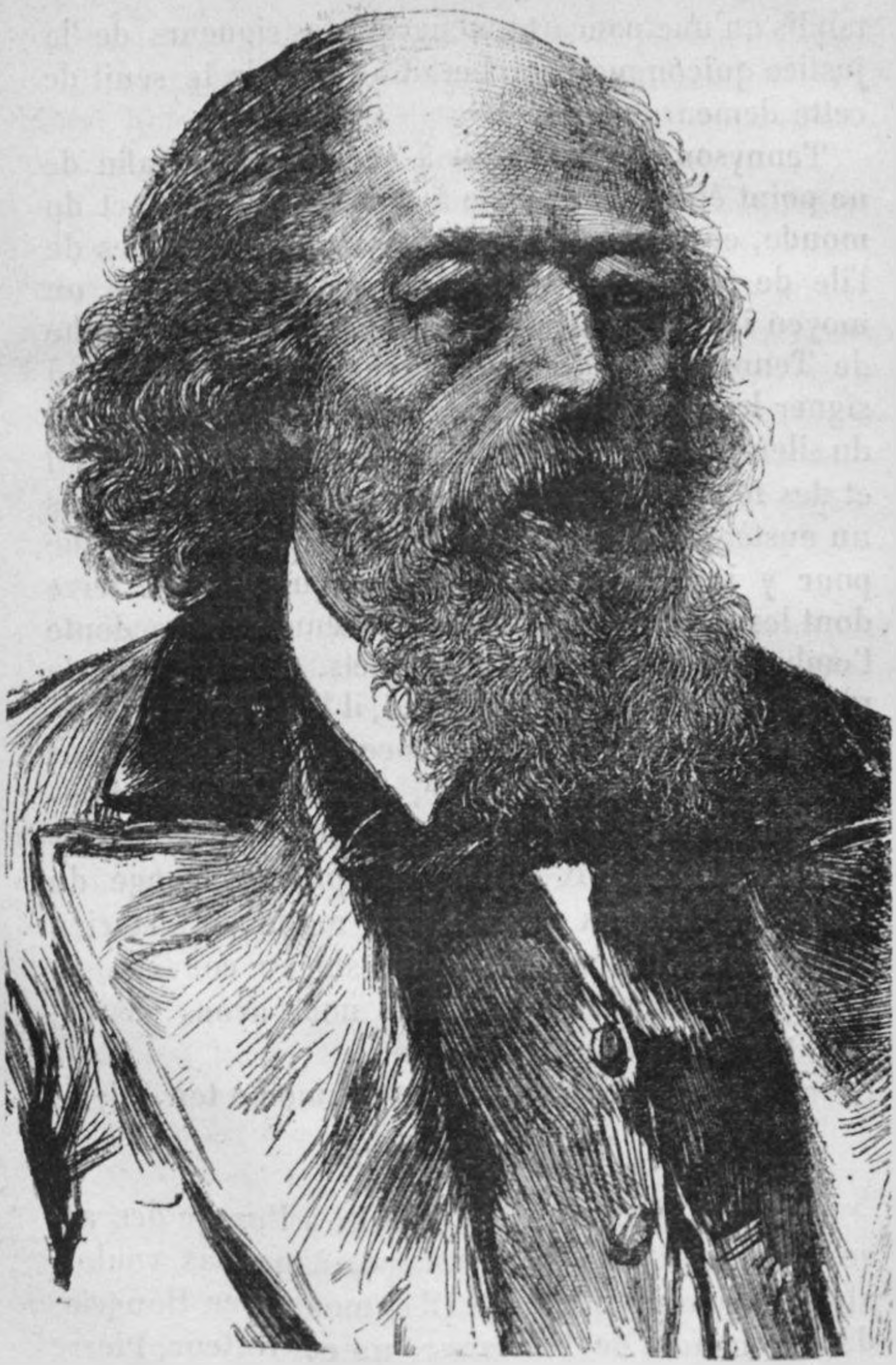
çais avait exercé l'art de jeûner avec un succès qu'aucun des jeûneurs n'a pu atteindre jusqu'ici.

Sous le règne du pape Clément V, en 1306, un Français, qui était au service pontifical, fit un pèlerinage à Jérusalem. A son retour de la Terre Sainte, il cessa de manger. Du moins, personne ne le vit prendre de la nourriture. Ce jeûneur, qui prétendait s'être passé de toute nourriture pendant deux ans, fut considéré comme un saint. Plus tard, par un brusque revirement, on le soupçonna de sorcellerie et de magie ; il fut fouetté en place publique et exilé de Rome.

LE POÈTE ANGLAIS TENNYSON

La rade de Spithead, pittoresquement surnommée « la chambre à coucher du Roi », parce que, sur les forces maritimes concentrées là en temps de guerre, l'Angleterre se repose, la rade de Spithead n'est pas loin de cette baie de Freshwater où l'on a célébré le 89e anniversaire du poète Tennyson. Les marins français perdraient toutefois leur temps à chercher dans l'île de Wight la résidence de celui qui avait succédé à Wordsworth comme poète lauréat de l'Angleterre, comme greffier lyrique des événements de la cour. Le *grand old man* (le grand vieillard) de la rime a une si sainte horreur de la foule, de la curiosité badaude des touristes américains... ou anglais, qu'il a perché son nid hivernal sur des hauteurs presque inaccessibles et masqué d'un épais rideau d'arbres, qui le protègent contre les regards indiscrets, une solitude, uniquement partagée par sa femme, son fils et sa belle-fille.

C'est là, au temps de jeunesse où sa muse était presque aussi ardemment libérale que celle de Swinburne, qu'il reçut un jour la visite de Garibaldi, lequel y planta un arbre en souvenir des épîtres du poète et des discours de son ami Gladstone en faveur de l'indépendance italienne. Dans l'île de Wight, on parle encore de cette visite comme d'un événement extraordinaire, tant le lauréat recevait peu, tant il s'enfermait dans la légende de taciturnité rêveuse élevée comme une muraille autour de lui. Pour achever de déconcerter les curieux, il avait fait se dresser devant sa villa une grille dont les hautes dents de fer semblaient se hérisser méchamment,



Tennyson.

tandis qu'une pancarte menaçait des rigueurs de la justice quiconque chercherait à franchir le seuil de cette demeure privée.

Tennyson ne répondait à aucune lettre, afin de ne point éprouver, même à distance, le contact du monde, et un commissionnaire en marchandises de l'île de Wight se vante encore d'avoir acquis un moyen infaillible de fortune future, un autographe de Tennyson, qu'il lui arracha en l'obligeant à signer le reçu d'une barrique de vin. Incarnation du silence, l'auteur de *Locksley-Hall,* du *Saint-Graal* et des *Idylles du Roi,* acheva ses derniers jours dans un austère mutisme, n'ouvrant jamais les lèvres que pour y insérer le bout d'une longue pipe de terre dont les spirales de fumée contiennent sans doute l'embryon de ses odes et sonnets. Comme Carlyle n'était pas plus loquace que lui, il leur arriva de passer un soir cinq heures en face l'un de l'autre, sans prononcer une seule syllabe, ni faire d'autre mouvement que ceux qu'il fallait pour bourrer et débourrer leurs deux pipes. En prenant congé du poète, vers deux heures du matin, l'historien s'écria, avec l'accent de la plus sincère conviction :

— Quelle charmante soirée nous avons passée, mon ami !

— Idéale ! fit Tennyson, sur le même ton.

CENTENAIRES

Quelques exemples de longévité à l'usage des assureurs sur la vie qui persistent à ne pas vouloir abaisser leurs tarifs. En 1724, mourait en Hongrie, dans le bannat de Temeswar, un cultivateur, Pierre Czortan, âgé de cent quatre-vingt-cinq ans, après

avoir vu ainsi changer trois fois le millésime séculaire. Le cadet de ses fils avait, au moment de sa mort, quatre-vingt-dix-sept ans; l'aîné, cent cinquante-cinq ans.

En Norvège, aux environs de Berghem, mourut, à l'âge de cent soixante ans, un cultivateur, Jean Surrington; l'aîné de ses fils avait cent trois ans. En Angleterre, Thomas Par mourut le 4 novembre 1635, âgé de cent soixante-huit ans, après avoir vu sur le trône dix rois ou reines d'Angleterre; son fils mourut à l'âge de cent vingt-sept ans. Jeanne Forster, du comté de Cumberland, atteignit cent trente-huit ans; elle laissa une fille unique âgée de cent trois ans.

A Rome, en 1825, mourait Gavini, un chanteur; il avait cent trente-huit ans; son fils est mort dans la même ville à l'âge de cent treize ans. Le 17 février 1711, Henri le Boucher, de la ville de Caen, mourait à cent quinze ans; son père avait vécu cent huit ans. Le 23 mars 1715, Jean Filleul, laboureur du village de Boisle, meurt à cent huit ans; son père avait vécu cent quatre ans, son aïeul cent treize ans. Au Havre, Anne Pesnel arriva à cent dix ans; elle avait conservé toutes ses dents; sa chevelure était noire et fournie et sa raison intacte; depuis vingt-cinq ans seulement, elle n'avait plus son père, mort à cent cinq ans. En 1772, à Dieppe, existait, âgée de cent quarante ans et l'intelligence encore saine, une femme Anne Cauchée, dont le père avait vécu cent vingt-quatre ans et l'oncle cent cinquante-trois ans.

LES ENSEIGNES DES MARCHANDS

De toute antiquité, les marchands, pour attirer la pratique, ont suspendu à la porte de leur boutique



Drapier des halles de Paris.

des signes apparents indiquant le genre de leur négoce. Chez les Romains, fait remarquer le Dr P. Moreau, l'enseigne était un tableau peint avec de la cire rouge, et on en a découvert dans les fouilles de

Pompéi. Ainsi, une vache était dessinée à la porte d'un crémier, deux combattants à celle d'un maître d'armes ; deux esclaves portant une amphore indiquaient aux buveurs l'entrée d'un marchand de vin.

Les premières enseignes de Paris furent des bannières représentant, le plus souvent, un saint ou une sainte, surtout pour les libraires et les imprimeurs, et quelquefois des rébus dans le genre de ceux-ci : *Au puissant vin* (au puits sans vin) ; *A l'assurance* (un A sur une anse) ; *A la vieille science* (une vieille femme qui sciait une anse) ; au *Saint Jean-Baptiste* (un singe avec des manchettes de batiste) ; *A la bonne femme* (une femme sans tête) ; la rue du Cadran s'appelait alors la rue du Bout du Monde, parce qu'une enseigne représentait un bouc, un duc (oiseau de proie) et un monde. Il y a quelques années, on voyait encore, au boulevard du Temple, le rébus du café de l'Epicier (l'épi scié).

Après les figures de saints et de saintes venaient les soleils d'or, les chariots d'argent, les chevaux de toutes les couleurs... En outre, certains marchands suspendaient, au-dessus de leur boutique, des enseignes parlantes, telles qu'un gant, un bas, une clef, etc. Ces énormes machines, qui obstruaient la rue et qui n'étaient pas sans danger pour les passants lorsque le vent soufflait avec violence, furent enlevées, par ordre du lieutenant de police, quelques années avant la Révolution.

Les enseignes modernes, surtout à Paris, sont, en général, dessinées et peintes avec goût. Les ouvriers de cette partie sont presque des artistes ; mais on a remarqué, avec raison, que presque toutes n'ont aucune analogie avec ce qui se vend chez

le marchand. C'est purement une affaire de goût. Ainsi, la figure du grand Condé, le vainqueur de Rocroy, était une assez singulière enseigne pour un

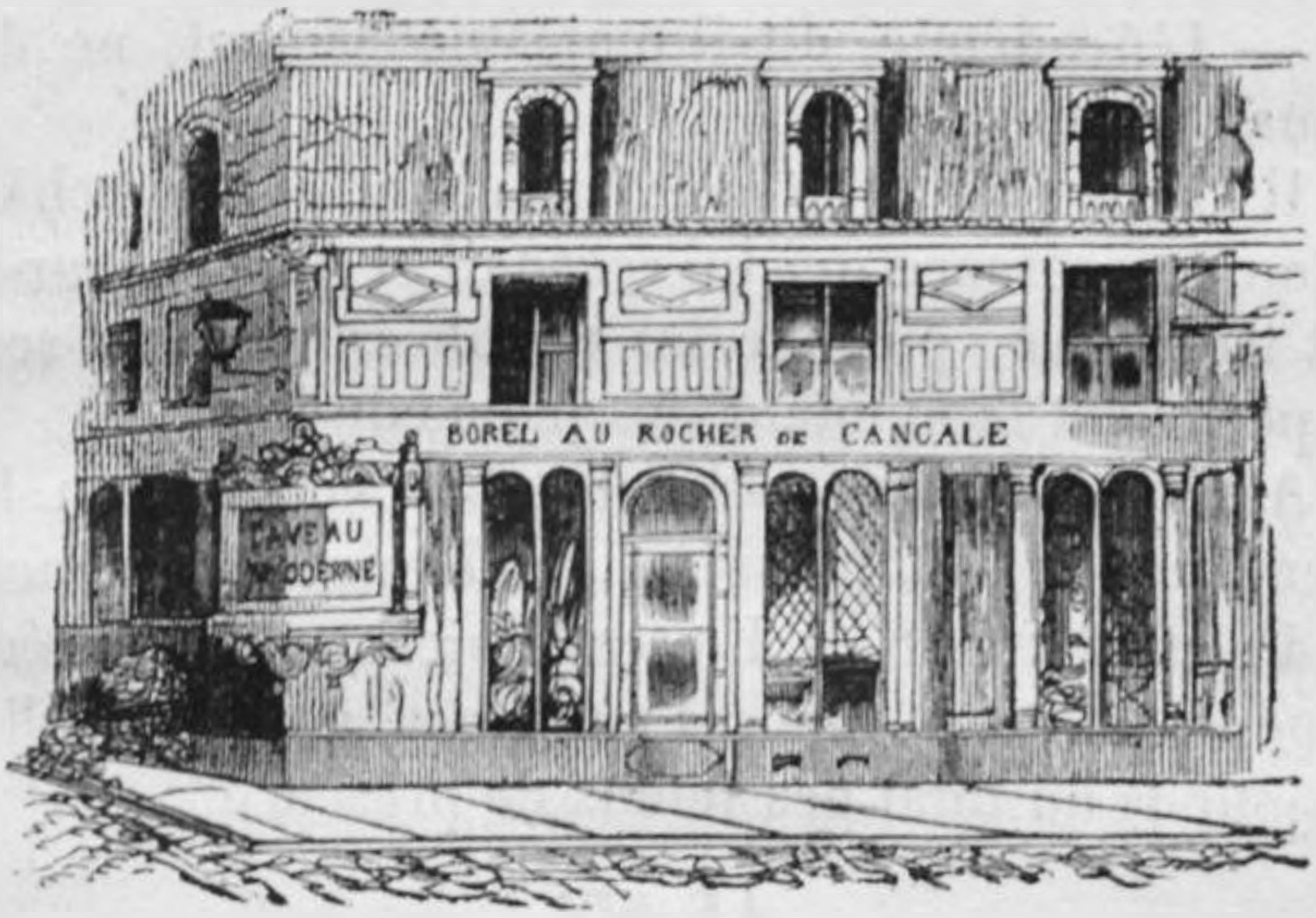


Dame noble devant la boutique d'un haubergier (quatorzième siècle).

magasin de nouveautés, qui existait encore il y a quelques années ; tandis que les *Forges de Vulcain* représentent très bien l'entrepôt d'un fabricant d'instruments en fer. Un grand nombre d'enseignes, au surplus, se composent de l'effigie plus ou moins ressemblante d'un grand homme ou d'un personnage d'une pièce de théâtre en vogue.

Il est à regretter que quelque amateur de curiosités historiques n'ait pas songé à dresser l'inventaire des enseignes anciennes et modernes, non seulement à Paris, mais encore dans toute la France. Beaucoup rappellent des souvenirs locaux, des cir-

constances oubliées, et ce travail, quoique futile en apparence, eût fourni plus tard à l'histoire des matériaux excellents. Cependant, quelques travaux de



ce genre ont été faits par des personnes amoureuses de leur ville natale. Ils se lisent avec beaucoup d'intérêt, et font désirer qu'un observateur patient veuille bien nous donner, pour chaque grande ville, le résultat de ses promenades historiques, seulement pour les enseignes de marchands.

JETONS D'ACADÉMICIENS

Une légende veut que, le 21 janvier 1793, aucun membre ne se présenta à la séance de l'Académie française, à l'exception cependant du secrétaire perpétuel, M. Suard, qui demeurait au Louvre.

— Mais, dit-il à M. Pingard, l'ancêtre du Pingard actuel, où sont donc tous ces messieurs ?

— Ils ne viendront pas, citoyen secrétaire perpétuel, répondit sèchement M. Pingard, à cause de... ce qui se passe place de la Révolution.

M. Suard eut l'air de sortir d'un rêve.

— L'Académie, dit-il majestueusement, ne doit jamais chômer!

Il signa la feuille d'émargement et empocha le jeton de présence qui lui revenait et qui, ce jour-là, fut très élevé, puisque les membres présents seuls se partagent le montant des jetons du jour.

Ajoutons qu'une autre légende veut qu'un fait identique se soit passé à l'Académie des sciences, le 4 septembre 1870. Un académicien, moins préoccupé de politique que ses collègues, aurait bénéficié ce jour-là du total des jetons de présence.

LE ROI

M. Montécourt a raconté l'anecdote suivante qui démontre qu'à toute heure du matin, du jour et du soir, il est prudent d'être poli :

La bonne du célèbre docteur Studgaard, médecin danois habitant Copenhague, faillit en mourir de saisissement.

Répondant à un coup de sonnette, elle était allée ouvrir la porte de la maison. Elle aperçut un personnage fort simplement vêtu qui lui demanda à parler au docteur.

Toisant de haut le visiteur et ne le trouvant probablement pas de mise assez recherchée, le cerbère en jupons répondit d'un ton rogue que son maître ne recevait que de telle heure à telle heure. Et elle allait fermer la porte au nez de l'intrus, quand celui-ci, soulevant ironiquement son chapeau, la pria

d'aller prévenir le praticien que le roi désirait le voir.

— Le roi ? Vous êtes le roi ?

— Si vous le permettez, telle est ma profession, répliqua le visiteur en souriant.

Mais la servante, d'un bond, était rentrée dans la maison, laissant Sa Majesté à la porte, et l'on entendait sa voix, étranglée d'émotion, qui criait dans l'escalier : « Le roi, monsieur, c'est le roi ! »

La pauvre fille était tellement affolée que le docteur dut venir en personne jusque dans la rue recevoir Christian IX. Car c'était bien le roi qui, remis d'une récente maladie, avait songé, au cours d'une de ses promenades pédestres dans sa capitale, à rendre visite au médecin qui lui avait rendu la santé.

CHOSES ET AUTRES

On dit que l'argent c'est le nerf de la guerre. On dit bien d'autres choses de l'argent. On le définit, par exemple :

Ce qui roule le plus et ce qui tombe le moins.

Le principe de l'inégalité.

Un métal qui s'allie, salit et mésallie.

L'indépendance.

Etc., etc.

Les Romains disaient : L'argent prime tout, même l'honneur.

Mais rien ne vaut le mot de ce bohème qui soupirait : « L'argent, monsieur, c'est l'absent que je regrette le plus ! »

—

Le jeune marquis de Calinaux, déshérité par son oncle qui vient de mourir :

— Oh ! je voudrais qu'il fût encore en vie, pour qu'il sût bien que je ne suis pas allé à son enterrement !

—

En police correctionnelle.

— Vous êtes accusé d'avoir volé à la comtesse de B... un mouchoir garni de dentelles.

— Oh ! ce n'était pas pour les dentelles que je l'ai pris, c'était pour le mouchoir... j'avais oublié le mien !

—

A la police correctionnelle :

— Accusé, dit le président d'un ton sévère, c'est

la septième fois que l'on vous amène sur ce banc.

Le prévenu, d'un ton de doux reproche :

— C'est vrai, mon président; mais v'là huit ans que je vous vois assis sur ce même fauteuil, et vous n'avez guère eu d'avancement; cela est très fâcheux pour vous.

—

Une brave paysanne embrasse son fils qui part ponr le service, et, entre deux larmes, elle lui fait la recommandation suivante :

— A présent, écoute, si tu vas à la guerre, ne t'en mêle pas, je t'en prie; laisse-les faire.

ENVELOPPES DE LETTRES CONTRE LES RAYONS X.

Les rayons de Rœntgen ont donné le moyen de lire, sans les ouvrir, les lettres les mieux cachetées, et rendu inutiles tous les procédés connus de garde du secret des correspondances, aussi bien que l'habileté des décacheteurs et des recacheteurs qui mettent leur adresse au service des cabinets noirs. Aussi essaye-t-on déjà de lutter contre ce nouvel ennemi de notre vie privée. Un journal allemand, consacré à l'industrie du papier, annonce que deux industriels de Vienne ont trouvé le moyen de déjouer les rayons de Rœntgen. Ils ont fabriqué des enveloppes de lettres dont l'intérieur est bronzé ou bien recouvert d'ornements en pâte de bronze incorporés dans la masse du papier. Les expériences faites à l'Institut photographique de Vienne auraient démontré qu'en traversant les enveloppes bronzées, ces rayons n'ont plus qu'une action très affaiblie, et que pour celles de ces enveloppes qui étaient ornementées avec de la pâte bronzée, les rayons n'ont dénoncé que les blancs existant entre les dessins. En tout cas, et c'est là le point important de l'invention, les expérimentateurs n'ont pu réussir à rendre lisibles les caractères tracés à l'encre ordinaire sur des feuilles de papier renfermées ensuite dans des enveloppes bronzées et ornementées de motifs bronzés.

LE LAC LÉMAN ET SES MIRAGES.

Le lac que les Suisses appelle Léman, et les Genevois lac de Genève, — au mépris de tous droits, disent les habitants de Lausanne, — se trouve, au point de vue météréologique, dans une situation qui favorise singulièrement l'apparition à sa surface des phénomènes du mirage dus, comme on le sait, à la réfraction et à la réflexion combinées des images dans des couches d'air de température différente à celle du milieu dans lequel se trouvent les objets éclairés. Et tandis que généralement les mirages se produisent alors qu'il y a très fort échauffement de l'air au-dessus du sol, sur le Léman, le phénomène prend deux aspects, suivant que l'eau est plus froide que l'air ou celui-ci plus froid que l'eau.

Dans le premier cas, l'air plus chaud que l'eau, le centre de l'horizon semble s'éloigner en se soulevant, la nappe d'eau prend l'apparence d'une surface convexe, et on peut voir apparaître l'image d'objets qui, à vue normale, sont invisibles par suite de la courbure de la terre; enfin les objets très bas sur l'eau et très éloignés semblent comprimés.

Quand l'eau est plus chaude que l'air, il y a apparence de rapprochement du centre de l'horizon, dont la ligne extrême se marque des dentelures des vagues ; la surface du lac paraît concave, et, dans ce cas de mirage, il y a, ainsi qu'on le remarque dans les apparitions du mirage lybien, réflexion de l'image des objets situés au delà du cercle de l'horizon.

Ces deux manifestations différentes des effets lumineux sont, dit M. Forel, de Genève, qui depuis longtemps les étudie, accompagnées parfois d'un

phénomène optique spécial aux contrées maritimes de l'Europe méridionale, ce que l'on appelle le phénomène de la *fée Morgane*, caractérisé par l'apparition, dans les lointaines brumes de l'horizon, d'apparences de palais vaporeux, flottants, immatériels pour ainsi dire, qui se montrent, persistent et disparaissent en se dissolvant comme un brouillard.

Au printemps, les trois types de phénomènes, dus aux modes de réflexion et de réfraction des rayons lumineux, traversant des milieux de température différente et fréquemment changeante, peuvent se produire en se succédant le même jour. Ainsi, le matin, la température de l'air étant inférieure à celle de l'eau, il y a apparition du mirage sur eau chaude; plus tard, vers midi, la température aérienne s'est élevée, l'air est devenu plus chaud que l'eau, il y a mirage sur eau froide. Enfin, entre deux et quatre heures du soir, au moment où se renverse la situation atmosphérique, quand de convexe la surface du lac semble peu à peu se creuser et devenir concave, se manifestent les palais de mousseline de la fée Morgane, flottant dans toute leur mystérieuse beauté, surtout si l'air est agité par une brise légère.

TABLE DES MATIÈRES

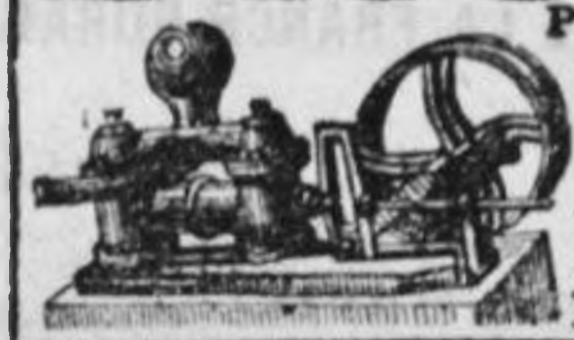
ALAMBICS DEROY



Brevetés s. g. d. g. Fixes ou Basculants
distillant avec ou sans repasse
Vins, Cidres, Marcs, Fruits, Plantes etc.
6,000 VENDUS APRÈS ESSAI
DEROY Fils Aîné ✻ 71 à 77, rue du Théâtre, PARIS.
GUIDE PRATIQUE DU BOUILLEUR et du Distillateur et Tarif gratis.

BROQUET

Paris 121, r. Oberkampf.



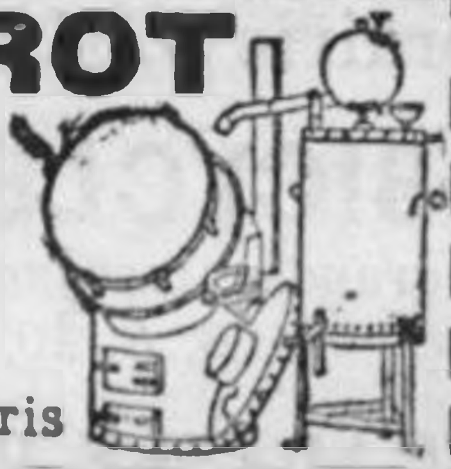
POMPES
à tous usages
Médaille d'Or
PARIS 1889. *Dem. Catalogue*



ALAMBIC EGROT

A BASCULE. — EAU-DE-VIE, Ier JET
sans repasse.

FRANCO CATALOGUE ILLUSTRÉ
ET GUIDE DU DISTILLATEUR



EGROT & GRANGÉ, 23, rue Mathis, Paris

CUISEURS EGROT

Cuisson rapide et économique. — Basculement facile.

PLUS DE FEU NI DE TARES!

Boiteries, Molettes, Suros

Foulures, Ecarts, Vessigons, Eparvins, Capelets, Engorgement des jambes; ANGINES, etc.



Guérison rapide et sûre sans chute de poil
par le LINIMENT GÉNEAU
275, r. St-Honoré, Paris. — Envoi fco c. mandat de 6f50
Prix : 6 fr. dans les bonnes Pharmacies.
Un Pansement suffit. Le Flacon contient 6 doses.
Employé avec Succès depuis 40 Ans
par les Vétérinaires, Gendarmes, etc.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

ANONYME, CAPITAL 2,500,000 FRANCS

Anciens Ateliers C. GÉRARD ✻, fondés en 1847, et DEL (Ferdinand), fondés en 1860 à **VIERZON** (Cher)

EXPOSITION NATIONALE DE TOURS 1892. — de Toulouse 1893 — d'Orléans 1894
d'Angers 1895 — **Diplômes d'honneur** — EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON, 1894 — de Bordeaux, 1895

GRANDS PRIX

Au Concours spécial de batteuses de janvier 1896 à Varsovie (Russie), notre batteuse « **PERFECTION** »
a été classée 1re sur les batteuses anglaises, allemandes et américaines

6 grands prix. — 10 diplômes d'honneur. — 297 médailles d'or. — 153 médailles d'argent

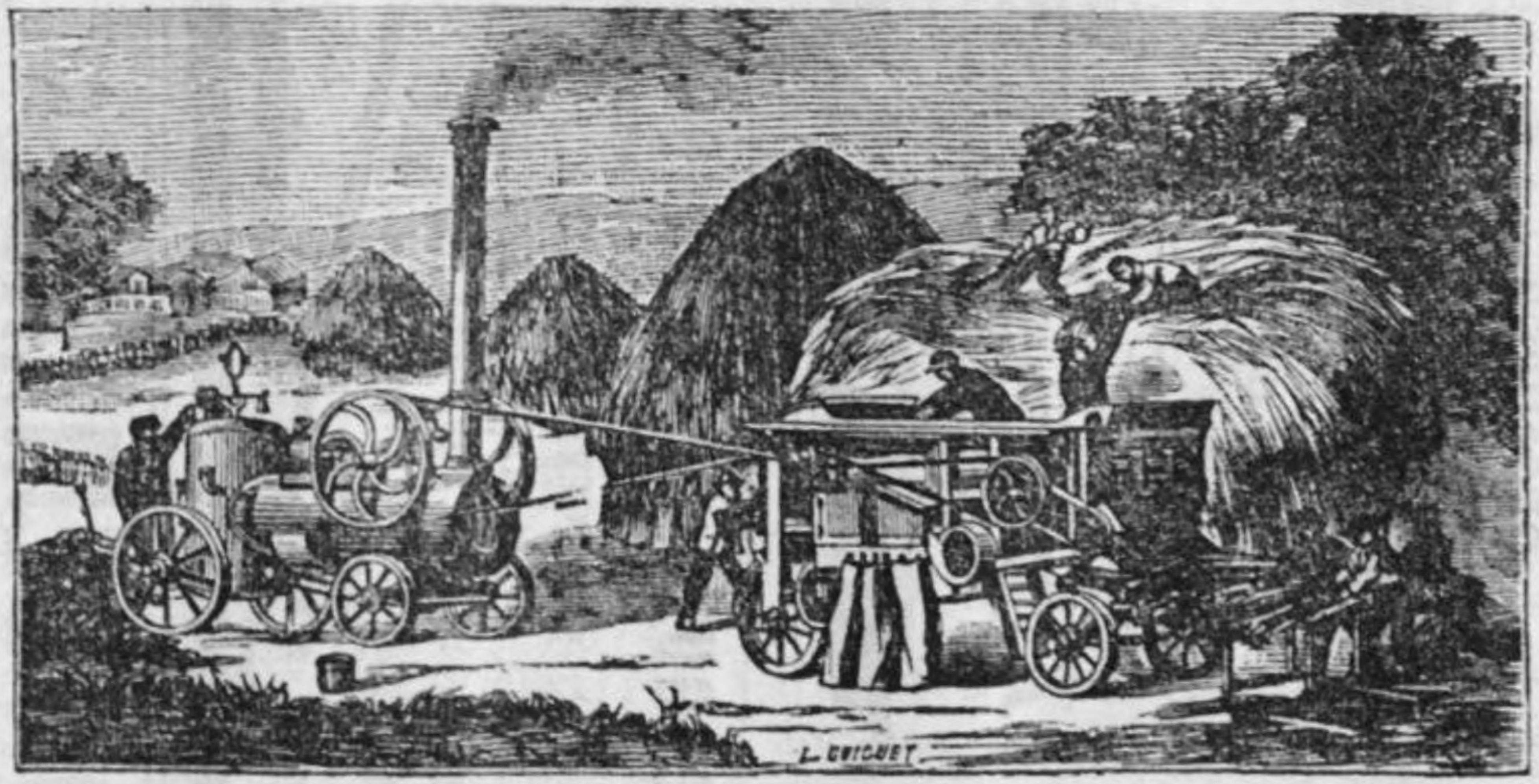
Nouvelle
BATTEUSE
à grand travail pouvant battre de 400 à 600 hectolitres de blé marchand par jour.

—

BATTEUSE
mixte brevetée S. G. D. G. pour le battage des céréales et des petites graines.

—

NOUVELLE
BATTEUSE
à trèfle et à petites graines, perfectionnée, faisant en même temps l'ébourrage, le battage et le nettoyage des graines.



VENTES
à longs termes.

—

CRÉDIT
à l'agriculture.

—

FOURNISSEURS DES DOMAINES DE L'ÉTAT

—

Envoi franco sur demande du Catalogue illustré.

—

Spécialité de
MACHINES
A VAPEUR
fixes, demi-fixes et locomobiles, et de
MACHINES
A BATTRE
pour grande moyenne et petite culture.

CASSE-PIERRES

POMPES — SCIERIES — MOULINS — MOTEURS A PÉTROLE

DESTRUCTION DES TAUPES



Moyen infaillible et très pratique de détruire en quelques heures toutes les taupes d'une prairie quelconque, d'une pièce de terre donnée, etc., quelque nombreuses qu'elles soient.

Envoi gratis et franco du prospectus conditionnel à toute demande affranchie.

LAPORTE, agriculteur à **SAINT-ANGEL**, par **MONTLUÇON** (Allier)
Chevalier du Mérite agricole



INDISPENSABLE aux Cultivateurs.

POUDRE EXCITANTE

pour faire venir les vaches en chaleur.

Le paquet : 1 fr. 25

RECETTE indiquant le moyen sûr et facile *de les faire retenir, 5 fr.*

Contre mandat-poste ou timbres. — Envoi gratis et franco du prospectus et des certificats.

VOXEUR, Agriculteur à **BREVAL** (Seine-&-Oise).

CHEVAUX BOITEUX



guéris sans traces par le **FEU FRANÇAIS** de **J. OLIVIER de Châlons-sur-Marne.**

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Exiger cachet et signature. — 50 ans de succès.

GALE DES MOUTONS

GUÉRISON par la **liqueur antipsorique Belton.**

Pour la vente et renseignements s'adresser à

V. DURAND, Pharmacien à Dourdan (Seine-et-Oise).

COUVEUSES

artificielles, les plus perfectionnées, les moins chères, faciles à conduire; Éclosions nombreuses et assurées, Œufs à couver, Volailles de toutes races **ROULLIER** ✻, ✻ M. ag. & **ARNOULT** ✻ M. ag., à Gambais (S.-et-O.). *Envoi franco du Catalogue.*

30 Ans de succès

POUDRE ARTIGE & CIE

Garantie sans Fuchsine

MARQUE DE FABRIQUE — A.L

La Poudre Artige et Cie est universellement employée pour teindre soi-même à la maison, en **beau noir fixe,** toutes les étoffes défraîchies et les remettre à l'état de neuf : **c'est le véritable trésor des ménages.**

Elle se vend en paquets pour 3, 5, 10 et 20 litres de teinture au prix de 0 fr. 35, 0 fr. 60, 1 fr. et 2 fr. — Exiger étiquettes en 3 couleurs et la signature

N.-B. Le paquet de 0 fr. 60 peut seul s'expédier par la poste en ajoutant 0 fr. 30 pour le port.

LA FLORIDA

EST LA MEILLEURE DES ESSENCES A DÉTACHER SANS ODEUR

Elle enlève instantanément les taches grasses sur toutes les étoffes : *Gants, Robes, Rubans, etc.*

Le flacon, 1 fr. 25. Essai : 2 flacons *f°* contre mandat-poste de 2 fr. 50.

Ces deux produits se trouvent chez les pharmaciens, droguistes, épiciers, merciers, parfumeurs, coiffeurs, etc.

GROS { L. MORIER et FRÉCHET, 38, rue Franklin, Lyon.
V.-C. ARTIGE, fabricant à Aubenas (Ardèche).

Découverte merveilleuse

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

LA VICTORIEUSE

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Poudre alsacienne



V. C. A

Les récentes découvertes de la chimie en matières colorantes nous ont permis de composer un produit **hors ligne** donnant à chacun le moyen de teindre chez soi, et en **toutes nuances,** ses habits défraîchis et leur donner l'apparence du neuf ; c'est **merveilleux** comme résultat et économie : **Essayez et vous jugerez !**

Le paquet pour 10 litres teinture : 40 cent.

Essai *franco* contre timbres ou mandat-poste, un ou plusieurs paquets.

Se trouve chez les pharmaciens, droguistes, épiciers, merciers, quincailliers, etc.

Société générale des produits hygiéniques, Aubenas (Ardèche).

Directeur : V.-C. ARTIGE

Chimiste, officier d'Académie, membre et lauréat de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale de Paris. — Exiger la signature.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE PARIS A

BERNE *viâ* Dijon, Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel ou réciproquement.

PRIX : 1re cl., **101** fr. — 2e cl., **75** fr. — 3e cl., **50** fr.

INTERLAKEN *viâ* Dijon, Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel ou réciproquement.

PRIX : 1re cl., **112** fr. — 2e cl., **82** fr. — 3e cl., **55** fr.

ZERMATT (Mont-Rose) *viâ* Dijon, Pontarlier, Lausanne, sans réciprocité.

PRIX : 1re cl., **140** fr. — 2e cl., **108** fr. — 3e cl., **71** fr.

Valables 60 jours avec arrêts facultatifs sur tout le parcours

Trajet rapide de *Paris* à *Interlaken* en 15 heures, sans changement de voiture en 1re et en 2e classe. — Les billets d'aller et retour de *Paris* à *Berne* et à *Interlaken* sont délivrés du 15 avril au 15 octobre. — Ceux pour *Zermatt*, du 15 mai au 30 septembre. — Franchise de 30 kilos de bagages sur le parcours P.-L.-M.

BILLETS DIRECTS DE PARIS A ROYAT ET A VICHY

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de *Paris* à *Royat* est la voie **Nevers-Clermont-Ferrand.**

DURÉE DU TRAJET :

De *Paris* à *Royat*, en 9 heures, — *à Vichy*, en 6 heures et demie.

PRIX :

De *Paris* à *Royat*, 1re cl., **47f 80**. — 2e cl., **32f 30**. — 3e cl., **21f 10**
De *Paris* à *Vichy*, 1re cl., **41f »**. — 2e cl., **27f 70**. — 3e cl., **18f 10**

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE PARIS A CHAMONIX (Mont Blanc)

viâ Macon, Culoz, Bellegarde et Genève ou St-Julien (Haute-Savoie)

PRIX DES BILLETS : 1re cl., **127f 05**. — 2e cl., **95f 40**. — 3e cl., **67f 05**

Valables 15 jours, avec faculté de prolongation

Arrêts facultatifs. — Franchise de 30 kilos de bagages

De **Cluses** à **Chamonix**, le trajet s'effectue par les voitures de la Société de Correspondance.

ratif, nettoie les reins, atténue l'hypocondrie et la mélancolie et fortifie l'appétit et active la digestion. 7° C'est un remède puissant contre les maux de dents, s'emploie pour le nettoyage des dents creuses, contre la stomatite ulcéreuse et tous les maux de dents et de la bouche, arrête les aigreurs et renvois et combat puissamment l'oxyphrésie. 8° Ce baume est aussi un bon remède contre les vers, le ver solitaire, et dans les cas d'épilepsie et de débilité. 9° On l'emploie à l'extérieur pour les blessures, récentes et anciennes, les cicatrices, l'érysipèle, les eczémas, fistules, verrues, **brûlures, engelures,** égratignures, croûtes, éruptions, gerçures, crevasses, etc., suivant le mode d'emploi expliqué dans la brochure jointe à chaque flacon. 10° Enfin, employé intérieurement ou extérieurement, ce baume est un remède véritable, peu coûteux et tout à fait inoffensif, que toute famille doit avoir sous la main, pour pouvoir s'en servir sur-le-champ dans les cas d'influenza, de choléra et autres épidémies. Un seul échantillon, employé suivant les instructions, fera plus et mieux que celles-ci. Pour que ce soit le baume véritable et non falsifié dont il est ici question, il faut que le flacon soit coiffé d'une capsule en argent, portant empreinte la marque de ma maison " **Adolf Thierry, apotheke zum " Schutzengel " in Pregrada** " (*Adolphe Thierry, pharmacie de l'Ange Gardien, à Pregrada*). Chaque flacon est revêtu d'une étiquette verte et enveloppé dans une brochure contenant les instructions sur les moyens de se servir du baume, étiquette qui porte la même marque de fabrique. Tous les autres baumes, non coiffés de cette capsule et non enveloppés ni revêtus de la marque de ma maison, sont de pures falsifications et imitations et contiennent des substances drastiques défendues et nuisibles, comme l'**aloès** et autres substances du même genre, et qu'il faut rejeter. Je poursuivrai, conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous les falsificateurs et imitateurs de mon baume seul et véritable, de même que tous les revendeurs de falsifications. Le rapport des experts commis par la Régence (N° 5782 B. 6108) dit

clairement que l'analyse de mon baume n'a révélé l'existence d'aucune matière défendue ou nuisible à la santé. *Là où il n'existe pas de dépôt de mon baume, pour s'en procurer on est prié de faire la commande directement et de l'adresser comme suit :* **An die Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn.**

Expédiés *franco* à toutes gares en France et en Belgique, les 12 petits flacons ou 6 flacons doubles coûtent **6** francs. On n'expédie pas moins de 12 petits flacons ou 6 flacons doubles. Les expéditions se font uniquement contre payement à l'avance ou remboursement.

Adolf THIERRY, pharmacien

A Pregrada près Rohitsch-Sauerbrunn

(AUTRICHE)

FORCE ET ACTION

DE

L'ONGUENT MERVEILLEUX

SEUL ET VÉRITABLE

Un enfant de quatorze ans a été complètement guéri d'une carie de la jambe réputée inguérissable, et dernièrement encore une personne de vingt-deux ans a été radicalement guérie d'une affection carcinomateuse ancienne et très douloureuse, au moyen de cet onguent.

L'onguent merveilleux est un remède employé avec le plus grand succès pour la guérison des maux les plus invétérés de l'hu-

manité souffrante, et **qui jouit de la vogue la plus grande,** est propre à la **guérison des blessures** et à l'**adoucissement** des **douleurs** et consiste principalement dans la concentration des **propriétés merveilleuses naturelles** contenues dans la rose rouge “ **rosa centifolia** ” alliées avec d'autres substances de grande efficacité.

Schutzengel-Apotheke

des A. THIERRY in PREGRADA

On emploie l'**onguent merveilleux** pour guérir les crevasses des seins des nourrices, pour arrêter l'écoulement du lait, pour combattre la sclérose, guérir tout genre d'anciennes blessures, pieds ou jambes crevassés, plaies, fluxions acrimonieuses, enflures des pieds, ostéoelcoses, blessures par instrument tranchant, arme à feu, instrument en pointe, arme contondante et plaies contuses; pour extraire tous corps étrangers, tels que éclats de verre et de bois, plombs de chasse, épines, etc.; pour guérir tous abcès, excroissances, tumeurs charbonneuses, cancers et néoplasmes, panaris, ampoules, écorchures, **brûlures de toute espèce**, gerçures, anthrax, furoncles, écoulements de l'oreille et excoriations, etc.

Plus l'onguent merveilleux est vieux, plus grande est son efficacité.

Il serait à souhaiter que toute famille ait toujours de cet **onguent préservatif** sous la main.

On n'envoie pas moins de deux boîtes à la fois et seulement contre payement à l'avance ou remboursement.

Prix de 2 boîtes, y compris l'emballage et les frais de poste : **5** francs.

« **Je tiens à la disposition du public de nombreuses attestations.** »

Se méfier des contrefaçons et imitations et exiger sur chaque boîte la marque de fabrique ci-dessus et les

mots : " **Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada ".** Chaque boîte doit être enveloppée dans une brochure contenant des instructions sur le mode d'emploi et portant la même marque. — Conformément à la loi sur les marques de fabrique, tous falsificateurs et imitateurs seront rigoureusement poursuivis, de même que tous les revendeurs de falsifications.

MAISON DE VENTE EN GROS :

Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).

Dépôts dans les principales pharmacies. — Là où il n'existe pas de dépôt, commander directement à *Die Schutzengel-Apotheke des A. Thierry in Pregrada bei Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).*

AVIS. — Le public est prié d'exiger la marque de fabrique ci-contre, officiellement déposée et enregistrée.

Pour se procurer le **baume et l'onguent véritable**, s'adresser à la *Pharmacie de l'Ange Gardien de A. Thierry, à Pregrada près Rohitsch-Sauerbrunn (Autriche).*

Numéro du Registre des marques de fabrique en Autriche-Hongrie : 4524.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BILLETS DE BAINS DE MER

AU DÉPART DE TOUTES LES GARES DU RÉSEAU DE L'ÉTAT AUTRES QUE PARIS

Valables 33 jours non compris le jour de la délivrance

Délivrés du Samedi veille de la fête des Rameaux au 31 Octobre

Ces billets, qui comportent les mêmes réductions de prix que les billets d'aller et retour ordinaires, sont délivrés par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'État (Paris excepté) pour **Royan, la Tremblade (Ronce-les-Bains), le Chapus, le Château-Quai (île d'Oléron), Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins-sur-Mer, la Rochelle, les Sables-d'Olonne, St-Gilles-Croix de Vie, Challans (île de Noirmoutier, île d'Yeu, St-Jean de Monts), Bourgneuf (île de Noirmoutier), les Moutiers, la Bernerie, Pornic, Saint-Père en Retz (Saint-Brévin-l'Océan) et Paimbœuf (St-Brévin-l'Océan).**

Prolongation de la durée de validité. — La durée de validité des billets de bains de mer peut être prolongée de 20, 40 ou 60 jours, moyennant un supplément de 10, 20 ou 30 °/o du prix primitif du billet. Passé le délai de 60 jours à partir de l'expiration de la validité primitive, aucune prolongation ne peut être accordée, et les billets non utilisés sont nuls et sans valeur. — *(Pour les autres conditions, voir le tarif spécial G. V. n° 6 des Chemins de fer de l'État.)*

BILLETS D'ALLER & RETOUR DE TOUTE GARE A TOUTE GARE

Il est délivré, tous les jours, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'État et pour tous les parcours sur ce réseau, des billets d'aller et retour à prix réduits. — Les coupons de retour sont valables : 1° pour les trajets jusqu'à 100 kilomètres, le jour de l'émission, le lendemain et le surlendemain jusqu'à minuit; 2° pour les trajets de plus de 100 kilomètres, un jour de plus par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

La durée de validité des billets d'aller et retour peut, à deux reprises, être prolongée de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour) moyennant le payement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 °/o du prix du billet. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Si le délai de validité primitive ou prolongée d'un billet d'aller et retour expire un Dimanche ou un jour de Fête, ce délai est augmenté de 24 heures; il est augmenté de 48 heures si le jour où il expire est un Dimanche suivi d'un jour de Fête, ou un jour de Fête suivi d'un Dimanche.

Exceptionnellement, les Voyageurs ayant à effectuer un trajet d'au moins 300 kilom. (600 kilom. aller et retour) peuvent, moyennant un supplément de 1 fr. en 1re classe, 0 fr. 75 en 2e classe, et 0 fr. 50 en 3e classe, se faire délivrer un billet spécial (dit billet d'arrêt), leur donnant le droit de s'arrêter à deux gares intermédiaires. Les arrêts peuvent d'ailleurs avoir lieu, au choix des Voyageurs, soit tous les deux à l'aller, soit tous les deux au retour, soit l'un à l'aller et l'autre au retour.

Nota. — A l'occasion des fêtes du Nouvel An, du Carnaval, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, du 14 juillet, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, la validité des billets d'aller et retour est augmentée sans supplément de prix. *(Pour cette validité exceptionnelle et pour les autres conditions, consulter le tarif spécial G. V. n° 2.)*

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne.

QUATRE SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

Tous les trains comportent des 2es classes. En outre, les trains de malle de nuit partant de Paris pour Londres et de Londres pour Paris à 9 heures du soir prennent les voyageurs munis de billets de 3e classe.

Départs de Paris :

Viâ Calais-Douvres : 9 heures, 11 h. 50 du matin ; 9 heures du soir.
Viâ Boulogne-Folkestone : 10 h. 30 du matin.

Départs de Londres :

Viâ Douvres-Calais : 9 heures, 11 heures du matin ; 9 heures du soir.
Viâ Folkestone-Boulogne : 10 heures du matin.

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE

La gare de Paris-Nord, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les grands express européens pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, etc.

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET BRUXELLES

Trajet en cinq heures

Départs de Paris à 8 h. 20 du matin, midi 40, 3 h. 40, 6 h. 20 et 11 h. du soir
Départs de Bruxelles à 7 h. 48 et 8 h. 57 du matin, midi 58, 6 h. 4 du soir et minuit 15.

Wagon-salon et wagon-restaurant aux trains partant de Paris à 6 h. 20 du soir et de Bruxelles à 7 h. 48 du matin. — Wagon-salon-restaurant aux trains partant de Paris à 8 h. 20 du matin et de Bruxelles à 6 h. 4 du soir.

SAISON DES BAINS DE MER

Du 1er mai au 15 octobre

PRIX AU DÉPART DE PARIS :

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES DU VENDREDI AU MARDI

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Le Tréport-Mers ....fr.	25 75	20 35	13 90
Eu	25 40	20 10	13 70
Saint-Valery	27 15	21 35	14 75
Cayeux	29 30	23 05	15 95
Quend (Plage de Fort-Mahon)	28 30	22 15	15 45
Conchil-le-Temple (Plage de Fort-Mahon)	28 80	22 50	15 75
Le Crotoy	27 90	21 95	15 15
Berck	31 »	24 15	17 »
Étaples (Paris-Plage)	30 90	23 95	17 »
Dannes-Camiers (pl. Ste-Cécile et St-Gabriel)	31 70	24 40	17 50
Boulogne	34 »	25 70	18 90
Wimille Wimereux (pl. de Wimereux, Ambleteuse, Audresselles)	34 55	26 10	19 30
Marquise-Rinxent (plage de Wissant) ...	35 50	26 75	20 »
Calais	37 90	29 »	21 85
Gravelines (Petit-Fort-Philippe)	38 85	29 95	22 60
Loon-Plage	38 75	29 90	22 50
Dunkerque	38 85	29 95	22 60
Ghyvelde (Bray-Dunes)	39 95	31 15	23 40

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 1816.